

É t u d e s
et recherches

Hors-série

Le Franc-Moisin

entre histoire et mémoires



en partenariat avec

**PROFESSION
BANLIEUE**

les Éditions de la DIV

Directeur de la publication :

Hervé MASUREL

Responsable des éditions de la DIV :

Corinne GONTHIER

Coordination de l'ouvrage :

Barbara DOMENECH (DIV)

Bénédicte MADELIN (Profession Banlieue)

Cécile FLEUREAU (Profession Banlieue)

Conception graphique :

Angie

Réalisation :

IDcommunes

Impression :

IME

Dépôt légal : Décembre 2008

Préface

Le Franc-Moisin, entre histoire et mémoires

La politique de la ville n'a pas plus de 30 ans, mais elle a déjà toute une histoire à son actif. La Délégation interministérielle à la ville (DIV) a souhaité s'intéresser aux sources de cette politique en plongeant dans la mémoire de ses quartiers.

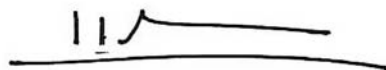
En partenariat avec la Direction des archives de France (DAF), le principe a été de constituer un corpus d'archives orales, autrement dit de témoignages oraux des acteurs politiques, institutionnels ou civils de l'action passée sur des quartiers, ici celui du Franc-Moisin, à Saint-Denis.

Les textes n'ont pas été rassemblés pour retracer l'histoire du quartier mais pour la raconter selon des points de vue différents. La parole des habitants se mêle à celle des chercheurs, tandis que l'historien fait face au sociologue...

Ce patchwork s'est construit autour du travail de Benoît Bréville, étudiant en histoire sociale qui a mené une série d'enquêtes auprès des habitants du quartier et des professionnels. Encadré par la DIV et la DAF, Benoît Bréville a été soutenu par un comité de pilotage local constitué du centre de ressources Profession Banlieue, du conseil général de Seine-Saint-Denis et de la mairie de Saint-Denis.

Cet ouvrage, réalisé en partenariat avec Profession Banlieue, restitue les débats qui ont eu lieu lors d'une journée d'étude, le 2 février 2007. Il propose également de nouvelles contributions de chercheurs et d'habitants ainsi qu'un échantillon de photographies.

Il ne raconte pas une histoire à la manière d'une monographie. Il aborde, par différentes perspectives, la mémoire du quartier au travers du prisme de cette politique particulière, de l'implication de tous ses acteurs et de sa transformation. Il est une mémoire vivante.



Hervé Masurel

Délégué interministériel à la ville

Remerciements

Profession Banlieue et la Délégation interministérielle à la ville remercient le comité local de suivi de la collecte de témoignages oraux, qui a participé à l'élaboration de cet ouvrage, et notamment la mairie de Saint-Denis et le conseil général de Seine-Saint-Denis ; les différents auteurs sont également vivement remerciés pour leur contribution, ainsi que les acteurs professionnels et les habitants pour leur témoignage. Enfin, les Archives municipales, Plaine Commune, Espace services publics et Mme Douzenel, pour les photographies de Pierre Douzenel, sont aussi chaleureusement remerciés pour le prêt des fonds iconographiques.

Sommaire

Préface	p. 3
Avant-propos	p. 6
Introduction	p. 8
I. Le Franc-Moisin d'aujourd'hui...	p. 14
II. Le Franc-Moisin, naissance et évolution d'un quartier en autoconstruction	p. 18
(1922-1970) par Natacha Lillo , historienne	
III. Le Franc-Moisin : des témoignages pour une histoire	p. 30
par Benoît Bréville , doctorant	
IV. Habiter le Franc-Moisin à la fin du XX^e siècle	p. 46
par Luc Faraldi , anthropologue consultant	
V. Pourquoi écrire l'histoire et travailler sur la mémoire de la politique de la ville ?	p. 76
1/ Le regard du sociologue par Catherine Foret , sociologue	
2/ Témoignages : extraits d'interviews réalisés et présentés par Benoît Bréville , doctorant	
Conclusion : Aléas et richesses d'une stratégie publique	p. 102
par André Bruston , président du comité scientifique du Comité de pilotage DIV/DAF	
Annexe 1 : Chronologie de la politique de la ville au Franc-Moisin	p. 106
Annexe 2 : Bibliographie	p. 110
Annexe 3 : Ressources	p. 118

Avant-propos

Lorsque, en 2005, la ville de Saint-Denis s'est engagée dans la campagne d'archives orales initiée par la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et la Direction des archives de France (DAF) pour concourir à l'écriture d'une histoire récente, celle de la politique de la ville, Profession Banlieue a immédiatement souhaité accompagner activement cette démarche.

Pourquoi un centre de ressources, dont la mission est d'accompagner les professionnels de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, s'est-il associé à une démarche d'archives et de recueil de la mémoire orale de la politique de la ville ?

Tout d'abord, parce que le recul du temps sur ce que l'on vit au quotidien est important pour mieux comprendre ce que l'on fait et pour mettre nos actes en perspective dans un avenir proche ou plus lointain. Il permet de ne pas « être dans l'événement », d'inscrire chaque fait dans une continuité pour retrouver un cours des choses le plus cohérent possible... Le recul de l'histoire donne du sens à la décision d'aujourd'hui ; il lui donne une épaisseur, une densité, parce qu'il l'inscrit dans la durée, dans une permanence, dans une histoire. L'histoire et le travail sur la mémoire, c'est inscrire la politique de la ville dans la durée et tourner le dos au court terme...

On reproche trop souvent à la politique de la ville son manque de constance, ses changements d'orientation et de priorités, ses procédures multiples... On lui reproche en réalité de ne pas s'inscrire dans la durée. Le recueil d'archives, écrites ou orales, constitue alors une base de références et de données stabilisées, une assise pour le travail d'aujourd'hui. Ce qui compte avec l'histoire, c'est sa posture et son attitude critique et d'interrogation, qui permet aussi de mesurer l'impact de cette politique.

Ce qui est vrai pour les professionnels et les décideurs – État comme élus – l'est sans doute encore davantage pour les habitants, qui vivent ces transformations au quotidien sans en avoir été les acteurs directs, encore moins les responsables.

En effet, le travail d'archives représente bien plus que le recul de l'histoire. C'est aussi essayer de savoir comment ceux qui ont fait ou ont vécu, au quotidien, les



transformations liées à la politique de la ville en parlent aujourd'hui. Quel phénomène a conduit les élus ou les professionnels à s'investir dans une opération de développement social des quartiers ? Pourquoi ont-ils décidé de démolir le bâtiment 3 (B3) du Franc-Moisin ? Comment les habitants du quartier ont-ils vécu ces transformations, pour certains depuis leur arrivée dans le bidonville jusqu'à leur déménagement du B3 ?

Dans la politique de la ville, la démocratie participative est depuis longtemps à l'ordre du jour : on consulte les habitants au moment de la réalisation d'un projet. Le plus souvent, leur participation n'est sollicitée par les décideurs qu'en amont des projets, pour recueillir leur avis sur telle perspective d'aménagement ou de rénovation. Mais ce n'est que récemment que des enquêtes sur la question de leur relogement ou sur la rénovation de leur quartier ont commencé à se développer. Comment vivent-ils ces changements ? Ont-ils réellement apporté une amélioration de leur quotidien, de leur qualité de vie ?

Toutes ces raisons ont conduit Profession Banlieue à s'investir activement dans ce projet : l'histoire et le travail sur la mémoire représentent une très forte contribution à la construction de l'avenir et marquent un trait d'union entre hier et demain. Connaître l'histoire et le passé du quartier ou du territoire où l'on vit permet de se construire et de vivre ensemble. Cela participe du projet de construction de l'avenir d'une ville : l'histoire et le travail sur la mémoire doivent redonner une place primordiale au social, qui doit être la boussole du projet urbain. La politique de la ville, c'est d'abord et toujours une politique au service de l'Homme.

Bénédicte Madelin,
directrice du centre de ressources Profession Banlieue

Introduction

Entretien croisé entre Pascal Even, conservateur, chef du Département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle à la Direction des archives de France (DAF), et Michel Didier, chef du Département ressources, métiers et formation à la Délégation interministérielle à la ville (DIV).

Dans le cadre d'un partenariat signé en 2004, la DIV et la DAF ont engagé une campagne d'archives orales sur des sites expérimentaux relevant de la politique de la ville. Les résultats de cette campagne doivent permettre d'offrir aux villes désireuses d'entreprendre une démarche similaire, une série de recommandations méthodologiques élaborées conjointement par la DIV et la DAF. Le quartier du Franc-Moisin, à Saint-Denis, a aujourd'hui terminé sa collecte de recueil de témoignages oraux ; lors de la journée de restitution, les deux initiateurs des institutions concernées sont revenus sur le pourquoi et le comment du projet.

Pourquoi avoir engagé une campagne d'archives orales sur la politique de la ville ?

Michel Didier : Cette campagne a pour mission de produire de la connaissance pour les historiens et les décideurs de politiques publiques. Mais elle a aussi pour finalité de valoriser le rôle des habitants et des acteurs qui travaillent depuis des années dans ces quartiers, et de leur permettre de se réapproprier collectivement l'histoire de leur ville. La restitution du travail effectué sur le quartier du Franc-Moisin en est un exemple.

Il s'agit d'un travail sur la mémoire. Comme toutes les politiques publiques, la politique de la ville est souvent amnésique. Elle est oublieuse des processus qui ont conduit à construire les grands ensembles et de ce qu'ils sont devenus ; elle est oublieuse de l'état des réflexions à un moment donné sur les questions de société, alors que l'intégration des populations immigrées, la mixité sociale dans les logements, la sécurité, sont des thèmes récurrents depuis sa création ; elle ignore souvent les tentatives passées et les innovations destinées à améliorer la situation des quartiers dans le cadre de la politique de la ville.

La politique de la ville a beaucoup innové. D'abord dans les méthodes de l'action publique à travers le partenariat entre l'État et les collectivités, et le mouvement de territorialisation des services publics. Ensuite, pour répondre au plus près aux besoins des habitants, en expérimentant énormément avec, par exemple,

les régies de quartiers, les femmes relais médiatrices, les conseils de quartiers. De nos jours, cette obligation de mémoire est d'autant plus importante qu'un programme de transformation urbaine est engagé. Il constitue une opportunité pour lancer des actions sur la mémoire et sur l'histoire de la politique de la ville dans de nombreux quartiers. Dans le cadre des conventions avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), il donne lieu à un travail filmographique et iconographique, mais on peut aller au delà.

Il s'agit aussi d'un travail sur les archives. La construction d'une histoire correcte de la politique de la ville se confronte, en effet, à des difficultés spécifiques. Les sources écrites étant diverses et dispersées, il convient avant tout de repérer les archives des services de l'État, des collectivités, des bailleurs sociaux, des associations, des centres sociaux et de tous ceux qui ont contribué au quotidien à mettre en œuvre et à faire vivre cette politique. Cependant, une approche historique reposant sur la seule exploitation des archives écrites administratives est limitée. Car si on perçoit la politique de la ville uniquement à travers des dispositifs et des sigles, son épaisseur locale et le sens-même de son action ne transparaissent pas. Il faut prendre en compte toute cette dimension locale à travers le croisement des mémoires de tous ceux qui l'ont conçue et appliquée, et de ceux qui en ont bénéficié. Si l'on peut facilement retrouver les élus, il est plus difficile de contacter les architectes, les chefs de projets et les habitants qui sont partis. Les quartiers ont beaucoup changé d'un point de vue sociologique. Pallier le manque de témoignages oraux est un de nos défis.

Cette campagne d'archives orales revêt pour nous un enjeu social et culturel fort. De notre point de vue, c'est aussi un enjeu de reconnaissance de ces quartiers et des personnes qui les habitent. Les quartiers populaires sont généralement stigmatisés et perçus comme des ratages alors même qu'ils se caractérisent par des richesses tout à fait remarquables. À travers cette campagne, il s'agit de valoriser aussi tous les acteurs de terrain : les travailleurs sociaux, les responsables de service public, les médecins, les instituteurs, les associations...

Bien évidemment, il y a des enjeux spécifiques liés au contexte de la rénovation urbaine. Dans ces conditions de transformation urbaine, ce qu'on démolit, ce n'est pas simplement du béton mais aussi du vécu, de l'histoire individuelle et collective. Il faut être attentif à cela. Ces travaux de mémoire engagés à l'occasion

de démolitions doivent être accompagnés méthodologiquement et scientifiquement en tenant compte de considérations d'ordre social, culturel et éthique. L'ouvrage de Catherine Foret¹, qui porte précisément sur les enjeux culturels de la mémoire en matière de requalification urbaine, doit nous éclairer sur ces questions.

Pourquoi la Direction des archives de France et le ministère de la Culture participent-ils à cette opération ?

Pascal Even : Parce que cette campagne pose la question des archives. Le très bel inventaire des trésors de la basilique intitulé « Le chapitre de la basilique de Saint-Denis 1806-1895 » en témoigne. Saint-Denis a un passé millénaire, son histoire est ancrée dans celle de France. L'inventaire, qui vient d'être déposé en partie aux Archives départementales, illustre parfaitement ce que sont les archives : de vieux papiers à conserver certes, mais représentant, avant tout, la mémoire enracinée dans l'archéologie et l'histoire de la ville. Pour nous, ces documents relatifs à la basilique de Saint-Denis appartiennent à notre trésor parce qu'ils sont directement liés à l'histoire des rois de France.

Et puis les archives concernent également l'histoire contemporaine. Voilà pourquoi la Direction des archives de France s'est impliquée directement dans le projet de la DIV. Les archives recouvrent l'ensemble des documents produits par une société à un moment donné ; la mission confiée à la Direction des archives de France consiste à conserver cette mémoire pour les générations futures – une mémoire en perpétuel renouvellement. Nous travaillons aussi bien à partir de documents précieux datant de plusieurs siècles et remontant jusqu'au haut Moyen Âge, qu'à partir de documentation contemporaine. Les sources mémorielles que nous produisons aujourd'hui nous obligent à relever des défis : jusqu'à présent, nous avions des parchemins et du vieux papier, maintenant nous commençons à avoir des archives électroniques. Leur conservation est problématique. C'est aussi la raison de notre collaboration.

Pourquoi et comment ce projet avec la DIV s'est-il véritablement imposé ?

Pascal Even : Le souci de la DIV était de faire œuvre de mémoire sur son passé, un passé très proche pour nous puisqu'il s'agit d'une administration fondée en 1988. Le regard que posait cette administration sur son passé immédiat nous a

¹ *Travail de mémoire et requalification urbaine*, Catherine Foret, Éditions de la DIV, 2007

paru intéressant. Nous avons donc envisagé un partenariat. Ce projet coïncidait avec une préoccupation qui émergeait dans notre profession. Celle-ci s'était traduite par une forte implication des services d'archives municipaux dans la collecte des témoignages oraux. Ce travail s'inscrivait dans la réflexion conduite par le Conseil supérieur des archives, institution chargée de tracer les grandes directions que nous devons suivre. Il a créé la Commission des archives orales en s'inspirant des conclusions d'un rapport présenté devant le Conseil économique et social par Georgette Elgey. Cette dernière posait la question suivante : « La Direction des archives de France a pour mission de garder les archives et de conserver une mémoire. Mais, son rôle ne consiste-t-il pas à créer cette mémoire, à essayer d'avoir une action volontariste sur la constitution de cette mémoire ? Il ne s'agit pas seulement de recueillir les archives des administrations, les archives publiques et les archives des particuliers, mais d'avoir un rôle moteur dans la constitution de cette mémoire, de générer également les archives... ».

En partenariat avec la DIV, nous avons repris ce projet : produire cette mémoire de la politique de la ville en collectant les témoignages oraux de décideurs, d'acteurs et de membres des mouvements associatifs afin de la conserver pour les générations futures.

La Commission des archives orales a approuvé cette collaboration avec la DIV. La réalisation d'une campagne active de collecte, sur cinq sites tests, de témoignages oraux sur le thème de la politique de la ville est le vœu formulé par le Conseil supérieur auprès du ministre de la Culture. Il s'agit d'ailleurs du seul vœu émis jusqu'à présent par la Commission des archives orales.

Quelle méthodologie de travail poursuivez-vous ?

Pascal Even : Habituellement, les programmes d'interviews portent sur un seul aspect des choses et ne visent qu'une certaine tranche de la population. Cette fois-ci, nous avons élaboré la campagne sur trois niveaux : le premier concerne les décideurs et les concepteurs de la politique de la ville sur les sites choisis ; le deuxième s'intéresse aux acteurs qui l'ont mise en scène, élus, responsables de services administratifs, tous ceux qui ont quelque chose à dire sur la mise en œuvre effective de cette politique ; le troisième volet interroge les bénéficiaires, membres des cercles associatifs et habitants qui ont vécu au quotidien les effets de cette politique.

Michel Didier : Nous avons choisi le principe de l'expérimentation en sélectionnant quelques sites avec l'accord des maires. La DIV a accompagné chacun des sites financièrement pour favoriser l'acquisition du matériel et assurer la rémunération des enquêteurs. Avec les comités locaux et les volontaires, nous avons identifié la nature des problèmes méthodologiques, techniques ou scientifiques que peut poser le recueil de témoignages oraux. Ils ont trait à la contextualisation de la politique de la ville, à la conception des grilles d'entretien, aux difficultés juridiques pour établir des contrats avec les témoins, ainsi qu'aux conditions de comparabilité à l'échelle nationale d'une action impulsée localement. Les sites sur lesquels nous travaillons sont le Franc-Moisin à Saint-Denis, les quartiers sud de Cayenne, le quartier de la Bourgogne à Tourcoing, le quartier des Minguettes à Vénissieux, et enfin deux sites dans les Bouches-du-Rhône.

Nous avons constitué des comités de pilotage locaux avec, d'une part, des représentants des administrations, des collectivités, des services d'archives, et des centres de ressources régionaux, et, d'autre part, des scientifiques, historiens, géographes, anthropologues ou sociologues.

L'intérêt de cette campagne est de dégager un certain nombre de recommandations permettant à d'autres sites d'engager une démarche similaire en s'appuyant sur le résultat de cette expérimentation.

Avec la Direction des archives de France, nous avons aujourd'hui pour ambition de lancer un appel à projets dans ce sens, permettant d'accompagner de nouveaux sites. La phase d'expérimentation, achevée fin 2007, sera suivie d'un colloque et de la publication des recommandations méthodologiques.



Le Franc-Moisin d'aujourd'hui...

Délimité par l'autoroute A1, le Fort de l'Est et le canal Saint-Denis, le quartier du Franc-Moisin–Bel Air se situe au sud-est de la commune de Saint-Denis, très proche du quartier des 4 000, à La Courneuve, et limitrophe d'Aubervilliers. Au nord, le quartier Bel Air est essentiellement constitué d'habitat ancien, tandis que celui du Franc-Moisin, au sud, se compose d'un grand ensemble de logements sociaux construits à la fin des années 1960 pour résorber le bidonville du même nom. L'ensemble des deux quartiers présente les caractéristiques classiques des zones urbaines sensibles : le pourcentage des jeunes de moins de 20 ans, le nombre d'étrangers, de non-diplômés ou encore le taux de chômage sont supérieurs à la moyenne de la ville, et plus encore à la moyenne régionale.

Démolition et réhabilitation

En 1990, la ville de Saint-Denis signe une convention de Développement social des quartiers (DSQ) pour le Franc-Moisin–Bel Air. Outre la réhabilitation de l'ensemble des logements et la démolition du bâtiment 3, des équipements et des structures nouvelles verront le jour : un nouveau centre commercial en 1992, un lycée polyvalent – le lycée Suger, reconstruction d'un lycée de centre-ville – en 1994, un complexe sportif et l'espace des services publics en 1995, ainsi que l'espace d'entreprises Bel Air qui, depuis 1998, abrite une pépinière d'entreprises et la Miel (Maison de l'initiative économique locale) qui aide à la création d'entreprise.

Ces dernières années, le quartier a connu d'autres transformations importantes avec la construction du quartier du Stade de France et d'une passerelle piétonne qui traverse le canal et désenclave le quartier ; plus récemment, les berges du canal ont fait l'objet d'une réhabilitation. Aujourd'hui, le quartier se situe à proximité de complexes commerciaux et des nombreuses grandes entreprises installées à La Plaine–Saint-Denis. Il bénéficie donc d'un fort potentiel de développement. Néanmoins, les liens entre cette zone économique et le Franc-Moisin ne se tissent pas facilement. La manne d'emplois potentiels ne profite

pas encore à la population du quartier, qui reste précarisée. Fin 1999, le taux de chômage était plus important sur ce quartier que sur l'ensemble de la ville de Saint-Denis (24,4% contre 20,4%), même si, qu'il s'agisse des moins de 25 ans ou des étrangers, il tend à diminuer plus vite sur ce quartier.



Fiche profil de la ZUS Franc-Moisin – Bel Air

DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1999 (SOURCES : INSEE - DIV)

POPULATION

Population totale	8 603
% de moins de 20 ans	32,2
% de 60 ans et plus	9,7
% d'étrangers	31,2
Nombre total de familles	2 060
% de familles monoparentales	18,2
% de familles de 3 enfants et plus	21,2

EMPLOI - CHÔMAGE

Population active occupée	3 122
% d'ouvriers	39,8
% d'employés	35,3
% d'actifs occupés dans l'industrie et la construction	18,0
Nombre de chômeurs	1 011
Taux de chômage total	24,4
Taux de chômage des femmes	24,2
Taux de chômage des 15-24 ans	36,1
Taux de chômage des étrangers	28,1

LOGEMENT

Nombre de logements	3 432
% de logements en immeubles collectifs	93,4
% de résidences principales	86,1
% de logements vacants	12,9
% de logements en immeuble de 10 habitations et plus	79,2

Nombre de logements construits selon la période

Avant 1949	804
de 1949 à 1967	116
de 1968 à 1974	1 992
de 1975 à 1981	318
de 1982 à 1989	12
en 1990 et après	190

FORMATION**Population totale des 15-24 ans****1 435**

Taux de non-diplômés

(hors élèves et étudiants)

33,9

Taux de bac et plus

(hors élèves et étudiants)

27,7

Diplômes de la population de 15 ans et plus (en %)**(hors élèves et étudiants)**

Aucun diplôme

37,3

CEP

12,8

BEPC

8,6

CAP, BEP

21,3

Bac, brevet professionnel

10,1

Bac + 2

5,5

Diplômes supérieurs

4,5

Naissance et évolution d'un quartier en auto- construction (1922-1970)

Natacha Lillo,

*historienne laboratoire Identités-Cultures-Territoires,
université Paris-Diderot (Paris VII)*

La Petite Espagne

Le laboratoire Identités-Cultures-Territoires a beaucoup travaillé sur l'immigration espagnole dans la banlieue nord du département de la Seine². Avant le Franc-Moisin, il existait depuis la Première Guerre mondiale un quartier appelé la Petite Espagne. À cheval sur les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, ce quartier fut construit dans un entrelacs de passages et de ruelles, au pied de grandes usines métallurgiques et chimiques. Bordé par l'avenue du Président-Wilson à l'ouest et le canal de Saint-Denis à l'est, cet espace s'est constitué entre la rue du Landy, qui rejoint Aubervilliers depuis Saint-Ouen, et la rue Cristino-Garcia (anciennement rue de la Justice).

En 1911, quelque 400 jeunes hommes venus d'Espagne travaillaient déjà dans les verreries de Saint-Denis et d'Aubervilliers, souvent recrutés par des négriers sans scrupule. Fin 1912, l'avocat Pierre Laval, futur maire d'Aubervilliers et alors membre de la SFIO, fut à l'origine d'une descente de police dans la grande verrerie Legras de La Plaine. Plusieurs petits verriers espagnols âgés de moins de 13 ans (âge légal pour travailler avant les lois du Front populaire) furent alors arrêtés puis rapatriés dans leur pays d'origine par le consulat d'Espagne.

Pendant la Première Guerre mondiale, l'Espagne resta neutre et vendit des denrées alimentaires (notamment du blé) aux deux puissances belligérantes – tant aux Français et aux Britanniques qu'aux Allemands et aux Autrichiens –, situation qui provoqua un important enchérissement des prix dans le pays. Un réseau de filières d'émigration clandestine s'organisa alors vers la France, les traditionnelles destinations latino-américaines étant momentanément abandonnées à cause du minage des eaux atlantiques par les sous-marins allemands. La grande majorité de ces émigrés espagnols fut embauchée dans l'agriculture, dans le Sud-Ouest et le Midi ; mais d'autres arrivèrent à La Plaine–Saint-Denis pour travailler dans des usines métallurgiques ou chimiques réquisitionnées par la Défense nationale, comme le constructeur automobile Hotchkiss ou le fabricant de fil de fer barbelé la Tréfilerie Mouton.

Lorsque, fin 1918, la plupart de ces hommes rentrèrent au pays, ils y furent à



nouveau confrontés à la cherté des prix et à la disette. Nombre d'entre eux décidèrent alors de retourner en France accompagnés, cette fois, de leur femme et de leurs enfants. Durant toutes les années 1920, des réseaux villageois entiers s'installèrent dans le quartier de la Petite Espagne, à Saint-Denis.

Le Franc-Moisin - Du bidonville à la cité

La naissance du quartier

Au début du XX^e siècle, avant d'abriter de grandes usines sidérurgiques et métallurgiques (côté Saint-Denis) et chimiques (côté Aubervilliers), La Plaine–Saint-Denis était une terre maraîchère destinée à l'approvisionnement de Paris, sur laquelle plusieurs espaces restaient encore disponibles. À partir de 1924, des Espagnols commencèrent à construire des baraques en planches et en parpaings de mâchefer de l'autre côté du canal, sur le champ du Franc-Moisin (au nord-est), alors que deux autres quartiers précaires en autoconstruction existaient déjà à La Plaine, au carrefour Pleyel et au Cornillon. Mais de ces trois lotissements – majoritairement peuplés dans l'entre-deux-guerres par des Espagnols –, le Franc-Moisin fut toujours le plus important. Pour autant, le quartier ne figurait pas au recensement de 1921, et il fallut attendre 1926 pour que les nombreuses baraques en bois édifiées à la va-vite par les migrants eux-mêmes soient prises en compte.

L'ampleur du flux migratoire espagnol dans les années 1920 conduisit à la naissance, dans toute la banlieue nord, de nouveaux îlots, comme le « quartier nègre » (ou quartier Chave) à Drancy, dont le sol appartenait à un maraîcher, déjà propriétaire du sol d'une partie de la Petite Espagne à Saint-Denis³.

Le « quartier chinois »

Le Franc-Moisin fut très vite surnommé *el barrio chino*, soit le « quartier chinois ». Dans une interview au Journal de Saint-Denis⁴, Marie-Luz Luengo Lemaire, membre de la deuxième génération de l'immigration espagnole de l'entre-deux-guerres, racontait qu'une Colombienne vivant dans le quartier avait des yeux en amande « comme les Chinois », d'où cette appellation. Mais l'interprétation qui

semble la plus plausible vient de la référence au *barrio chino* de Barcelone, espace très populaire où régnaient les trafics et la prostitution. Dans leur ouvrage sur les camps d'exilés républicains espagnols sur les plages du Roussillon, Geneviève Dreyfus-Armand et Émile Temime mentionnent qu'une partie du camp d'Argelès avait également été baptisée ainsi comme synonyme de lieu malfamé⁵. À partir de 1925-1926, un des deux lotissements espagnols en autoconstruction sur Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) se vit également attribuer le nom de « quartier chinois », ce qui renvoyait par ailleurs au *barrio negro* (« quartier noir »), traduit par « quartier nègre » à Drancy.

Un quartier en autoconstruction

Marie-Luz Luengo Lemaire a témoigné de la création du quartier espagnol du Franc-Moisin à travers l'histoire de son père :

Avant, la famille était logée au 241, avenue Wilson, par un marchand de sommeil qui faisait dormir des émigrés à sept ou huit dans deux petites pièces. En 1922 ou 1923, après avoir acheté un petit terrain du Franc-Moisin à un maraîcher, mon père a décidé de construire sa maison en parpaings. Comme il travaillait la nuit [à la Tréfilerie Mouton], au début, ma mère avait peur, et puis, très vite, d'autres Espagnols sont venus. Les plus riches construisaient en parpaings, les autres en bois, mais tous se donnaient un coup de main. [...] Des petits propriétaires louaient des parcelles de terrain et chacun faisait construire sa petite maison ou sa baraque. Il y avait des maisons en dur qui n'étaient pas mal du tout. Je me souviens aussi des baraques faites avec du carton goudronné, du bitume et du bois. Nos maisons avaient une cour et parfois une véranda. Les WC étaient au fond de la cour ou du jardin. [...] Les petites rues du quartier avaient la forme d'un escargot...⁶

Les registres de baptêmes du Patronato Santa Teresa de Jesús, administré par des pères clarétains espagnols installés rue de la Justice en 1923, montrent que la toute première naissance dans le quartier du Franc-Moisin fut enregistrée en décembre 1924. En 1926, 6 des 63 familles espagnoles présentes dans ce quartier habitaient déjà Saint-Denis en 1921 ; en 1931, 30 des 120 familles recensées dans l'îlot y vivaient déjà en 1926, 12 venaient d'un autre quartier de Saint-Denis et les 78 autres étaient arrivées d'Espagne dans l'intervalle.

Les recensements de 1926 et 1931 montrent qu'à cette époque aucun numéro n'avait encore été attribué aux maisons du Franc-Moisin ; il fallut attendre 1936 pour que sept voies distinctes soient répertoriées et numérotées. En 1926, le Franc-Moisin comptait 255 habitants espagnols répartis dans 63 foyers ; en 1931, ils étaient 529 répartis dans 119 foyers, et en 1936, 475 pour 116 foyers. Cette installation massive et rapide d'Espagnols entraîna les protestations de plusieurs riverains français, écrivant au maire communiste de Saint-Denis pour se plaindre de caniveaux bouchés, d'absence totale d'hygiène, d'une présence trop importante de familles nombreuses... , laissant transparaître une xénophobie certaine mais également leur inquiétude de petits propriétaires face à ce qu'ils vivaient comme une perte de valeur de leur habitat.

Ces problèmes d'hygiène (existence de fosses communes sans tinettes, absence de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau) étaient généralement dus au fait que les sols appartenaient toujours aux anciens maraîchers, qui refusaient de faire procéder aux travaux de viabilisation et renvoyaient le problème aux Bretons ou aux Espagnols qui avaient construit les baraques et les maisonnettes ; et la loi Sarraut de 1928, qui obligeait les municipalités à viabiliser leur sol, ne s'appliquait pas aux terrains appartenant à des particuliers. C'est ainsi que, de 1924-1925 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les bureaux d'hygiène de la mairie de Saint-Denis et de la préfecture de la Seine lancèrent quantité d'injonctions aux propriétaires des sols du Franc-Moisin, sans le moindre succès. Pour ses habitants, le grand avantage du Franc-Moisin sur la Petite Espagne – très densément peuplée et littéralement « coincée » entre les murs d'enceinte de plusieurs grandes usines – résidait dans son étendue et son aspect champêtre. Ses habitants, très majoritairement d'origine rurale⁷, pouvaient renouer avec leurs racines en cultivant un potager ou en élevant des animaux de basse-cour⁸, ce qui – surtout durant l'Occupation – représentait un complément alimentaire non négligeable. Le Franc-Moisin n'accueillait cependant pas que des Espagnols. S'ils représentaient 84% de sa population en 1926 et 88% en 1931, ils n'étaient plus que 64% en 1936. Entre 1931 et 1936, la France perdit en effet près de 100 000 ressortissants espagnols à cause, entre autres, des conséquences de la crise de 1929, qui entraînaient de nombreux licenciements d'étrangers, notamment après la promulgation des décrets d'août 1932 établissant des quotas dans l'industrie et les services⁹. Par ailleurs, à la suite de la proclamation de la Seconde République



d'Espagne le 14 avril 1931, les premiers gouvernements augmentèrent le salaire minimum et promirent la réforme agraire, ce qui décida de nombreux migrants devenus chômeurs en France à rentrer au pays.

En plus des Espagnols, le Franc-Moisin comptait en 1926 dix foyers français, trois portugais et deux italiens ; neuf français, quatre italiens, un belge, un yougoslave et un polonais en 1931 ; vingt-sept français¹⁰, huit italiens, quatre portugais, un belge, un yougoslave et un polonais en 1936.

De tous les îlots espagnols qui existaient à l'époque à Saint-Denis, sans compter la Petite Espagne, véritable « village » organisé autour de sa paroisse et de ses commerces ethniques, le Franc-Moisin est celui qui a le plus marqué les esprits par son étendue et sa densité de population (près de 600 habitants).

Phénomène commun à toutes ces implantations, des migrants espagnols issus des mêmes provinces se retrouvaient aux mêmes endroits : ceux du nord de la province de Burgos, qui habitaient les immeubles de rapport de l'avenue Wilson avant 1914, continuaient à y loger dans les années 1930 ; quant à ceux originaires d'Estrémadure, ils vivaient pour la plupart dans les impasses et les passages de la Petite Espagne et au Franc-Moisin. L'arrivée des proches se faisait à travers les réseaux familiaux puis villageois et régionaux, processus migratoire classique. Au Franc-Moisin, plusieurs personnes d'une même famille, souvent issues d'une même fratrie, étaient ainsi installées dans la même voie.

Tous ces micro-ensembles espagnols recréaient l'ambiance des villages de départ, reproduisant leurs usages et leurs valeurs ancestrales. Dès la fin des années 1920, épiceries et cafés espagnols s'installèrent au Franc-Moisin et furent recensés en 1931. Bien que nombre de témoins aient insisté auprès de nous sur l'esprit de solidarité et la chaleur humaine qui régnaient dans le quartier en dépit de la précarité du bâti et du faible accès à l'hygiène, cet esprit de « village » portait en soi un fort contrôle social, notamment des femmes – la majorité des primo-arrivantes, ménagères chargées d'enfants pour la plupart, n'apprit jamais à parler français. Mais, au fil des ans, les jeunes filles, arrivées enfants ou nées en France et passées par l'école de la République, purent sortir de cet enfermement, notamment à l'heure d'aller travailler à l'extérieur du quartier.

Le contexte politique

À partir de 1931, la mairie de Saint-Denis fut dirigée par le leader communiste



Jacques Doriot. Mais, en 1934, son exclusion du Parti communiste français (PCF) pour divergence de points de vue avec Maurice Thorez divisa les cellules communistes de Saint-Denis. La majorité des cellules dotées d'une forte présence espagnole prit initialement parti pour Jacques Doriot, qui menait une politique clientéliste très importante dans son « fief » : des allocations de chômage et de nombreuses autres aides sociales (soupes populaires, cantine et colonies de vacances gratuites pour les enfants, bons de vêtements, de lait, de coiffeur, de bains-douches, etc.¹¹) étaient versées par la municipalité aux familles de chômeurs habitant la ville, et ce quelle que soit leur nationalité¹². Ainsi, seule la cellule du Bel Air, correspondant au Franc-Moisin, se rangea du côté de Maurice Thorez, sous l'influence d'un ancien mineur asturien appartenant déjà au Parti communiste d'Espagne avant d'émigrer.

La guerre et l'après-guerre

Lors de la guerre d'Espagne, à partir de juillet 1936, une trentaine de jeunes hommes espagnols ou d'origine espagnole habitant Saint-Denis partirent se battre aux côtés de la République ; mais peu d'entre eux venaient de l'îlot du Franc-Moisin. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Saint-Denis fut bombardé à deux reprises. Durant la nuit du 21 au 22 avril 1944, un premier bombardement visa l'embranchement de la gare de La Plaine-Saint-Denis et affecta surtout les habitants de l'avenue du Président-Wilson. La seconde attaque, le 2 août 1944, fut terrible pour la colonie espagnole, car elle toucha les quartiers du Franc-Moisin et de Pleyel, causant sept décès et une vingtaine de blessés en son sein. Au Franc-Moisin, 66 foyers (24 familles) connurent la destruction partielle ou totale de leur habitation ; les autres durent faire face à des dommages partiels.

Dans son témoignage, Marie-Luz Luengo Lemaire raconte :

Je me souviens du bombardement du 2 août 1944. C'était l'usine Rateau et les hydrocarbures de l'autre côté du canal qui étaient visés, mais c'est notre quartier qui a tout pris. Il ne restait plus que des ruines et des morts. Je suis sortie des décombres à quatre pattes, comme un lapin. Je n'aime pas me souvenir de ça. Une tante nous a relogés dans le quartier de la Mutuelle, pendant plusieurs mois, le temps de nettoyer les lieux. Saint-Denis a été beaucoup bombardé, mais le Franc-Moisin plus encore que les autres



quartiers. Et personne ne s'est occupé de nous. La mairie avait fort à faire, et en plus nos parents étaient des Espagnols. Nous étions donc mis de côté. Ma mère n'a jamais su faire valoir ses droits. C'est bien des années après seulement que nous nous en sommes rendu compte, mais c'était trop tard¹³.

Mais des documents de l'époque émanant de la municipalité contredisent en partie ce témoignage, montrant que certains Espagnols furent dédommagés à la fin de la guerre¹⁴. Après la Libération, tout le monde contribua avec les moyens du bord à la reconstruction du Franc-Moisin, comme l'a évoqué Marie-Luz Luengo Lemaire :

En 1945-1946, tous ceux qui étaient revenus dans le quartier se sont mis à reconstruire leurs maisons avec les moyens du bord. Je me souviens que mes frères faisaient les parpaings eux-mêmes, avec une caisse en bois, du ciment et du mâchefer que nous allions chercher au canal à l'aide d'une brouette. [...]

La naissance de la cité

Jusqu'à la fin des années 1950, le Franc-Moisin fut donc – comme la Petite Espagne – un quartier en autoconstruction, où les baraques de l'entre-deux-guerres avaient été remplacées par des maisonnettes en parpaings. Mais, à partir de 1962-1963, comme nous l'ont raconté certains témoins et comme le montrent de nombreuses photographies – notamment celles de Pierre Douzenel –, de nouveaux immigrants espagnols et surtout de très nombreux Portugais travaillant dans le BTP vinrent s'y installer, notamment à l'occasion de la construction de l'autoroute A1. Les maisonnettes en dur des Espagnols installés depuis l'entre-deux-guerres se retrouvèrent donc très rapidement entourées par un bidonville de style « classique » (comme ceux, contemporains, des Algériens à Nanterre¹⁶ et des Portugais à Champigny¹⁷), constitué de baraques en bois, en papier goudronné et en tôle construites par les Portugais eux-mêmes, marqué par l'absence de conditions minimales d'hygiène (eaux stagnantes, rats, entassement de détritus, etc.) et par l'omniprésence de boue en automne et en hiver. Selon un dénombrement effectué par le commissariat de police de Saint-Denis en septembre 1965 résidaient alors au Franc-Moisin 1 677 Portugais, 159 Espagnols, 51 Algériens, 21 Français, 17 Tunisiens, 14 Marocains, 6 Italiens et 4 Allemands,



soit 1 949 personnes au total ; en mars 1966, ATD Quart Monde établissait le nombre d'habitants à environ 2 500 ; un an plus tard, la préfecture y dénombra 699 familles et 1 200 personnes isolées ; selon le recensement de 1968, le bidonville comptait 2 571 habitants, très majoritairement portugais, effectif qui semble avoir été particulièrement sous-estimé : en effet, en octobre-novembre 1968, un recensement exhaustif de la Sonacotra, réalisé baraque par baraque, dénombra 4 218 personnes réparties dans 739 foyers¹⁸.

Des conflits surgirent alors de nouveau avec les riverains français mais aussi avec les Espagnols installés de longue date, qui se plaignaient d'être envahis par les Portugais, comme en témoigne une plainte adressée en juin 1966 à la mairie de Saint-Denis par un couple au patronyme clairement espagnol, habitant 3 bis, sentier du Franc-Moisin, à l'occasion de l'édification d'une baraque juste sous ses fenêtres¹⁹. Le bureau d'hygiène décida de la classer sans suite au motif que :

Toutes les constructions de ce quartier sont relativement anciennes, et édifiées en contravention avec toutes les réglementations. [...] Tout cet ensemble est en réalité un bidonville dont la disparition est souhaitable le plus rapidement possible.

Dès le milieu des années 1960, la mairie communiste de Saint-Denis prit conscience du phénomène et commença à le dénoncer dans son hebdomadaire local et à travers le journal *L'Humanité*. Des militants d'ATD Quart Monde en firent également état dans leur presse et dans le journal *La Croix*.

Le long processus de résorption du bidonville du Franc-Moisin commença par d'incessantes démarches de la mairie de Saint-Denis auprès de la préfecture (de la Seine, puis du département de la Seine-Saint-Denis, créé en 1965) et des gouvernements gaullistes successifs, pour obtenir les financements nécessaires. Ainsi, en mars 1964, Auguste Gillot, le maire de Saint-Denis, déposait une question écrite au préfet de la Seine concernant le bidonville du Franc-Moisin et, les 26 et 27 mars, *L'Humanité* publiait une longue enquête sur la question.

Mais ce ne fut qu'à partir de novembre 1968 qu'en lien avec la loi Debré²⁰ les opérations de résorption commencèrent, pour s'accélérer à partir de 1969 avec le gouvernement du Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, puis avec le vote de la loi Vivien de juillet 1970, qui étendit la lutte anti-bidonvilles à la résorption de l'habitat insalubre²¹. En attendant la construction d'une cité HLM de



2250 logements en ses lieu et place, les habitants du Franc-Moisin furent petit à petit relogés provisoirement dans des cités de transit, des hôtels meublés ou des foyers de travailleurs immigrés.

Cinq importants incendies successifs, dont les trois principaux furent relayés par la presse nationale, confortèrent les décisions des pouvoirs publics²². La résorption du bidonville se fit donc progressivement, et ce malgré le désaccord de certains habitants, notamment portugais, qui refusaient de payer un loyer dans la cité HLM en construction et préféraient vivre dans des conditions précaires pour économiser un maximum d'argent à envoyer au pays dans l'espoir d'un retour proche.

Après mai 1968, des conflits éclatèrent entre certains résidents portugais et la mairie de Saint-Denis, essentiellement à l'initiative d'organisations maoïstes qui diffusaient leur propagande dans le bidonville et tentaient d'instrumentaliser ses habitants à des fins anti-communistes.

La résorption du bidonville dura jusqu'en janvier 1974, date à laquelle les dernières baraques furent détruites ; à cette époque, la majeure partie de leurs habitants avait déjà été relogée dans les barres et les tours HLM de la toute nouvelle cité du Franc-Moisin. Cette dernière abrita non seulement des immigrés en provenance de la péninsule Ibérique issus de ce bidonville, mais également des membres de la colonie espagnole installés dans le bidonville « communautaire » du Cornillon²³ ou à la Petite Espagne.

Notes

- 2 Ce travail est le fruit des recherches effectuées à l'occasion de la rédaction de la thèse : *Espagnols en « banlieue rouge »*. *Histoire comparée des principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XX^e siècle*, doctorat d'histoire, Sciences-Po Paris, 2001. Voir également Natacha Lillo, *La Petite Espagne de La Plaine–Saint-Denis*, Autrement, Paris, 2004. Pour plus d'informations, voir le mémoire de maîtrise d'histoire de Cédric David, *La résorption des bidonvilles de Saint-Denis. Un nœud dans l'histoire d'une ville et « ses » immigrés. Fin des années 1950-fin des années 1970*, Paris I, 2002, dactyl. Ces différents travaux sont consultables aux Archives municipales de Saint-Denis et aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. On trouve également aux Archives municipales de Saint-Denis le mémoire de maîtrise d'histoire de Christian Villain : *Le Franc-Moisin, un quartier de Saint-Denis et ses habitants immigrés, 1922-1954*, Paris VIII, 1998.
- 3 **Pierre Barron**, *Le « quartier nègre », histoire sociale d'un quartier d'ouvriers espagnols depuis 1924*, mémoire de DEA de sociologie, EHESS, 1998, dactyl. Disponible aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.
- 4 **Marie-Luz Luengo Lemaire**, « Mon père, premier Espagnol à s'installer sur le champ de luzerne qu'était le Franc-Moisin », *Le Journal de Saint-Denis*, 11 avril 1995. Dans les recensements de 1926 et de 1931, nous avons effectivement retrouvé la trace d'une Colombienne, épouse d'un Espagnol.
- 5 **Geneviève Dreyfus-Armand, Émile Temime**, *Les camps sur la plage. Un exil espagnol*, Autrement, Paris, 1995.
- 6 **Marie-Luz Luengo Lemaire**, *op. cit.*
- 7 Comme le reste des Espagnols installés à Saint-Denis à l'époque, la majorité des habitants du Franc-Moisin venait de petits villages de l'est de la province de Caceres, en Estrémadure.
- 8 D'après **Marie-Luz Luengo Lemaire** (*op. cit.*), un Espagnol y possédait même une chèvre.
- 9 En 1931, 13 % des hommes de la colonie espagnole de Saint-Denis en âge d'être actifs étaient déjà recensés comme chômeurs ; ils étaient 47 % en 1936.
- 10 Ce qui marque un déclassement social certain et une paupérisation de la classe ouvrière française entre 1931 et 1936, dus à l'importance des licenciements dans les grandes usines de Saint-Denis et de toute la banlieue nord.
- 11 **Jean-Paul Brunet**, *Saint-Denis la ville rouge, 1890-1939*, Cujas, Paris, 1981.

- 12 À la différence de la ville voisine d'Aubervilliers, où le maire Pierre Laval refusa, jusqu'à la fin 1934, d'accorder des subsides de chômage aux Espagnols en l'absence de la signature d'un traité bilatéral de réciprocité en la matière.
- 13 **Marie-Luz Luengo Lemaire**, *op. cit.*
- 14 Ainsi, un autre témoin de la colonie espagnole, dont la famille vivait rue Bisson, à Aubervilliers, et dont la maison avait été entièrement rasée par ce même bombardement, nous avait assuré que sa famille n'avait touché aucune indemnisation ; or nous avons retrouvé son nom dans les listes établies en 1945-1946 par la mairie de la commune.
- 15 **Marie-Luz Luengo Lemaire**, *op. cit.*
- 16 **Éliane Dupuy, Abdelmalek Sayad**, *Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Autrement, Paris, 1995.
- 17 **Marie-Christine Volovitch-Tavarès**, *Portugais à Champigny : le temps des baraques*, Autrement, Paris, 1995.
- 18 **Cédric David**, *La résorption des bidonvilles de Saint-Denis. Un nœud dans l'histoire d'une ville et « ses » immigrés. Fin des années 1950-fin des années 1970*, Paris I, 2002, dactyl.
- 19 **Cédric David** a repéré de nombreuses plaintes du même type, émanant souvent d'« anciens habitants » espagnols du sentier du Franc-Moisin.
- 20 La résorption fut votée en décembre 1964 dans le cadre de la loi Debré dite « loi anti-bidonvilles ».
- 21 Cette loi fit suite à l'importante médiatisation du décès de cinq immigrés maliens dans l'incendie d'un taudis à Aubervilliers.
- 22 Le premier incendie eut lieu le 24 avril 1967 : une fillette portugaise fut gravement brûlée et quelque 200 personnes furent sinistrées suite à la destruction d'une soixantaine de baraques. Le deuxième se produisit dans la nuit du 16 juin 1967 et prit rapidement une grande ampleur, à cause de l'inflammabilité des baraques de bois au toit en papier goudronné ; 300 personnes furent sinistrées, dont 110 enfants. Alors que la résorption avait été entamée, un troisième incendie ravagea une grande partie des baraques du Franc-Moisin dans la nuit du 15 juin 1970, conduisant la municipalité à reloger 600 personnes en urgence, majoritairement de nationalité portugaise.
- 23 **Sophie Sensier, Natacha Lillo**, *Petite Espagne*, Yenta Production, Images Plus, film documentaire de 59 minutes.

Des témoignages pour une histoire

Benoît Bréville,

*doctorant, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle,
université Paris I Panthéon-Sorbonne*

L'archive orale sert à éclairer la part d'ombre des archives écrites. La politique de la ville, comme toute politique publique, est fortement paperassière. La plupart des documents qui en émanent sont normés et arides ; ils occultent les tensions et oppositions entre partenaires tout comme le ressenti des acteurs de cette politique et des habitants, pour s'en tenir souvent à des éléments factuels. Recueillir des témoignages oraux permet d'aborder la politique de la ville « par en bas » – ou « bottom up », selon les termes en vogueur dans la littérature anglo-saxonne – afin de comprendre comment ceux qui ont vécu, pensé ou appliqué cette politique perçoivent son histoire.

Sur le site du Franc-Moisin, 24 témoins ont été interrogés, représentant l'ensemble des niveaux d'implication de la politique de la ville : des représentants de l'État, de la municipalité, des bailleurs, de l'équipe de Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), des responsables associatifs, des habitants, etc. Pendant une à deux heures, chacun s'est prêté au jeu de l'entretien historique. Cet article tentera de croiser les regards de ce corpus de témoins polyphonique, afin de montrer l'apport des archives orales pour le travail de l'historien.

L'entrée du quartier en politique de la ville

Le Franc-Moisin au début des années 1980

C'est de la résorption d'un bidonville de près de 5 000 habitants en 1968 que le quartier du Franc-Moisin sort de terre au début des années 1970. Au moment d'entrer en politique de la ville, il se présente comme un ensemble de douze immeubles regroupant 2 259 logements appartenant à deux bailleurs, l'Office public d'habitations à loyer modéré (OPHLM) de Saint-Denis et Logirep. Les dysfonctionnements urbains y sont alors importants : le réseau de voirie entre les immeubles est partiellement inexistant, les espaces extérieurs sont peu entretenus et les bâtiments sont entourés de buttes qui, selon le commissaire de police, rendent ardues les interventions policières car elles permettent aux délinquants de mettre



en place un système de guet. Aux problèmes urbains du Franc-Moisin s'ajoute la situation sociale difficile des 7 830 habitants qui y résident : il s'agit d'une population jeune (en 1982, 40 % des habitants ont moins de 20 ans), à forte proportion d'étrangers (un tiers de la population totale) et à large dominante populaire (plus de 85 % des actifs sont ouvriers ou employés)²⁴. Pour ces habitants, vivre au Franc-Moisin est bien souvent un choix par défaut :

Les gens acceptent de venir y habiter en transit pour quelques années, dans l'espoir de se voir attribuer, par la suite, un logement en centre-ville²⁵.

Le choix de leur implantation est avant tout motivé par des impératifs fonctionnels, comme le rapprochement de leur lieu de travail, un changement d'emploi, un mariage, le prix des loyers, etc. :

Il est évident que le quartier lui-même, sa vie, son organisation n'interviennent que très peu dans l'implantation. Au mieux, ce ne sont que des facteurs neutres, non négatifs²⁶.

Ce tableau plutôt sombre doit toutefois être nuancé, car les atouts du quartier sont également nombreux : il est relativement peu enclavé (la Porte de Paris n'est située qu'à une dizaine de minutes à pied) ; les logements y sont bien équipés et spacieux ; le plan-masse, organisé selon un aménagement en îlots, a des qualités certaines ; le maillage associatif est assez dense, du fait du fort ancrage d'associations entretenant des liens plus ou moins étroits avec la municipalité communiste.

Le dispositif « projet de quartier »

Au début des années 1980, le Franc-Moisin rassemble donc toutes les caractéristiques nécessaires à son entrée dans un des dispositifs de la politique de la ville nouvellement créée. Les bailleurs, et en particulier l'OPHLM, ont alors joué un rôle déterminant : le déficit financier de l'Office public rend en effet urgente une intervention d'envergure. Selon le directeur de cet organisme,

en 1984, la situation de l'Office était celle d'un organisme dit « en difficulté », c'est-à-dire avec un déficit d'exploitation et un passif financier relativement importants. [...] À cette époque, un diagnostic avait révélé qu'une part non négligeable du déficit provenait d'une vacance structurelle et permanente au Franc-Moisin. Et, évidemment, cette situation correspondait à une perte financière considérable puisqu'on avait en permanence 150 appartements vides sur le quartier.

La mauvaise image du quartier, conjuguée à des carences objectives, entraîne une stratégie d'évitement de la part des demandeurs de logement social. L'OPHLM de Saint-Denis incite donc la municipalité à entrer dans la politique de la ville car, pour reprendre les propos de son directeur, « *c'est là que se trouvait l'argent pour agir* ». Des débats ont alors lieu au sein de l'équipe municipale : certains élus sont réticents à l'idée d'établir un partenariat avec un gouvernement socialiste qui a tout juste entamé le « tournant de la rigueur » et que les quatre ministres communistes (Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite et Marcel Rigout) ont quitté :

Après une discussion assez longue en réunion des maires adjoints communistes, on a finalement répondu favorablement à la proposition de l'État. C'était une époque où on était toujours un peu méfiant vis-à-vis de l'État. Il faut se rappeler que cela se passait une petite année seulement après le départ des ministres communistes du gouvernement de Pierre Mauroy, et qu'il y avait une certaine défiance entre le PS et le PCF. Mais on a fini par accepter car on se disait que c'était important pour le quartier, qu'il fallait travailler à le désenclaver, à reprendre les espaces extérieurs, etc. (Entretien avec un maire adjoint de Saint-Denis.)

En 1986, une fois ces débats tranchés, le Franc-Moisin signe son entrée officielle dans la politique de la ville avec l'adoption d'une procédure « projet de quartier » qui permet à l'État de financer une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) et différentes études. Trois vastes enquêtes, sociale, sanitaire et urbaine, sont alors lancées ; elles vont constituer le socle des actions entreprises par la suite. Les témoins interrogés dressent pour la plupart un bilan positif du travail de cette première équipe de terrain. Une habitante et militante associative déclarait à propos de la chef de projet :

Alors elle, il ne faut pas y toucher ! Elle était très bien. [...] Elle allait vraiment dans le sens des gens. Elle savait mener une démarche quartier.

De même, un membre de la MOUS suivante considérait que :

même si ça a pu être douloureux parfois, c'est une équipe qui a donné beaucoup de sens, qui a mis le projet sur les bons rails parce qu'elle n'a pas triché sur les ambitions ; elle s'est octroyé une légitimité et a maintenu un haut niveau qualitatif.

L'opposition au projet urbain

Ces jugements positifs rétrospectifs ne doivent cependant pas masquer les tensions qui ont pu exister, en particulier autour du schéma directeur d'aménagement élaboré en 1988 par les architectes de la MOUS et qui prévoyait notamment la création de voiries traversantes et le déplacement du centre commercial. L'Amicale des locataires du Franc-Moisin se positionne alors comme chef de file de l'opposition à ce projet urbain, dénonçant d'abord le manque de concertation. Dans une lettre adressée au maire de Saint-Denis, la présidente de l'Amicale écrit :

Lors de diverses réunions de présentation du projet général, il nous avait été assuré que chaque opération ferait l'objet d'une consultation particulière de la population et que deux opérations, le centre commercial et la halle des sports, devraient se concrétiser rapidement. Or, il semblerait que le dossier du nouveau centre commercial soit bouclé et décidé, alors que la population n'a pas été consultée sur le principe même du déplacement de ce centre²⁷.

S'appuyant sur un sondage mené auprès de 1 109 habitants, l'Amicale affirme que 87 % des personnes interrogées souhaitent le maintien du centre commercial à son emplacement d'origine²⁸. Elle est soutenue dans son combat par d'autres associations du quartier²⁹ (Association des femmes du Franc-Moisin, Union des femmes françaises, Association de parents d'élèves de l'école du Rû de Montfort). L'autre point de discordance concerne le projet de circulation interne au quartier. L'Amicale fait alors circuler une pétition qui recueille plus de 700 signatures. L'opposition de la population à la création de nouvelles rues dans le quartier est telle que le maire de Saint-Denis décide d'intervenir personnellement dans le conflit en adressant une lettre aux habitants. Dans la première version de cette lettre (la version définitive étant plus diplomatique), le maire dénonce « *le dialogue de sourds nourri par des a priori*³⁰ » instauré par cette association. Selon lui,

l'Amicale, en diffusant un questionnaire déformant ou caricaturant nombre des propositions [...], ne semble malheureusement pas s'engager dans la bonne direction. [...] Il ne semble pas raisonnable, de la part d'une association qui se veut le porte-parole de la population, de se livrer à une importante surenchère démagogique³¹.



Les témoignages recueillis ont permis de révéler une dimension totalement absente des documents écrits : d'après certains témoins, le blocage s'explique avant tout par des raisons d'ordre politique ; à la fin des années 1980, plusieurs courants s'affrontent au sein du Parti communiste français, et ces dissensions nationales ont des répercussions au niveau local. En 1989 se pose la question du départ de Marcelin Berthelot, maire de Saint-Denis depuis 1971 et âgé de 72 ans³². Les communistes de Saint-Denis se trouvent divisés entre les « refondateurs », qui soutiennent Marcelin Berthelot et son successeur désigné, Patrick Braouezec, et les « orthodoxes » qui appuient Maurice Soucheyre, plus vieil élu de Saint-Denis et candidat « naturel » à la succession de Marcelin Berthelot³³. Il semblerait qu'une part de l'opposition au projet de la MOUS tire son origine de ce « conflit » politique ; c'est en tout cas ce que pensent certains membres de la MOUS suivante :

Je ne sais pas vraiment si on peut parler d'opposition à un schéma de circulation : il y a surtout eu, par certaines associations très influentes sur le quartier, manipulation de l'opinion des gens à des fins politiques.

Ce même témoin met aussi en avant le fait que la présidente de l'Amicale des locataires était à cette époque la femme d'un élu municipal qui soutenait Maurice Soucheyre...

Le Développement social des quartiers ou la « phase opérationnelle »

Le tissu associatif se déchire

Le « projet de quartier » s'achève sur une période quelque peu conflictuelle, aboutissant au départ des membres de la MOUS, qui dénoncent « *la consistance de la mission en temps de travail et les difficultés rencontrées dans les premières opérations engagées avec les différents maîtres d'ouvrage*³⁴ ». Pour la nouvelle MOUS, la tâche qui s'annonce est particulièrement ardue : assurer la transition entre le « projet de quartier » et le « Développement social des quartiers » (DSQ), c'est-à-dire entre la phase d'étude et la phase opérationnelle. Le 1er juillet 1990, le maire de Saint-Denis signe une convention de Développement social des quartiers avec l'État. Cette



nouvelle période de la politique de la ville s'ouvre sur l'organisation d'une grande fête, l'opération Quartiers Lumières. Initié par Jack Lang, ce programme permet l'octroi de subventions massives destinées à l'organisation d'une fête à vocation culturelle. Ainsi, les 24, 25 et 26 mai 1991, plus de 4 000 personnes assistent au Franc-Moisin à des concerts d'artistes de renom comme Cheb Khaled ou Manu di Bango³⁵. Selon une maire adjointe de Saint-Denis, cette opération a permis de retisser des liens entre la municipalité, les associations et les habitants après la période houleuse de la fin du « projet de quartier ». Un responsable associatif impliqué dans l'organisation de la fête considère, quant à lui, que cette opération a été l'occasion de faire venir au Franc-Moisin, pour la première fois, des personnes qui, sans cela, n'y seraient sans doute jamais venues. Mais cette fête a aussi révélé un conflit larvé entre les associations de bénévoles et les associations de salariés. En effet, grâce à la manne financière qu'il représente, le DSQ a contribué à développer la vie associative du quartier et, conséquemment, à exacerber la coupure entre les associations de permanents – qui vivaient essentiellement des subventions de la politique de la ville – et les associations de militants, pour l'essentiel issues du tissu associatif traditionnel de la banlieue rouge et qui recevaient une aide dérisoire au titre du DSQ. Les associations de bénévoles reprochent à cette fête de gaspiller des sommes faramineuses pour une action-spectacle. Une militante associative, alors adhérente du Parti communiste, témoigne :

La fête Quartiers Lumières, c'était énorme. La maire adjointe en charge du Franc-Moisin s'est à l'époque fait souffler dans les branches parce qu'on lui a dit : « Pourquoi avez-vous signé ce contrat avec l'État, tout en sachant que nous, on galère, et qu'on va rester dans le caca après la fête ? » C'est ce que la majorité des associations lui a reproché.

En fait, la raison plus profonde invoquée par certains témoins réside dans le fait que

les anciens se sont trouvés dépossédés de leur fête de quartier au profit de ces associations qui s'affirmaient avec la politique de la ville,

et ont, à cet égard, nourri un ressentiment contre les associations de professionnels qui ne cherchaient qu'à obtenir des subventions. L'opération Quartiers Lumières

a servi de catalyseur à cette opposition dormante et a mis en lumière le reflux du militantisme communiste.

Le Franc-Moisin change de visage

Au début des années 1990, le bâti du Franc-Moisin est dégradé, et les équipements collectifs, pourtant prévus dans les plans initiaux, sont quasiment absents. Le dispositif DSQ va permettre de s'attaquer de front à ces deux problèmes. L'implantation de nouveaux équipements est souvent citée par les témoins, particulièrement les habitants, comme faisant partie des événements qui ont marqué l'histoire du Franc-Moisin. En quelques années, le quartier se couvre d'installations qui contribuent à en faire une ville dans la ville : le bureau de poste, le nouveau centre commercial, le complexe sportif, l'Espace services publics, le lycée Suger et, quelques années plus tard, la passerelle et le pont tournant qui relie le Franc-Moisin à La Plaine–Saint-Denis et au Stade de France. « *Tout cela, c'est bien, surtout pour les personnes âgées* », expliquait une responsable associative. Néanmoins, certains témoins se montrent beaucoup plus réservés vis-à-vis de ces nouveaux équipements, comme le souligne ce dernier :

D'un côté, on a besoin d'infrastructures parce que le quartier, entre le Bel Air et le Franc-Moisin, compte 11000 habitants. Mais d'un autre côté – c'est la contradiction –, comme c'est sectorisé, nos enfants vont à la crèche, à la maternelle, au primaire, au collège et au lycée au Franc-Moisin. On a tout ici, le gymnase, le centre d'arts plastiques, la poste... il n'y a donc plus d'ouverture. On a un besoin, mais ce besoin est négatif pour nous car les gens qui ne prennent pas l'habitude de sortir de leur quartier, ils s'enferment. C'est ainsi que vous avez des enfants qui se retrouvent avec les mêmes amis de 3 mois à 21-22 ans. À la limite, si le lycée Suger avait pu être construit à la Porte de Paris, ça aurait permis de mélanger les gens du Stade de France, de la Porte de Paris, de La Plaine et, pourquoi pas, de la Porte de la Chapelle et du Franc-Moisin. Tandis que là, le lycée Suger, c'est uniquement Joliot-Curie et le Franc-Moisin.

De son point de vue, il aurait mieux valu désenclaver le quartier en développant massivement les transports en commun, pour permettre aux habitants de se déplacer, notamment vers le centre de Saint-Denis et de Paris. Ce témoignage permet de mesurer la distance qui s'instaure parfois entre l'intention initiale des

pouvoirs publics et le ressenti rétrospectif des habitants. Le cas du lycée Suger en est une parfaite illustration ; la proviseure de ce lycée expliquait la création du nouvel établissement en ces termes :

Côté ville, on s'inscrivait dans une logique de politique urbaine. C'est elle qui a proposé le terrain (ce sont toujours les villes qui proposent les terrains) qui se trouvait à l'entrée du quartier du Franc-Moisin–Bel Air ; et ça, c'était dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution de ce quartier. Le choix de l'emplacement n'est absolument pas innocent : d'abord, on y trouvait un terrain appartenant à l'armée qu'il était possible d'acheter et de donner à la région ; mais avant tout, c'était l'entrée symbolique du quartier, la jonction entre le quartier et la ville ; et un lycée, ça ne recrute pas sur un quartier, son recrutement est plus ouvert. Ainsi, le fait de construire un lycée à cette entrée-là du quartier indiquait bien que la ville et la MOUS avaient pour volonté de lutter contre l'enclavement du quartier ; c'était un symbole extrêmement fort, une façon d'amener dans le quartier, en toute légitimité, tout un tas de jeunes gens qui, sans cela, n'y seraient jamais venus.

À l'inverse, d'autres perçoivent le lycée comme un facteur supplémentaire d'enfermement. Toutefois, ce type de réactions doit être analysé comme des réactions *a posteriori* : au tournant des années 1980, l'implantation d'équipements au Franc-Moisin correspondait à une demande forte de la part des habitants. Dans un sondage réalisé en 1989 auprès de 1 109 personnes, l'Amicale des locataires demandait aux enquêtés ce qu'ils souhaitaient pour le quartier : 96% ont répondu un bureau de poste, suivi de près (95%) par le passage en soirée des autobus 170, 302 et 142, 92% une halle des sports, 88% une bibliothèque et 84% une piscine³⁶...

La réhabilitation de la cité

En plus de ces nouvelles implantations, les changements urbains concernent aussi la réhabilitation des bâtiments et la réfection des espaces extérieurs : en cinq ans, de nouvelles rues sont créées entre les immeubles, des arbres sont plantés, les halls d'immeuble sont rénovés, les façades sont repeintes, un bâtiment est démoli, etc. Les regards portés sur la réhabilitation divergent tant qu'il est impossible de faire

parler les habitants et les responsables associatifs d'une voix unique. Une habitante, arrivée dans le quartier en 1987 et ayant vécu dans le bâtiment 3 puis, après son implosion, dans le bâtiment 9, considère que, grâce à la rénovation,

le quartier a moins une apparence de cité : ils ont tout modernisé. Les halls ont été changés, on y a mis des miroirs et des cadres. Certains halls de la Logirep ont des plantes au milieu. Le quartier, c'est beaucoup plus joli. En été, c'est fleuri. Quand je suis arrivée, on n'avait pas tout ça, c'était plus gris.

Cette même habitante considère que les problèmes urbains du quartier sont surtout à mettre à l'actif des habitants eux-mêmes :

C'est vrai que les gens continuent à dégrader. Moi, ce qui me choque, c'est l'incivilité. C'est vrai que l'État, enfin la mairie, fait beaucoup de choses : on fait le ménage, on repeint tout, mais c'est à chaque fois « redégradé ». On ne peut pas dire qu'elle fasse rien. Les gens de mauvaise foi vont dire : oui, on nous prend de l'argent, on paye... Oui, c'est vrai, on paye, mais on y vit ! On paye mais c'est pour nous, c'est pour nos enfants...

D'autres témoignages d'habitants viennent contrebalancer son jugement. Certains considèrent que les actions sur l'urbain ne sont qu'un cache-sexe qui masque les difficultés sociales :

C'est pas parce que vous allez mettre des volets aux fenêtres des logements ou que vous allez repeindre des escaliers que ça va changer la vie des personnes qui vivent au Franc-Moisin, que ça va régler leurs problèmes.

D'autres pensent que les efforts ont trop porté sur les espaces extérieurs de la cité et pas assez sur les parties communes et les logements eux-mêmes :

Ils ont fait d'énormes travaux au Franc-Moisin, c'était magnifique... , mais quand ils ont fait ces travaux, j'ai dit : Monsieur [l'architecte], c'est pas ces travaux-là dont les locataires ont besoin. Nous, on a besoin de notre intérieur ; on s'en fout de la vue de l'extérieur. Si l'extérieur est beau mais que l'intérieur est moche, qu'est-ce que ça peut nous faire à nous ? Ça ne nous arrange pas ! Je leur ai dit plusieurs fois : c'est pas dehors qu'il faut

améliorer les choses, c'est à l'intérieur ! Regardez nos escaliers : ils sont dégradés. Est-ce que vous allez faire quelque chose dans nos escaliers ? Pareil pour les ascenseurs : qu'est-ce qu'ils font quand ils sont cassés ? Bon, ils ont quand même posé les doubles vitrages au moment de la construction du Stade de France : ça, c'était bien !

À la différence des critiques sur l'implantation d'équipements, qui ne sont apparues qu'a posteriori, les appréciations négatives sur la réhabilitation sont contemporaines des projets eux-mêmes. Dans une enquête commandée par la ville de Saint-Denis au début des années 1990 à l'anthropologue Luc Faraldi, alors que les opérations de rénovation viennent à peine de débiter, on constate que les habitants sont clivés selon la même ligne de démarcation. D'un côté, ceux qui se réjouissent :

La réhabilitation, ça va apporter une esthétique. Ce qu'ils ont fait sur les façades, c'est bien. Quelqu'un de l'extérieur qui arrivera dans la cité trouvera que c'est beau, que c'est propre.

Ou encore :

Aujourd'hui, c'est propre : on est plus fier de la cité. Maintenant, quand mes beaux-parents viennent, ils trouvent ça très bien..., en tout cas beaucoup mieux qu'avant.

De l'autre, ceux qui se méfient :

Les travaux faits sur l'extérieur ne vont pas changer les mentalités, les graffitis réapparaissent tout de suite. En fait, on paye pour rien ; ils cachent la misère avec la peinture.

Seule la décision de démolir le bâtiment 3 semble faire l'unanimité parmi les témoins interrogés, chacun apportant ses justifications propres. Les responsables associatifs et les habitants considèrent que ce bâtiment est un lieu de délinquance et concentre trop de personnes en grande difficulté sociale. La municipalité, qui avait dans un premier temps envisagé une réhabilitation lourde du bâtiment, a finalement abandonné ce projet aux coûts trop élevés pour se tourner vers la démolition. Mais c'est au sein de l'OPHLM que se trouvent les plus fervents



partisans d'une démolition : en arrivant au Franc-Moisin au début des années 1980, le directeur de l'Office se souvient avoir immédiatement pensé qu'il faudrait un jour détruire ce bâtiment, une « *horreur urbaine* » car il est surdimensionné, coupe le quartier en deux sans aucune logique et concentre une majorité écrasante de grands logements (80% des 260 logements sont des F4 ou des F5). De plus, pour l'Office, ce bâtiment représente des coûts de gestion trop élevés : vacance locative, turnover, endettement, dégradations à répétition... Pourtant, si la démolition a permis de régler certains problèmes, les années qui ont suivi l'implosion ont connu leur lot de difficultés. Le déblaiement des gravats a duré plus de deux ans ; le cadre de vie des habitants des bâtiments 1 et 2, qui jouxtent le chantier du bâtiment 3, s'est fortement dégradé, et la vacance locative s'y est développée :

C'est bien simple : tout le monde voulait partir, et personne ne voulait s'installer dans des immeubles donnant sur un chantier très bruyant et sur un trou immense devenu un véritable lieu de trafic.

Après la démolition, un long débat s'est engagé entre les bailleurs et la municipalité sur ce qu'il fallait faire de cet espace libre de 25 000 m², soit l'équivalent de la surface de deux basiliques de Saint-Denis. La municipalité souhaitait reconstruire des petits ensembles de logements mais l'OPHLM et Logirep, qui avaient beaucoup investi sur le Franc-Moisin ces dernières années, refusaient d'être maîtres d'ouvrage. Le projet de reconstruction a donc été abandonné et, pendant des années, rien n'a été fait. Encore aujourd'hui, des aménagements restent à réaliser. Si la décision de démolir est approuvée par la majorité des témoins, si le relogement est unanimement salué comme un succès, un certain nombre de critiques portent sur « l'après-bâtiment 3 », sur la lenteur dans les prises de décision et sur les promesses non tenues : « *À cette époque, on nous promettait n'importe quoi ; on nous a même parlé d'une piscine* », déplorait un jeune habitant, ancien responsable associatif.

Du développement social des quartiers au contrat de ville

La partie précédente cherchait à exposer le regard des habitants et militants associatifs du Franc-Moisin sur les changements de leur quartier. Nous allons à présent tenter d'appréhender la politique de la ville à travers le regard de ses acteurs.



L'âge d'or du DSQ

Durant le « projet de quartier », les structures mises en place sont relativement légères : la MOUS ne comptait que quatre permanents, dont deux architectes rattachés à un cabinet privé. Avec le DSQ, d'importants moyens sont concentrés sur le Franc-Moisin, et l'équipe de terrain s'étoffe peu à peu, au point de rassembler, en 1992, sept membres qui se consacrent à plein temps au quartier : un chef de projet et son adjointe, un architecte-urbaniste, un ingénieur-paysagiste, un coordinateur social, un coordinateur ZEP et un médecin de santé publique. Cette organisation, qui permet à des spécialistes de différents secteurs de travailler ensemble, est particulièrement appréciée des acteurs de terrain interrogés :

Entre 1992 et 1995, la MOUS se réunissait tous les lundis après-midi de 13 h à 18-19 h. Étaient présents Vaudé, Gibert, Jacquelin, la coordinatrice ZEP... et on balayait tous les sujets du moment de manière transversale, que ce soit les sujets liés à l'aménagement des espaces publics ou des espaces extérieurs de la cité, que ce soit les sujets un peu chauds sur le relogement, la création de l'Espace services publics du Franc-Moisin ou l'arrivée de La Poste. Tout le monde avait son droit à la parole. En termes de projets d'aménagement, il y a eu des apports très intéressants de la part de collègues qui n'étaient pas des spécialistes, notamment sur la manière dont peuvent être perçus des espaces de convivialité, des espaces de jeux...

L'interface avec l'État est particulièrement importante. À partir du 1^{er} janvier 1991, un sous-préfet chargé de mission à la ville est nommé en Seine-Saint-Denis. L'ensemble des acteurs rencontrés s'accorde à saluer son ancrage local : « C'était une époque où le sous-préfet venait avec vous rencontrer les associations, qu'il connaissait d'ailleurs pratiquement toutes », constate un membre de la MOUS. Les contacts entre la MOUS et l'État sont si étroits que le sous-préfet Ville considère le chef de projet comme un membre de son équipe :

Dans chacun des huit quartiers en DSQ³⁷, il y avait une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à la tête de laquelle se trouvait un responsable qui faisait quasiment partie de « notre équipe ». Nous nous réunissions une ou deux fois par semaine à la préfecture pour mettre en place tous les programmes et les financements, et discuter des problèmes qui pouvaient se poser. Ces responsables étaient sur le terrain et, naturellement, moi, je faisais au moins une fois par mois le tour des quartiers pour rencontrer les associations sur place, soit lors de visites un peu improvisées, soit à l'occasion de rencontres organisées par la mairie.

Le passage au contrat de ville

Ce mode d'organisation dure quatre ans, jusqu'au XI^e contrat de plan État-Région. L'État décide alors de généraliser le « contrat de ville », expérimenté dès 1992 sur treize sites. Deux raisons principales expliquent ce choix : il s'agit, d'une part, d'élargir le périmètre d'intervention de la politique de la ville, et, d'autre part, de supprimer la mosaïque de procédures (DSQ, convention ville-habitat, convention de quartier, contrat action-prévention-sécurité³⁸). Ce changement de dispositif constitue une inflexion majeure dans l'histoire de la politique de la ville : l'échelle d'intervention se déplace du quartier vers la commune. Cette évolution est lourde de conséquences pour le secteur du Franc-Moisin – Bel Air : il était le seul quartier de Saint-Denis à être classé DSQ et rencontrait, à ce titre, une attention particulière de la part de la municipalité et de l'État. Avec la signature du contrat de ville, il devient un quartier de Saint-Denis comme les autres, ce que déplorent les acteurs engagés sur le terrain :

Je dirais qu'il y a deux périodes dans la politique de la ville au Franc-Moisin : la période 1991-1995, où on a à la fois une équipe opérationnelle qui tourne bien, des projets qui sortent, de l'argent qui arrive et des correspondants « politique de la ville » au sein de l'État professionnels et pertinents. On a notamment travaillé avec Édith Frezza, la coordinatrice État pour le DSQ Franc-Moisin, qui était quelqu'un de très bien, de très pertinent sur les dossiers. C'était quelqu'un qui, lorsqu'on lui présentait un dossier d'aménagement, nous faisait des remarques. Elle instruisait les dossiers avant les CLIP³⁹ et les demandes de subventions, et elle apportait une vraie valeur ajoutée ; elle posait des interrogations de fond sur les projets, faisait des remarques intéressantes, bref, elle nous a apporté pas mal de choses. Et puis la période 1996-2002, où, en face de nous, on n'a plus des experts mais des gestionnaires de dossiers. On se retrouve donc avec des gens qui nous disent : « Oui, votre dossier est bien mais il manque la délibération machin chose » ou « Votre plan de financement ne tombe pas juste ». C'était des gestionnaires, des gens qui nous disaient : « La commission, c'est le 12 et il nous faut le dossier pour le 8 », mais sur le fond, pas grand-chose. Ça a été assez frappant, on a vraiment connu deux étapes au Franc-Moisin.

Les acteurs de terrain regrettent également les changements d'organisation au sein de la MOUS au moment du passage au contrat de ville. L'équipe de terrain est

progressivement municipalisée ; le chef de projet devient « responsable de démarche quartier⁴⁰ » et le secrétaire général adjoint de la mairie prend la fonction de « chef de projet du contrat de ville ». À ce titre, il doit assurer des tâches plus administratives que son prédécesseur du DSQ, puisqu'il est

chargé d'instruire, de rapporter devant le comité de pilotage les dossiers relatifs aux actions à mener et à financer, il [est] l'interlocuteur de terrain tant des élus et services de la commune que des services de l'État.

Si le regard des acteurs du DSQ sur le passage au contrat de ville est largement négatif, il doit être interprété dans la perspective de l'histoire personnelle de ces acteurs. Le jugement des « concepteurs » de la politique de la ville est très différent. Selon un élu municipal, le contrat de ville a permis « l'élaboration d'un travail beaucoup plus fin à l'échelle de la ville », mais aussi de « sortir de la stigmatisation de tel ou tel quartier ». De même, un haut fonctionnaire de la préfecture de Seine-Saint-Denis considérait que, grâce au nouveau dispositif, il avait été possible d'entreprendre des actions globales, inscrites dans la durée.

La politique de la ville est faite de contacts informels ; elle s'incarne dans les personnes qui la mettent en mouvement ; elle est tournée vers des individus qui en bénéficient. Récolter des témoignages oraux est donc primordial pour approcher cette politique « au concret », pour écrire son histoire au niveau local, pour saisir les distorsions entre enjeux nationaux et municipaux. « Permanente réinterprétation et réévaluation du passé à partir du présent⁴¹ », la mémoire des quartiers de la politique de la ville est sollicitée à un moment où la banlieue occupe le cœur de l'intérêt médiatique, ce qui n'est pas sans conséquence sur la perception du passé vécu mais aussi des changements sociaux, urbains et culturels. Aussi, comme tout document d'archives, l'archive orale doit être soumise à un travail de critique historique et de confrontation avec des sources exogènes qui servent de garde-fous nécessaires.

Notes

- 24 Recensement général de population, 1982.
- 25 Archives municipales, Saint-Denis, 382 W 10, compte-rendu de la réunion du 5 octobre 1984 du service de l'aménagement et du droit des sols.
- 26 AM SD, 382 W 18, bilan de l'étude du Centre de recherches et d'études sur la société française (CRESF), La socio-démographie du quartier, 1987.
- 27 AM SD, 569 W 1, lettre de la présidente de l'Amicale des locataires au maire de Saint-Denis, Marcelin Berthelot, le 11 mars 1989.
- 28 AM SD, 475 W 17, affiche de l'Amicale des locataires du Franc-Moisin, juin 1989.
- 29 AM SD, 436 W 7, document de travail-montage de diapositives, MOUS du Franc-Moisin – cabinet d'architectes ATRA-TEL, avril 1987.
- 30 AM SD, 382 W 18, projet de lettre à la population, par Marcelin Berthelot, non daté.
- 31 AM SD, 382 W 18, projet de lettre à la population, par Marcelin Berthelot, non daté.
- 32 Marcelin Berthelot est candidat à sa propre succession en 1989. Il démissionne en 1991 pour laisser son siège à Patrick Braouezec. La démission en cours de mandat pour permettre la succession d'un candidat plus jeune à l'intérieur de la même famille politique est une pratique courante chez les communistes.
- 33 *Le Monde*, 10 février 1989.
- 34 AM SD, 382 W 18, note de Denise Hoba à l'attention de Maurice Soucheyre, Monique Prim, Jacques Marsaud et Jocelyne Dholland, 7 février 1990.
- 35 *Rapport d'évaluation du développement social urbain de Saint-Denis*, DIV, Cirese, décembre 1992, pp. 113-114.
- 36 AM SD, 475 W 17, affiche de l'Amicale des locataires, *La parole aux habitants*, 1989.
- 37 En fait, il y en avait neuf.
- 38 Voir *La Lettre de Matignon*, « Les contrats de ville 1994-1998 », 22 novembre 1993.
- 39 Commission locale interpartenariale, qui statue en matière d'attribution de subventions.
- 40 La Démarche quartier est un dispositif territorial mis en place par la municipalité de Saint-Denis pour favoriser la démocratie locale, dans un premier temps au Franc-Moisin puis, progressivement, sur l'ensemble de la ville.
- 41 Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir*. Un quartier de Saint-Étienne (1840-1940), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, p. 152.



Habiter le Franc-moisin à la fin du XX^e siècle

Luc Faraldi,
anthropologue-consultant

En tant que chargé d'évaluation, j'ai mené plusieurs études dans les années 1990 dans le quartier du Franc-Moisin–Bel Air de Saint-Denis : celles conduites pour le compte de la ville ou de son office HLM concernaient la politique d'équipement du quartier, le soutien apporté aux associations, la rénovation de certains bâtiments, le suivi du relogement du B3 et l'évaluation de la plate-forme de services publics ; celles menées pour l'association Santé Bien-Être portaient sur le suivi d'un accueil des jeunes et, avec le concours de la Fondation de France, sur la situation des personnes âgées dans le quartier⁴².

Mixité

Un premier constat important se dégage de ces travaux : le quartier du Franc-Moisin–Bel Air est un lieu de mixité. Ce qui émerge des propos des habitants concernant leur quartier et le rapport qu'ils entretiennent avec lui est constitué de plusieurs éléments renvoyant à des univers de sens distincts. C'est ce qu'a décrit le collectif d'habitants et de professionnels formé pour rédiger les conclusions de l'étude Vieillir dans son quartier, vivre vieux, vivre mieux au Franc-Moisin–Bel Air⁴³.

Nous avons entendu chez ces gens l'expression d'une grande diversité de points de vue, d'aspirations, de façons de vivre dans son milieu urbain. Nous avons recueilli des témoignages qui, pour certains, dénotent une grande aisance à vivre dans le quartier, quand d'autres sont marqués par l'inquiétude. [...] Dans certains entretiens, la cité forme un tout [...] ; dans d'autres, l'immeuble situé à quelques centaines de mètres du sien paraît parfois inquiétant, voire hostile. Dans certains cas, la mauvaise réputation du quartier est dite méritée, dans d'autres, elle paraît totalement injustifiée.

Je pense qu'on peut rendre compte encore plus finement de cette diversité de ressentis et de façons de vivre. C'est ce que j'ai tenté de faire en reconstituant, dans un premier temps, certains des enchaînements de points de vue qui composent cette pluralité. J'ai ensuite emprunté au vocabulaire de l'urbanisme la catégorie « mode d'habiter » – en lui attribuant un contenu un peu différent de ses acceptions courantes – pour tenter, en m'appuyant sur les témoignages recueillis, de rendre compte de cette diversité.



Les modes d'habiter

Ces modes d'habiter sont des constructions qui ne prétendent pas être la réalité mais seulement une manière de l'interroger. Ils ont été fabriqués à partir de l'expérience de l'enquêteur pour donner de l'intelligibilité et des repères, mais aussi pour aider les équipes en charge de l'action publique dans ce type de quartiers à faire face à une double difficulté : d'une part, le risque de découragement né des discours qui s'acharnent, dans la presse, la littérature sociologique et les déclarations politiques, à présenter ces sites comme des lieux de quasi-« non-droit » ; d'autre part, la nécessité de savoir comment identifier la « demande habitante ». De ce point de vue, l'approche en termes de modes d'habiter a constitué une des voies possibles pour en rendre compte dans sa pluralité.

Cela a plusieurs conséquences.

La première concerne les résultats qui sont exposés plus bas : il ne s'agit pas d'un nouveau modèle qui pourrait être transféré indéfiniment de site en site et qui vaudrait en tout temps, mais bien de résultats d'études historiquement datés.

La deuxième concerne ce qui est réel. Outre la diversité des points de vue, le réel de ce quartier est « mixte » ; ce qui signifie que les univers des différents modes d'habiter y cohabitent, se complètent et s'opposent, non seulement dans les réponses faites à l'enquêteur, mais aussi dans les conversations de tous les jours, voire dans le discours d'un seul et même locuteur. Les modes d'habiter ne sont donc pas des types qui permettraient de classer les individus mais bien des outils d'analyse de situation.

La troisième concerne les repères autour desquels ces modes d'habiter ont été élaborés. Eux aussi méritent discussions, approfondissements et modifications, d'abord parce que leur valeur universelle n'est pas une certitude, ensuite parce qu'ils devront certainement intégrer de nouvelles composantes au fur et à mesure que l'histoire urbaine contemporaine – et celle des quartiers populaires – poursuivra son déploiement.

Cela étant posé, le travail que j'ai effectué dans le quartier du Franc-Moisin sur

le thème de la rénovation urbaine m'a permis de regrouper ces points de repère dans quatre domaines, qui donnent une des versions possibles de ce que veut dire habiter (pour les « habitants ») en milieu urbain à la fin du XX^e siècle.

Il s'agit :

- du rapport à l'espace ;
- du rapport aux institutions ;
- du rapport aux choses ;
- du rapport aux autres (habitants et divers utilisateurs ou acteurs du quartier).

• L'espace

La dimension spatiale est assez logiquement souvent présente dans ce que nous pouvons dire, en tant qu'habitant, à propos de l'endroit où nous habitons, que ce soit en termes de délimitation des différents espaces qui nous importent, que ce soit en termes de distance et de durée (ce qui introduit le temps à côté de l'espace et en même temps que celui-ci).

De ce point de vue, réfléchir à l'habitat en termes d'espace ne se limite pas à fabriquer des glacis pour protéger les appartements en rez-de-chaussée ou à opter alternativement pour l'implantation des services publics loin du lieu de résidence au motif qu'il est bon pour les habitants d'être obligés de « sortir de leur quartier », ou pour l'implantation des mêmes équipements à proximité au motif que côtoyer les habitants des quartiers périphériques effraierait ceux des quartiers centraux.

• Le rapport aux institutions

Habiter, c'est aussi entretenir des rapports avec les institutions. Actions politiques, toponymie, transformations techniques diverses, réglementation des comportements dans l'espace urbain, mise en place d'équipements, élaboration de propositions visant à associer les habitants à la décision publique : la présence de l'action publique est perçue par les habitants sous de multiples aspects. Ce que l'on estime être en droit d'attendre des institutions et l'évaluation des relations que l'on entretient avec elles diffèrent selon les personnes. De ce point de vue, les quartiers populaires comme le Franc-Moisin sont des lieux de débat démocratique vivants.

• Le rapport aux choses

Habiter, c'est aussi vivre dans un environnement de choses, de matières et

d'agencements d'objets : du mobilier urbain aux locaux à poubelles, des jeux pour enfants aux Abribus, des murs des habitations aux véhicules (le sien ou ceux des autres, garés, en circulation ou réduits à l'état de carcasses)... , les rapports que nous entretenons avec cet univers matériel ne se résument pas à lui faire subir des « dégradations » ou à subir celles, éventuelles, que les autres lui ont infligées. Les modalités standards de la matière, tout comme l'usage des choses, ne sont pas stables : il n'existe pas une définition unique de la différence entre sale et propre, solide et fragile, beau et laid. Il n'y a pas une appréciation unique de l'environnement matériel dans lequel se déroulent nos vies.

• La sociabilité

Habiter, c'est, enfin, coexister avec d'autres habitants : avec ceux dont on se sent proche – par exemple ceux qui, selon nous, vivent de façon normale – et les autres, ceux qui habitent ailleurs et qui, directement ou par le biais des médias, ont un avis sur la manière dont on vit. Il existe là aussi d'importantes variations en ce qui concerne, par exemple, les groupes auxquels il arrive qu'on se réfère et les relations qu'on entretient avec ceux auxquels on ne veut surtout pas se référer, les formes de représentation du monde social, ce qui est valorisé, ce qui y est déprécié.

C'est donc autour de ces quelques repères que des modes d'habiter concernant le quartier du Franc-Moisin ont été élaborés.

Modes d'habiter dans le quartier du Franc-Moisin

Le village

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre cité ? Tout, parce que je suis habituée à vivre ici, c'est comme le village d'où je viens. Le village, ici, il me plaît.

• Les choses

Dans ce premier mode d'habiter, le rapport aux choses était marqué par la possibilité de manipuler la matière, de la transformer, et ce jusqu'au détournement d'objets conçus pour des finalités précises.



Cette capacité de détournement, d'utilisation « secondaire » des choses manufacturées pouvait passer par la transformation en matériau brut de ce qui nous apparaît d'habitude comme des produits finis.

Par exemple, qu'elles soient réelles ou imaginaires, de nombreuses histoires circulaient dans le quartier à propos du détournement et de l'utilisation secondaire du bâti, comme cette histoire de marches d'escalier détruites au marteau-piqueur par un habitant excédé par le bruit de jeunes venant s'y asseoir pour bavarder, ou cette autre histoire de personnes qui herborisaient dans le quartier et se servaient de sa végétation folle comme réserve de plantes médicinales.

Racontés avec tendresse ou colère, fierté ou malveillance, tous ces récits renvoyaient à une appréhension singulière non seulement des choses mais aussi de l'espace.

• L'espace

Ici, l'idée de quartier existait fortement. En être ou ne pas en être avait de l'importance. Une enquête menée dans la cité Casanova (aujourd'hui démolie) avait permis de préciser que, pour beaucoup d'habitants, cette cité était un quartier en soi, leur quartier, même si pour les administrations le quartier officiel englobait cette cité, celle du Franc-Moisin et les pavillons du Bel Air. De même que des formes de maniement, de transformation des choses et de détournement de leur usage standard sont identifiables, des formes de maniement, de transformation de l'espace, voire des retournements des codes qui généralement le structurent et en règlent l'usage social le sont également.

En témoignent les propos de ce jeune interviewé, grand, baraqué et le cheveu ras ; au moment où je l'ai rencontré, il faisait son service militaire dans les commandos de l'armée de l'air et comptait bien rempiler. Il m'a expliqué :

Le quartier, c'est la cité Casanova, les quatre bâtiments. C'est une propriété semi-privée, on pourrait dire, ici. C'est assez fermé. Quand il y a des nouveaux qui arrivent, on leur dit rien s'ils ne foutent pas le bordel.

En l'occurrence, « ne pas foutre le bordel » signifiait que « s'il y en a qui veulent faire une fête, ils la font, on ne pose pas trop de questions ». C'est-à-dire, expliquera-t-il en substance, qu'on ne s'intéresse pas au bruit qu'elle pourrait faire.



D'ailleurs, d'une manière plus générale, dans ce premier mode d'habiter, l'idée d'espace commun rejoint celle de lieux indistincts, utilisables, appropriables là aussi en dehors des finalités qui leur ont été assignées lors de leur conception. C'est ainsi que les escaliers ne servaient pas seulement à monter et à descendre. Ils étaient utilisés par certains jeunes comme lieux pour se retrouver, fumer du shit et boire et, pour les parties les plus isolées, comme lieux pour faire l'amour ou consommer des toxiques de mauvaise réputation – de l'héroïne, par exemple. Ils servaient également en grande partie de dépotoir pour ceux qui n'avaient pas descendu leurs poubelles jusqu'aux containers. Il faut dire que le vide-ordures était inutilisable en l'état pour des raisons d'hygiène et d'infestation de nuisibles. Les recoins des paliers pouvaient aussi servir de dépôt pour encombrants. Au moment où j'ai réalisé les enquêtes d'où sont tirées ces analyses, les halls d'entrée étaient pour certains des lieux d'activités diverses, voire de trafics, quand d'autres servaient de lieux de réunion à tel ou tel groupe de jeunes, hommes ou femmes. C'est maintenant interdit, mais que proposons-nous à la place ?

• Les institutions

Je dirais volontiers qu'ici le rapport aux institutions était marqué par une première version du manque : manque de services ou d'accès aux services, manque de considération de la part des institutions. Mais, dans le même temps, on peut se demander si cette insistance sur le manque n'était pas aussi, dans la foulée d'insatisfactions évidentes, l'expression d'une mise à distance. Je crois pouvoir dire qu'il s'agissait d'un mode d'habiter dans lequel existait une forme d'autonomie par rapport aux institutions, au point que ces institutions étaient finalement, elles aussi, vues comme les choses, comme l'espace, telles des ressources instrumentalisables. Cela pouvait transparaître à travers la prédilection du lobbying comme moyen d'action, par exemple pour des groupes cherchant à être considérés comme représentatifs de telle ou telle catégorie d'habitants.

Cela pouvait transparaître aussi au niveau individuel, à travers l'idée que les institutions avaient pour finalité de distribuer des avantages, et que l'obtention de ces derniers était affaire de relations et de débrouillardise ; ce qui, à l'extrême, pouvait d'ailleurs justifier des pratiques hors la loi ou aux franges de celle-ci et, parfois même, une prédilection pour l'auto-administration avec des règles indépendantes de celles de l'État.

C'est ainsi que, lors de ma première venue, j'ai d'abord été contrôlé par des policiers à l'entrée du pont-tunnel qui sépare le quartier du reste de la ville, puis, à l'arrivée au bâtiment où se trouvaient les bureaux de l'organisme qui m'employait, j'ai été contrôlé pratiquement dans les mêmes termes (« *Comment vous appelez-vous ? D'où venez-vous ? Que venez-vous faire sur le quartier ?* ») par les jeunes gens qui « tenaient le mur » au pied de la barre.

Cette conception du « quartier » vécu comme une entité compacte, dense, centrée sur elle-même, peut conduire à percevoir les actions de rénovation comme un danger auquel il faut s'opposer :

Le projet du quartier, c'est pour nous mettre dehors, c'est pour changer l'image du quartier. On taxe les logements des pauvres. Ils veulent remplacer par des gens plus aisés. La réhabilitation du quartier, ça va exclure des gens.

• Les autres

Dans cette vision du quartier, ce dernier était considéré comme un espace de référence majeur.

J'y suis, j'y reste. Il faut vivre ici. Il y a vingt ans qu'on est là, et y a pas de problèmes. Même s'il y a des jeunes dans la cité, il y a du respect.

Et si l'on savait que le quartier était mal considéré, cette mauvaise réputation était assumée et revendiquée comme faisant partie de l'identité collective ; c'est elle qui assurait l'existence d'une frontière séparant et peut-être même protégeant de l'extérieur, de ce qui n'est pas soi. Elle contribuait à affirmer sa différence.

Pour autant, des évocations un peu romantiques concernant ce mode d'habiter mettaient surtout l'accent sur des relations « conviviales », des pratiques d'entraide, voire de solidarité, anti-institutionnelles (« anti-flics », par exemple).

La vie assiégée

La peur règne. [...]Le phénomène de délinquance deviendra un jour un monopole, une anarchie. Il prendra le pouvoir dans les quartiers. Il faudra payer pour passer. On n'est

pas libre de circuler. [...] Il y a deux sortes d'inquiétude : le travail et l'habitation. Si vous êtes logé dans un endroit qui vous porte sur les nerfs, c'est une partie de la liberté. S'il manque ça, c'est la moitié qui manque. L'autre moitié : la santé, la famille, le bonheur. Ce sont les piliers de la vie.

• Les choses

Dans ce mode d'habiter, le rapport aux choses était très différent. Il était en réalité opposé au précédent : ce qui primait ici, c'était l'angoisse de l'indistinction. Ce n'était plus les espaces communs qui faisaient référence mais l'espace privé, intérieur, celui de la maison, de l'appartement. Il fallait se protéger de l'extérieur, où il régnait des forces obscures et toutes les confusions présidant à leur existence, comme celle du propre et du sale, l'indistinction entre les bâtiments qui, pendant longtemps, n'ont d'ailleurs pas eu d'autre adresse que leur numéro, et l'uniformité de leur dégradation, ou encore la confusion entre les lieux destinés aux piétons et ceux destinés aux véhicules.

L'environnement, tout l'univers même peut-être, s'il n'était pas contenu, corseté, était vécu comme potentiellement dangereux. Les choses et la matière n'étaient pas maîtrisables hors de l'espace domestique, et toute prise sur cet extérieur paraissait impossible.

Ici, le quartier n'était pas un espace de ressource, mais physiquement un espace de dangers : danger de chute d'objets par les fenêtres, dangers dus à la circulation des véhicules, danger des excréments et des ordures et de tout ce qui pouvait les évoquer dans les failles de l'entretien des immeubles, dangers décrits sous les traits de la contamination et de la pollution sous toutes ses formes.

• L'espace

Donc, à la différence du « village », les espaces appréciés étaient rares, et la géographie du quartier se constituait de vastes zones « assiégeant » des îlots considérés comme sûrs. Prenons l'exemple d'un bâtiment situé un peu à l'écart des autres, en lisière de la cité du Franc-Moisin, et géré non par l'office HLM de la ville mais par un propriétaire privé. Même s'il était semblable aux autres à tous points de vue, ces quelques différences, la présence même d'une distinction, étaient souvent soulignées :

Il existe trois zones dans ce quartier : la première est constituée des bâtiments A et B⁴⁴, ce sont les plus propres, un peu le Neuilly du Franc-Moisin ; la deuxième zone, ce sont les bâtiments C, D et E ; la troisième est la zone tampon, qui se situe derrière les commerçants. [...]

La différenciation qui valorise le lieu de référence en dévalorisant ce qui l'environne pouvait aussi s'étendre à la cité de la ville voisine : « *Ici, ce n'est pas encore les 4 000 de La Courneuve.* » Cette géographie concernait aussi les trajets possibles. On répertoriait les coins où il ne fallait pas aller parce que trop écartés ou trop fréquentés par des groupes considérés comme peu sûrs, alors que, dans le « village », ces mêmes lieux étaient compris comme autant de sources d'opportunités. C'est ainsi que des pans entiers du quartier, véritables terres inconnues et redoutables, étaient tout simplement « boycottés » par les habitants.

Moi, je ne vis pas tellement dans la cité : je loge ici, je promène mon chien et cela se limite à ça, je ne vais pas chez les commerçants de la cité.



Mais il existait encore d'autres différences. Du côté du « village », on privilégiait le discours de l'enracinement, de l'appartenance. Du côté « assiégé », la présence brève, comme pour ce couple avec un enfant en bas âge. Lors de l'enquête, le mari m'avait expliqué qu'il avait vendu tous ses biens et quitté son travail salarié pour fonder sa propre entreprise. Dans l'attente de la réussite professionnelle espérée, il disait habiter ici avec sa famille parce que c'était ce qu'ils avaient trouvé de « moins cher ». Lui et sa femme décrivaient avec dégoût le quartier qui les entourait comme pour prendre, jusque dans les mots, le plus de distance possible :

Tout ce qui représente la misère humaine se retrouve dans ce quartier : c'est la plus basse classe sociale. Les gens n'ont pas de dignité ici. C'est un quartier très pauvre, épouvantable, exécrable.

Ils expliquaient : « Nous n'avons pas de sympathie pour les gens qui nous entourent, ils ne sont pas attirants. » Et leur répulsion s'étendait jusqu'aux équipements de santé du quartier en lesquels ils disaient « ne pas avoir confiance », même si, ajoutaient-ils, « c'est absurde de raisonner ainsi ».

Je ne sais pas comment les choses se sont passées pour ces personnes, mais pendant toutes ces années où j'ai travaillé sur ce quartier, je me suis aperçu que des habitants pouvaient avoir un discours très critique à son endroit, parler d'en partir et y rester... très longtemps.

Il y a trois magasins dans la cité. [...] On me jette des cailloux quand je parais à la fenêtre. Si je pouvais partir, je partirais, ici on ne peut pas vivre. Je me suis déjà fait attaquer, j'ai dû aller à l'hôpital. Si je sors, on m'attaque, je ne peux pas faire mes courses.

• Les institutions

Être isolé du reste de la ville, c'était être séparé géographiquement du centre, mais cela pouvait aussi signifier être séparé des services, de l'action publique et des bienfaits standards qu'est censé apporter le fait d'être citoyen. « Nous, c'est comme si on n'était pas de Saint-Denis. » Comme si, alors, on n'était plus compris dans la sphère institutionnelle. Cette fois-ci, la situation n'avait pas la dimension d'une alternative mais plutôt celle d'une exclusion. Ce sentiment de rejet de la part des

institutions pouvait être contrebalancé par la volonté de rejeter ces institutions, les services, les équipements et les mesures d'aide, surtout si cette revanche pouvait s'appuyer sur une dévalorisation des autres qui permettait de rehausser son propre prestige. C'est ainsi qu'une de mes interlocutrices expliquait qu'elle ne voulait plus participer aux réunions organisées par les services d'aide sociale : « Je suis quand même d'un niveau au-dessus. [...] C'est plein d'immigrés. » Ce discours sur l'abandon par les institutions pouvait parfois prendre des formes extrêmes à travers une demande de répression vengeresse ou des menaces de passage à l'acte :

Ils sont agressifs. La moindre étincelle, on a la rage. La personne qui tire n'a pas tort. Le bon citoyen n'a pas à se faire agresser. Ce n'est pas du racisme, c'est comme ça. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent en France. Il y a trop de laxisme en France. Il y a des choses à revoir. Il faut qu'ils s'intègrent. On se fait bouffer.

• Les autres

On le voit, au rejet de l'urbanisme et de l'action des institutions s'ajoutait souvent le rejet des autres habitants : « *Les gens d'ici sont spéciaux, je ne m'adapte pas.* »

Nous l'avons vu à plusieurs reprises, le quartier était la référence territoriale principale dans le mode d'habiter « village ». C'était à partir de lui qu'on se repérait, c'était la manière dont on y vivait qui constituait la norme, même si on savait qu'ailleurs on vivait un peu différemment. Dans le mode « assiégé », ce qui se passait dans le quartier ne correspondait pas à une norme acceptable, et cette distance était décrite comme étant source de mal-être :

Je veux partir le plus tôt possible en pavillon, il n'y a pas assez d'espace dehors et dedans pour les enfants ; il y a beaucoup de bruit ; on a une impression d'insécurité, de malaise ; on n'a jamais été victime, mais c'est l'ambiance ici qui fait qu'on a cette impression d'insécurité.

Un autre locuteur expliquait :

J'ai honte de faire voir à mes amis dans quoi j'habite, ce n'est pas présentable, c'est pas décent.

En effet, dans ce mode d'habiter, la mauvaise réputation était ressentie très fortement et n'était pas productrice d'identité. Elle était décrite douloureusement et s'exprimait à vif dans les discours :

La mauvaise réputation nous rejaillit dessus. Quand on dit « j'habite au Franc-Moisin », hou la la ! Réputation égale cité du diable. Les gens nous jugent par rapport à cette réputation. Je n'ose pas dire que j'habite au Franc-Moisin. Si on le dit, ça y est : vous êtes un voyou.

En entendant ces discours, j'en suis arrivé à me dire que dans ce mode d'habiter, contrairement au précédent, ce n'est pas l'intérieur, le « privé » qui débordait sur l'extérieur pour en permettre l'appropriation, mais l'extérieur qui empiétait sur le privé et le menaçait ; comme le bruit qui, parfois, s'infiltrait à travers les cloisons, les plafonds et les fenêtres closes. Face à cette menace, les habitants trouvaient une posture de défense et, pour ce faire, un resserrement du territoire privé :

Il y a des problèmes de sécurité pour mes enfants. [...] Je descends avec eux sinon je veux qu'ils soient sous la fenêtre ; les gens sont fermés, c'est mieux de vivre à part.

Du coup, le mode d'habiter « villageois » était perçu comme porteur d'agressions, et l'on retrouvait des récits symétriques à ceux rapportés précédemment, par exemple en ce qui concerne la question du bruit :

Il y a eu un problème de bruit, j'ai été voir mes voisins et j'ai été reçue très désagréablement, ils m'ont dit que je venais d'arriver et que je n'avais qu'à accepter comme tout le monde.

Ici comme ailleurs

On vit ici comme ailleurs.

• Les choses

Dans ce mode d'habiter, il existait comme dans le précédent une distance par rapport à la matière ; mais il s'en différençait parce que la médiation par les institutions et les services que l'on estimait compétents paraissait possible et acceptable. Aussi, on trouvait dans cette façon de voir une description plutôt empreinte de confiance envers les choses de l'environnement urbain.

Je trouve qu'ils font beaucoup de choses pour améliorer la vie des gens dans la cité. Les ascenseurs sont réparés rapidement. Les halls ont été refaits. Il y a des jeux pour les enfants.

• **L'espace**

L'espace n'était ni excluant ni menaçant comme dans la vie assiégée, ni directement appropriable non plus comme dans le village. Il était souvent pratique en ce qui concernait le proche et le plus lointain :

L'école, le collège, la crèche, la maternelle sont dans la cité, les enfants n'ont pas de rue à traverser.

Et parce qu'il était pratique, on pouvait en user, s'y déplacer ou même trouver des buts pour la promenade.



Ni lieu ressource, ni lieu de la mise en scène d'un siège dramatique, l'espace était décrit comme urbain. Urbain aux deux sens du terme : citadin et plutôt accueillant. Ni enclavé, ni découpé en petites unités antagonistes : « Mon quartier, c'est toute la cité, tous les immeubles du Franc-Moisin. »

La venue sur le quartier pouvait être décrite comme une amélioration par rapport à la situation antérieure :

L'appartement nous convient. La cité aussi. Cela a été difficile d'avoir cet appartement. Pour moi, je suis bien ici où je suis. Surtout ici, dans la cité, on est bien. J'habite là depuis douze ou treize ans et j'y suis bien. J'habitais dans des baraques quand je suis venu. J'y ai habité six mois et après je suis allé en foyer. Ma femme est venue, puis on a habité à La Plaine, puis on est revenu ici. Je me sens bien à Saint-Denis.

• Les institutions

Le fonctionnement des institutions dans la cité était apprécié, notamment la possibilité d'accéder aisément aux services, qu'ils soient publics ou privés :

Il y a des jardins d'enfants, des magasins. Il y a beaucoup de médecins, de dentistes, de commerçants, il y a pas mal d'activités culturelles.

Par ailleurs, il y avait là aussi l'expression d'une relative confiance vis-à-vis des transformations menées par les institutions sur le quartier :

L'espace extérieur : c'est mieux par rapport à 88, il n'y avait pas d'aire de jeux. Maintenant, c'est mieux.

Ce qui était réclamé en général, c'était un meilleur dialogue entre habitants et institutions et, parfois, la réaffirmation d'un certain nombre de règles, sans pour autant que cette demande de « rappel au règlement » prenne une tournure dramatique :

Il y a trop d'accès aux espaces extérieurs par les voitures, alors que les espaces sont faits pour recevoir les piétons.

• Les autres

Si les interviewés avaient conscience de la mauvaise réputation du quartier, ils la contestaient non parce qu'elle affectait l'identité de ce dernier, mais à cause de l'absence de correspondance avec la réalité.

Ce quartier a une mauvaise réputation, mais ce n'est pas juste, les jeunes n'embêtent personne, nous ne sentons pas l'insécurité, nous n'avons pas peur. De temps en temps, il y a des disputes, mais c'est tout...

Les autres habitants étaient vus de manière souvent positive. Aucun groupe n'était stigmatisé, il y avait même un refus des flétrissures médiatiques :

Toujours dans les grands ensembles, il y a des jeunes, mais ça n'est pas pire qu'ailleurs. Je n'ai pas à me plaindre.

Même si, parfois, on évoquait quelques problèmes de cohabitation.

En militant

Il faut une vision plus en rapport avec la réalité des gens ici. Tenir compte des modes de vie ; ils pensent en quotas, pas en termes de mode de vie.

• Les choses

Ce mode d'habiter était en phase de transformation, je crois qu'il l'est toujours. On y trouvait une recherche et une volonté de lien entre les choses et leur sens dans leurs rapports aux hommes, par exemple en fleurissant son balcon pour montrer que, malgré la mauvaise réputation, le quartier était un endroit vivable ; ou en discutant, voire en combattant les projets d'aménagement parce qu'ils mettaient dans les choses de la ville une idéologie dont on ne voulait pas.

• L'espace

Dans ce mode d'habiter, la circulation paraissait aussi aisée que dans le « village ». Si l'on évoquait des dangers, c'était souvent pour en minimiser la portée en les ramenant, par exemple, à des questions psychologiques. Ainsi cet interlocuteur

expliquait-il éviter les parkings souterrains, réputés peu sûrs, au motif qu'il souffrait de « claustrophobie ». Il arrivait que l'enclavement du quartier soit souligné :

Il y a des problèmes de transport, des problèmes d'urbanisme. Il y a rupture entre la cité et les alentours. Rupture nette et claire.

Mais comme pour le « village », on peut supposer que cet enclavement était précieux. Il était la marque visible de l'exception urbaine que constituait ce quartier et des règles spécifiques qui devaient y exister.

La cité, elle s'arrête à la sortie de la cité. J'habite la cité.

On parlait de l'espace du quartier en « connaisseurs » capables, par exemple, de repérer les lieux un peu magiquement risqués.

Les lieux de rencontre sont le long du bâtiment ; il y a quelques lieux plus précis de vente de drogue bâtiment D, bâtiment I, bâtiment J.

Connaisseurs qui s'autorisaient donc aussi, sans complexe, à discuter de conception urbaine. En fait d'espace, celui du quartier était le lieu d'application de l'action militante. C'est en cela qu'il devait être évalué, cartographié avec un savoir-faire spécifique : qui faisait quoi à quel endroit ? Où se regroupait tel segment de la population et quel était le moment le plus propice pour y intervenir ?

• Les institutions

La manière de percevoir et de se positionner par rapport aux institutions était particulièrement significative dans la façon militante de vivre dans le quartier, surtout dans les problématiques dont elle était traversée : allait-on militer contre ou avec les institutions telles que la mairie, le Département, la Région, les services de l'État comme l'école, la direction de l'Équipement ou l'hôpital ? Ce n'était pas seulement une question de « couleur politique ». Comment pouvait-on donner du sens au fait de vivre et de militer parmi les habitants d'un quartier ? S'agissait-il de contribuer à une auto-organisation locale par des habitants, dont on prenait acte qu'ils vivaient à la périphérie du monde « normal » ? S'agissait-il au contraire



d'œuvrer au rapprochement entre les institutions en question et les habitants ?
 Finalement, qu'est-ce que la démocratie ? Tout faire pour respecter les règles communes issues du vote ou tout faire pour que les habitants aient mieux et plus souvent voix au chapitre ? Les deux ? Et de quelle façon ?

On voudrait connaître le déroulement de la rénovation. Ça reste très flou. Ces réunions sont faites de manière pédagogique. Ils nous prennent pour des débiles mentaux. Ils nous disent qu'ils savent, qu'ils sont architectes. Ils disent comme si, quand on habite au Franc-Moisin on est débile, niais, ignorant. Comme tout est fait pour notre bien, on ne peut plus rien dire. On est dans le discours du savoir. On vient nous expliquer ce qui est bien pour nous. C'est choquant. Personne ne se dit qu'on peut habiter le Franc-Moisin par choix, nous, on a choisi de venir ici. C'est mon habitat, mon type d'habitat, c'est là où je vis le mieux.

En termes d'expérience de vie, vivait-on ici plutôt pour partager les difficultés ou plutôt pour construire des améliorations, voire organiser une opposition radicale à un ordre injuste ?

Et si l'on choisissait de ne pas choisir, qu'allait-on privilégier au moment où la question se posait de participer ou non à une action subventionnée ? Quand une émeute se profilait, quelle position allait-on prendre ?

Toutes ces questions et bien d'autres traversaient les façons militantes de vivre dans le quartier.

• Les autres

Dans ce mode d'habiter, le fait de vivre sur le quartier était présenté comme allant de pair avec un engagement politique ou social. Il pouvait s'agir d'un militantisme croisé dans toute une série d'organisations (partis, associations...) ou d'un engagement focalisé sur un unique projet (comme monter un club sportif avec les jeunes, voire même accueillir chez soi des jeunes du quartier en détresse). Que l'on soit militant d'organisations anciennes, parfois construites comme des annexes de partis politiques, ou d'associations récentes nées dans la foulée de la politique de la ville, dans cette vision de soi et des autres, vivre sur le quartier n'était pas seulement y résider... Comme dans le « village », le quartier avait une identité positive. La mauvaise réputation, on la connaissait, et on la rejetait.



C'est le jeu des médias de monter une cité en épingle. C'est une concentration de personnes, on oublie toujours ça. Il y a des problèmes mais je constate que les gens à la télévision montrent le Franc-Moisin sous un mauvais jour. C'est vrai qu'il y a des problèmes mais il y a la volonté de nuire à travers les médias.

Mais si on analysait, expliquait et critiquait cette mauvaise réputation, à la différence du « village », elle ne concernait pas celui qui en parlait.
On pouvait dire :

Le caractère cosmopolite de la cité est une richesse, une des raisons pour lesquelles je suis venu dans la cité.

Et en même temps :

J'ai beaucoup de difficultés à me lier avec des gens d'origine étrangère. Avec eux, j'entretiens des relations à l'extérieur de mon appartement ; il est difficile de se fréquenter plus.

Je crois qu'il y avait souvent un sentiment d'appartenance au quartier, mais parfois d'appartenance indirecte.

Il y a des associations, un soutien de quartier, de la solidarité. Si vous habitez un endroit il devient vôtre ; vous vous naturalisez, c'est votre chez vous.

Cet attachement à l'endroit où l'on habitait était pris dans une vision d'un tout, politique, religieux ou humanitaire qui le dépassait largement.

C'était comme si l'on montrait qu'on était à la fois en dedans et en dehors de cette vie du quartier. Je me suis même demandé parfois si certains de mes interlocuteurs ne mettaient pas d'autant plus en avant leur description positive d'un quartier de mauvaise réputation que cette position apparemment bienveillante – mais en fait en surplomb – démontrait qu'ils étaient d'ailleurs. Un peu comme un conférencier qui parlerait aux autres des autres depuis une estrade ou une scène, en tout cas d'un lieu où l'on pourrait se permettre un jugement un brin condescendant ; par exemple, de là où l'on organisait les causes et d'où l'on feignait d'être émerveillé des conséquences :

Il y a des associations, un soutien de quartier, de la solidarité. La vie ensemble sur le quartier fait partie de la cohésion du tissu social. L'existence du parti politique assure aussi cette cohésion, permettant des relations, une prise en charge.

Nous étions, et sommes peut-être encore, dans un contexte où l'avenir perd de sa clarté à mesure que le passé révolutionnaire s'assombrit par endroits, tandis que l'idée d'élite politique perd de sa pertinence. Ceux qui ont continué opiniâtement à militer dans le quartier, acteurs politiques, religieux, bénévoles, intellectuels, simples particuliers mus par des idéaux et non par des organisations, ont construit de multiples façons de trouver leur place par rapport aux institutions, aux autres et à eux-mêmes. Ils contribuent à ce que ce quartier – comme souvent la banlieue – demeure un lieu de débats intenses, sociaux, existentiels et politiques. Se posent alors les questions : comment vivre ensemble ? Que peut-on vouloir pour ou contre les autres ? Et comment faire pour vouloir avec d'autres ?

Diverses qualités de liens

La présentation que je viens de faire pourrait donner l'impression d'une vie de quartier morcelée, voire éparpillée, entre ces différents modes qui semblent chacun dessiner un quartier différent. Deux remarques me paraissent importantes. La première est que cette impression a fortement à voir avec la réalité : les choix politiques et techniques faits dans l'après-guerre (entre autres en matière de distribution avec la chaîne technique réfrigérateur-voiture-grande distribution), d'une part, et l'éparpillement géographique de l'emploi salarié (particulièrement ouvrier), d'autre part, ont éliminé les robustes supports d'interrelations et de solidarités compactes (y compris financières à travers les pratiques de crédit auprès des commerçants) que décrit Henri Coing⁴⁵ quand il parle du XIII^e arrondissement parisien. La vie en ville, y compris dans les « grands ensembles », peut être assez dispersée, et l'utilisation commune des mêmes équipements ne fait pas tout.

• Les interactions subjectives

La seconde remarque vient modérer la première. Elle s'appuie sur ce dont les modes d'habiter parlent, c'est-à-dire des représentations, des usages et des façons de vivre la ville différents, mais de toute évidence en relation les uns avec les autres.

Comment craindre de se déplacer dans l'espace public si celui-ci n'est pas investi par d'autres dont on juge qu'ils n'ont rien à y faire ? Comment vouloir défendre l'identité du quartier si celle-ci n'est pas menacée ? Comment vivre ici comme ailleurs, si personne ne venait témoigner qu'ici ce n'est pas comme ailleurs ? Comment œuvrer à mobiliser, si tout le monde l'est déjà ?

Il n'est cependant pas question de laisser croire que ce qui se passe entre les habitants d'un quartier comme le Franc-Moisin relève d'un théâtre de marionnettes simplet où les habitants se glisseraient dans des rôles prédéterminés et réciteraient un texte connu à l'avance. Bien au contraire, il est question de souligner cette évidence : comme dans tout milieu humain, des liens puissants existaient entre les habitants, les usagers et les acteurs du quartier du Franc-Moisin, constitués par les interrelations subjectives entre les représentations de l'endroit où ils vivaient et des personnes qui y vivaient.

Ni village de Oui-Oui, construit sur la nostalgie naïvement idéalisée des solidarités pauvres de l'immédiat après-guerre, ni asile d'« autistes sociaux » déshumanisés, au tournant du millénaire, le quartier du Franc-Moisin n'était pas plus menacé par un manque de liens sociaux que par une qualité particulièrement mauvaise de ceux-ci ; mais, certainement, par la pauvreté et le chômage et, avant les interventions conjointes de la commune, de l'office HLM et de la politique de la ville, par le manque d'équipements, d'entretien urbain et de soutien à une vie associative renouvelée.

Au demeurant, il s'est avéré que le quartier du Franc-Moisin n'était pas non plus privé d'histoire.

• MOUS et histoire

La convention DSQ concernant le quartier du Franc-Moisin–Bel Air date de 1990. Elle a fait suite à la procédure Habitat et vie sociale (HVS) et à un projet de quartier. Ces dispositifs, mis en place sous la houlette d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) à partir du milieu des années 1980, ont porté essentiellement sur la rénovation du bâti (ravalement, isolation, volets, façades, ajout de balcons et transformation des halls d'entrée) et sur l'offre de services (construction d'un lycée, d'une halle des sports, d'un supermarché et d'un bureau de poste, rénovation d'équipements destinés aux jeunes enfants, constitution d'une plateforme de services publics regroupant des permanences de divers

organismes et salles de réunion pour les associations, création d'une ludothèque associative et d'une pépinière d'entreprises). Ce mouvement concernait aussi la police, avec l'ilotage, ou la santé publique, à travers un projet de santé communautaire qui a enchaîné diagnostic, formations et un certain nombre d'actions menées par une association ad hoc (entre autres, une variante particulière de mission locale a été créée : le Lieu accueil jeunes).

Enfin, ce travail visait la participation des habitants à un certain nombre de décisions par la collaboration entre services et associations et la tenue de réunions concernant la vie et l'avenir du quartier.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la démolition de l'immeuble le plus ancien, le bâtiment 3, accompagnée d'un dispositif de négociation complexe avec ses locataires (y compris avec ceux qui étaient en situation contentieuse) pour que le relogement soit effectué au plus proche des attentes et des besoins. Cette démolition a également donné l'occasion de promouvoir des actions sur la mémoire et l'histoire qui engagèrent tout un éventail de disciplines et de techniques : depuis l'activité éditoriale, l'écriture (poétique pour l'atelier d'écriture ou l'édition du recueil « Mémoire d'une saison », journalistique avec le journal de quartier), jusqu'à la vidéo, avec les « Chroniques du Franc-Moisin » et « Les gens des baraques », en passant par les arts plastiques (avec l'atelier du même nom, la confection d'affiches par les lycéens, de bustes de Marianne par des habitantes du quartier, les carrelages décoratifs du lycée Suger, les fenêtres du bâtiment 3). Certaines de ces actions relevaient même directement du domaine de l'histoire, avec le travail de mémoire vivante et le choix du nom du lycée Suger.

• Liens et cohésion

Les objectifs assignés à ce type d'opération, qui recouvrait encore à l'époque un caractère expérimental, ont généralement un effet « thérapeutique ». Il s'agit en quelque sorte de soigner le traumatisme créé par la démolition d'une partie significative du quartier en montrant aux habitants qu'ils ont de l'importance, puisqu'ils sont passibles d'une mise en histoire et, mieux encore, capables de participer eux-mêmes à cette opération patrimoniale : on ne les oubliera jamais maintenant que leur maison et qu'une partie d'eux-mêmes sont sur le point de disparaître. Un tel procédé est censé être au service du lien et de la cohésion sociale.

Il est à noter qu'en l'occurrence, si les pratiques d'histoire locale ont pu avoir un

effet positif sur les relations sociales entre les habitants et sur leur appréciation du projet de rénovation du quartier (dont la destruction de son plus grand bâtiment était un élément), c'est certainement aussi parce que ce projet, mené en collaboration étroite avec la ville, portait en lui-même des éléments qui ont pu amener une partie notable de la population à l'envisager avec un minimum de sympathie : démarches au long cours pour comprendre les attentes des familles en termes de relogement, mise à contribution de l'ensemble du parc social de la ville pour trouver des solutions ad hoc, multiples propositions de relogement, aides multiformes au déménagement, organisation d'une consultation sur la base de quatre scénarios d'aménagement différents concernant le devenir de l'espace laissé vacant par la destruction de l'immeuble, intégration de ce projet dans un programme d'amélioration urbaine et, enfin, mise à disposition de moyens importants pour permettre le développement des acteurs sociaux locaux ou en susciter l'apparition.

Mais, dans ce contexte, les projets d'histoire locale promus, soutenus ou renforcés par l'équipe du DSQ n'ont pas existé comme des adjuvants favorisant le viol des consciences par une propagande en faveur d'une vision enchantée d'un « quartier » de fantaisie. Il s'agissait plutôt d'un moment de controverse publique sur le passé du quartier en lien avec son présent et son futur, et qui s'est trouvé pris, lui aussi, dans l'émergence de logiques de sens diverses, « des régimes d'historicités »⁴⁶ différents et entretenant entre eux toutes sortes de rapports de différenciation, de proximité et d'antagonismes.

C'est une des façons possibles de contribuer à faire vivre des liens qui ne sont pas des chaînes, ou une cohésion qui n'est pas une volonté forcenée de cohérence. Ce point est important, car faire l'histoire de la cité du Franc-Moisin et du quartier du Franc-Moisin – Bel Air, c'est, bien sûr, évoquer ses habitants, ses acteurs sociaux, les débats dans lesquels ils étaient pris concernant leur environnement, l'écriture même de leur propre histoire, mais une telle entreprise ne peut faire l'impasse sur l'évocation du type d'action publique qui a été menée.

Modernisation de l'État et nouveau démocratique

Rétrospectivement, il me semble que l'on peut comprendre l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre de la rénovation de ce quartier comme étant structurées autour de quatre axes :

- **Une repolitisation au sens large du quartier**

Il s'agissait d'affirmer des orientations quant au devenir du quartier, d'apporter des éléments de sens qui aient un rapport avec la vie de ces habitants, d'accepter qu'ils soient mis en débat et ne soient collés aux exigences techniques qu'au minimum.

- **Une amélioration du fonctionnement des services urbains**

De nouvelles méthodes de travail, de nouvelles normes, de nouveaux outils (y compris les différentes déclinaisons de l'informatique) furent aussi introduits dans le cadre d'une intervention publique qui cherchait à moderniser ses process techniques.

- **La création d'une MOUS**

Outre ces transformations dues à la modernisation de la mise en œuvre technique, les modifications des relations de travail des acteurs publics concernaient pour



beaucoup le dépassement des organisations parcellisées préexistantes. Au niveau plus directement opérationnel, cette préoccupation s'est traduite – assez classiquement dans le cadre de la politique de la ville – par la création d'une MOUS⁴⁷, suivie à son tour par la mise en place d'autres dispositifs partenariaux pérennes (Espace services publics, « démarches quartier »).

• Des habitants acteurs de la vie publique du quartier

Enfin, et ce n'est pas le moins important, ce travail de refonte de l'action publique incluait une volonté de modification de la prise en compte du public. Il s'agissait de faire en sorte que les habitants deviennent des acteurs de la vie publique du quartier (tant en ce qui concernait celui-ci en général que pour ce qui était du devenir de ceux qui y vivent) à travers de multiples modalités concertatives (entre autres, la promotion de projets portés par différents groupes, le soutien et l'élargissement de la vie associative, les dispositifs de participation à la prospection et à la décision publique, et l'information par différents relais sur des éléments significatifs concernant la vie du quartier), des modalités de choix (en matière de logement, par exemple) et à travers le suivi de projets portés par ou avec des habitants.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur les diversités existant au sein du quartier, par exemple en préférant le développement d'un réseau de services – dont les missions se recouvrent parfois partiellement mais peuvent correspondre à des sensibilités différentes – à la mise en place d'un équipement central placé sous une direction unifiée et répartissant de manière stricte ses actions en fonction des découpages techno-administratifs du public (jeunes, vieux, hommes, femmes, etc.). De ce point de vue, on peut dire que le diagnostic concernant la pluralité des attentes a fait l'objet d'une élaboration partagée.

Il s'agissait également de considérer le public comme étant en droit d'attendre des prestations urbaines au sens large de meilleure qualité (habitat rénové, équipement de loisirs, végétalisation, mise à disposition de jardins familiaux, meilleur entretien des parties communes, etc.).

En outre, cette nouvelle vision de l'action publique était censée comporter une prise en compte globale des sujets (individus, familles, groupes) dépassant les appréhensions par problème, par catégorie prédéfinie ou par secteur d'intervention administrative.

Une telle présentation est évidemment trop sommaire, et une histoire bien plus minutieuse relatant les succès, les échecs et les tentatives d'une politique ainsi structurée doit être menée. Pareille entreprise devrait aussi intégrer la constatation à laquelle a abouti l'enquête que ces différents axes de l'action publique n'ont pas toujours coexisté harmonieusement : de même que l'habiter au Franc-Moisin, ou la confection de son (ou ses) histoire(s) locale(s), a connu des « modes » divers, l'agir institutionnel dans ce quartier de la politique de la ville a connu des logiques contradictoires, complémentaires, inverses, ou s'ignorant l'une l'autre et se polarisant de préférence sur tel ou tel aspect, autour de l'un ou l'autre des axes que nous venons d'évoquer ; ce dont il faut tenir compte pour apprécier l'ensemble.

Histoire et évaluation

Par la variété des expériences qui s'y sont déroulées, par son importance, certainement aussi par sa situation géographique très proche de Paris et d'une des plus importantes friches industrielles d'Europe reconvertie, pour une part, en quartier d'accueil du Stade de France, le quartier du Franc-Moisin est l'un des quartiers emblématiques de la politique de la ville. Cette notoriété est vraisemblablement due également à l'histoire politique et sociale de Saint-Denis et de la Seine-Saint-Denis. Bien d'autres facteurs entrent probablement en jeu, au nombre desquels peuvent sans doute être comptées la qualité de ce qui y a été tenté par les équipes locales et la proximité des locaux de la Délégation interministérielle à la ville, situés à quelques centaines de mètres.

Nous disposons là d'une occasion pour nous interroger un instant sur les rapports entre histoire et évaluation des politiques publiques. La politique de la ville, apparue en France au début des années 1980, alors que le bâtiment 3 n'était pas encore détruit, avait été imaginée à ses débuts en se référant très fortement à l'éthique de la discussion habermassienne⁴⁸ fondée sur la durée, l'interaction, la réflexion commune, la multiplicité des recueils d'informations et l'élargissement du cercle de discussion.

Depuis la fin des années 1990, dans de nombreux secteurs, elle n'a cessé d'évoluer vers une vision de plus en plus inspirée par les objectifs et les méthodes de l'audit : rapidité de l'instruction, primat de l'affirmation chiffrée et de la mesure quantitative, importance accordée à l'efficacité. Appliquée à une politique



publique comme la politique de la ville, une telle évolution pose plusieurs problèmes :

- le premier est que, ce faisant, on se focalise sur l'évolution de l'axe technique de l'action publique au niveau local, au détriment de tous les autres ;
- le second est que ce type d'investigation ne peut à lui seul rendre compte d'une démarche aussi riche et complexe que celle de la politique de la ville. Il ne prend pas en compte le fait que cette politique publique a expérimenté dans des situations concrètes difficiles la plupart des grands thèmes de la vie politique nationale – du renouvellement démocratique jusqu'à l'amélioration du service public, en passant par les actions novatrices en matière de développement –, et tout cela en se confrontant à la pluralité des formes de conscience des habitants, à la diversité de leurs formes de créativité, à leurs enthousiasmes et à leurs réticences, et en n'hésitant pas, également, à faire entrer dans sa dynamique non seulement des acteurs locaux et nationaux, administratifs et politiques, associatifs et techniques, mais aussi des intellectuels, des artistes et des chercheurs. Dans ce cadre, les approches statistiques, cartographiques et économétriques ont bien évidemment toute leur place. Cependant, rendre compte de ce qui ne se compte pas et doit pourtant être compris exige d'autres méthodes (l'analyse en termes de mode d'habiter – une des possibilités pour appréhender la multiplicité des façons de voir la vie dans l'espace urbain – fut une tentative en ce sens) ;
- le troisième, c'est que la seule approche techniciste risquerait de ne trouver que ce qu'elle cherche : la dénonciation du « flou » de tout ce qui ne ressemble pas à un processus calibré, « mesurable » et « auditable ». Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause la mise en place d'indicateurs quantitatifs pour la politique de la ville, mais seulement de souligner qu'ils ne peuvent constituer la seule source pour construire une évaluation rationnelle de celle-ci, au risque d'infliger un camouflet vraiment immérité à tous les protagonistes de cette histoire (y compris, bien sûr, les habitants et les élus) qui affrontèrent, ensemble et dans des contradictions parfois dures, les conséquences sociales – parmi les plus extrêmes – des bouleversements économiques qui transformèrent le pays tout entier. Cela risquerait, en outre, de nous priver des trésors d'expériences d'analyse, d'énergie et d'intelligence qui se sont constitués au cours des phases successives de la politique de la ville.

Cette politique de la ville et les modalités utilisées pour en rendre compte n'ont certainement pas toujours été parfaites. Probablement, un certain nombre de bases méthodologiques, et plus largement philosophiques, sont-elles à remettre sur le métier, de même qu'un certain nombre d'outils sont à remettre en cause, à discuter et à inventer. Mon propos n'est certainement pas de dire qu'aucune erreur n'a jamais été commise ; mais l'existence d'échecs et de difficultés ne justifie pas de se risquer sur des voies trop radicales soutenant le principe que « *ce qui ne se compte pas n'existe pas* ».

C'est pourquoi le travail croisé de l'investigation historique et anthropologique est ici indispensable, non seulement à des fins de savoir et de justice mais aussi pour contribuer à ce que se constituent les dispositifs de connaissance susceptibles d'accompagner véritablement efficacement une action publique moderne.

Notes

- 42 Luc Faraldi avait auparavant fait partie de l'équipe de Michel Joubert en charge de l'étude de santé publique qui a abouti à la création de l'association Santé Bien-Être. Il a également assuré une série de missions pour le compte de l'Éducation nationale sur l'implantation et le démarrage du lycée Suger, et effectué, pour la Mission du patrimoine ethnologique, une recherche sur la construction de l'histoire locale dans le quartier du Franc-Moisin.
- 43 *Vieillir dans son quartier, Vivre vieux, Vivre mieux au Franc-Moisin—Bel Air*, Marie-Christine Bazerolles, Zahia Bensekhri, Luc Faraldi, Élisabeth Lamballais, Patricia Lavanan, Céline Pessis, Éliane Ségonnes, Asta Touré, Anne-Marie Vitrou, Hélène Zeitoun, ASBE, Les enfants du jeu, La Fondation de France, cabinet LFRE, Illustration Ku Yen, juin 2004.
- 44 Cette désignation artificielle des bâtiments est utilisée pour des raisons évidentes de discrétion.
- 45 Henri Coing, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les Editions ouvrières, 1966
- 46 Ce point a fait l'objet d'une recherche dont le compte-rendu a été publié dans le Cahier 18 de la collection Ethnologie de la France : *Une histoire à soi, figuration du passé et localités, éditions de la Maison des sciences de l'homme*, Paris, 2001.
- 47 Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.
- 48 Bernard Perret, *Les enjeux épistémologiques de l'évaluation*, La documentation française, 1996.



Pourquoi écrire l'histoire et travailler sur la mémoire de la Politique de la ville ?

Le regard du sociologue

Catherine Foret,
sociologue

Je parlerai ici sur la base de réflexions que j'ai menées ces dernières années sur la question des « productions mémorielles dans la ville » pour le compte du ministère de la Culture, du ministère de l'Équipement et de la Délégation interministérielle à la ville (avec, notamment, la coordination d'un guide sur le thème « travail de mémoire et requalification urbaine » paru aux Éditions de la DIV en 2007). Je parlerai aussi en fonction de ma propre expérience de chercheur ayant accompagné la politique de la ville depuis ses débuts, dans différentes agglomérations.

Le regard du sociologue

Pourquoi travailler sur l'histoire et la mémoire d'une politique publique ? Le sujet mériterait différents développements, mais je dirai seulement que conduire de tels travaux ne devrait pas uniquement servir à alimenter les Archives nationales sur cette politique ou à fournir des informations aux futurs chercheurs, historiens ou étudiants de demain.

On le sait, la mémoire est « à la mode » en ce moment. Nombre de villes de France et d'acteurs associatifs et culturels sont actuellement engagés dans des « opérations mémorielles » autour de la mémoire des habitants, notamment en lien avec les opérations de démolition d'immeubles dans les quartiers de banlieue. Ces actions soulèvent de nombreuses questions. On peut ainsi s'interroger sur les objectifs poursuivis par leurs promoteurs, sur les conditions de recueil de ces mémoires, ou encore sur les usages qui sont faits des récits, des images ou des objets recueillis. Les analyses que j'ai pu conduire sur différents terrains montrent que ces actions sollicitent énormément les habitants des quartiers en transformation (y compris ceux qui sont appelés à les quitter après les démolitions) et portent le plus souvent sur la mémoire des modes d'habiter (comment se passait la vie ici ? les bons moments, les mauvais, la convivialité...) et, plus rarement, sur d'autres objets de mémoire : mobilités résidentielles, mémoires des conflits ou des drames, mémoires institutionnelles... ; elles sont souvent menées à l'échelle des quartiers (les



connaissances dégagées éclairent rarement des phénomènes urbains plus larges et ne sont pas souvent mises en relation avec l'histoire plus générale de la ville, sont la plupart du temps conduites sans lien avec les projets urbains (et ne nourrissent donc pas le travail des concepteurs), et, enfin, font l'objet de restitutions ponctuelles (au-delà du recueil de témoignages, de photos, d'objets... : problèmes de diffusion-capitalisation des savoirs ainsi accumulés).

Pour toutes ces raisons, ces travaux de mémoire produisent des effets que d'aucuns jugent décevants : impression d'une grande dépense d'énergie sans lendemain alors que l'on voudrait travailler sur la transmission ; accumulation de travaux non coordonnés qui, en dépit de leur richesse, ne servent pas à alimenter l'histoire locale ou les savoir-faire actuels et ne donnent pas davantage de pouvoir aux habitants. Après coup, certains acteurs ont même le sentiment d'avoir été instrumentalisés : les travaux de mémoire sont alors perçus comme des « outils de communication », utilisés par les équipes-projets pour « *faire participer les habitants* », pour justifier les démolitions (en sollicitant les mémoires négatives du lieu) ou, au contraire, la patrimonialisation de certains bâtiments (en sollicitant, cette fois, une mémoire positive), pour « persuader que les nouveaux projets sont bons », voire, disent certains, pour « *endormir les gens* » et faire oublier certains grands enjeux d'aménagement en déplaçant le regard vers le passé.

La démarche conjointe DIV-DAF, qui met l'accent sur l'histoire et la mémoire de la politique de la ville – et dont l'expérimentation réalisée à Saint-Denis et l'ensemble des débats menés lors de la journée de restitution du 2 février 2007 donnent un premier aperçu – peut, me semble-t-il, permettre de dépasser certaines de ces faiblesses. Il s'agit cette fois, à travers les mémoires de ceux qui ont contribué, de différentes manières, à cette politique (élus locaux et nationaux, agents de l'administration ou des services publics, urbanistes, chefs de projet, habitants, responsables associatifs, gestionnaires HLM, travailleurs sociaux...), de s'intéresser aux conditions de production de la ville et aux modes de gestion des quartiers et des populations concernés ; le tout dans le cadre d'une démarche nationale qui devrait permettre à la fois une capitalisation aux niveaux local et central et des comparaisons d'un site à l'autre. Les témoignages oraux des décideurs et des acteurs de la politique de la ville s'ajoutant dans ce cas à la parole des habitants et

des militants, ainsi qu'aux enseignements tirés des documents d'archives, une telle démarche devrait permettre de comprendre plus globalement « comment une ville se fait » : pas seulement par des décisions politiques, administratives ou techniques, ou par le geste inspiré de tel ou tel concepteur (architecte, urbaniste, paysagiste...), mais aussi par le jeu des pratiques et des représentations d'une multitude d'acteurs : habitants des quartiers, ensemble des citoyens, des médias, des militants, des acteurs culturels, etc.

Au moins quatre raisons me semblent justifier ce projet :

- **Peu d'historiens se sont penchés sur l'histoire très récente des villes, des grands ensembles et de la politique de la ville.** Cette histoire, qui représente pourtant un pan important de l'histoire urbaine et de l'histoire de la nation de ces trente dernières années, reste encore à écrire. Elle pourra l'être grâce aux archives écrites conservées ici ou là (et dont le classement et l'analyse restent bien souvent à faire), mais le recueil des souvenirs des acteurs concernés (ce que l'on appelle les archives orales) constitue un précieux complément de connaissances capable d'éclairer les sources écrites. Or les acteurs de cette politique engagée dans les années 1970 avec les premières opérations HVS vieillissent, se retirent de la vie professionnelle ou déménagent : il y a une certaine urgence à recueillir leurs témoignages.

- **Nombre d'institutions ou d'associations qui ont été ou sont encore impliquées dans la mise en œuvre de cette politique sont amnésiques, peu habituées à l'archivage, encore moins à l'analyse rétrospective de leur action.** Je citerai l'exemple d'organismes HLM qui, quelques années après une démolition, ont détruit tous leurs dossiers, toutes les traces du pourquoi et du comment de l'opération, de ce qu'elle a produit aussi bien dans leur institution que du côté des locataires, et, plus largement, sur le territoire considéré. Un directeur de la gestion sociale dans un organisme HLM de Grenoble me disait ainsi récemment : « *Mon boulot, ce n'est pas de produire des traces, c'est de louer des logements.* » C'est le cas de bien d'autres institutions publiques, d'associations ou de professionnels qui se positionnent avant tout dans l'action. Travailler sur la mémoire des personnes qui ont été partie prenante de ces organisations ou de ces politiques peut alors permettre de retracer une partie de cette histoire perdue, de mettre en relation des bouts d'histoire

différents, de combler des trous dans l'histoire de la ville – sachant que certains lieux, certaines populations et certains sujets, à certaines époques, font plus systématiquement l'objet d'occultations que d'autres : les taudis, les bidonvilles, les cantonnements liés à l'industrie, les pauvres en général, les étrangers, mais aussi les politiques de peuplement, les pratiques de ségrégation, certains conflits de pouvoir, ou des parts d'ombre, douloureuses ou honteuses, de la mémoire des quartiers...

- **Bien des villes « nouvelles » ou de banlieue n'ont créé leur service d'archives que récemment.** Tournées vers l'avenir, ces villes n'ont jusqu'ici guère été intéressées par leur passé. Édifiées « à partir de rien », elles fonctionnaient sur une mythologie du progrès et n'ont que peu valorisé l'idée de patrimoine. Lorsqu'elles se penchent aujourd'hui sur leur histoire pour tenter d'alimenter une démarche identitaire ou de distinction, nombre d'entre elles idéalisent l'avant-« grand ensemble », le passé rural des lieux ou, au mieux, les débuts pionniers du grand ensemble, l'accès au confort et tous les clichés de la vie ouvrière, de la convivialité, du quartier famille, etc. Or ce temps-là et cette vision-là du passé renvoient à des mémoires que ne partagent pas bon nombre d'habitants qui, eux, ont une tout autre expérience de la banlieue. Cette image-là est en partie une construction de ceux qui constituent aujourd'hui les classes moyennes ou vieillissantes de la banlieue. La mettre en avant (en cherchant à produire une « mémoire positive » de ces territoires qui se surimposerait en quelque sorte à l'image négative des banlieues qui court dans la ville d'aujourd'hui), c'est quelque part ignorer d'autres mémoires à l'œuvre, pourtant tout aussi légitimes, et dont la négation ne peut qu'attiser rancœurs et conflits, dans un contexte dominé par le sentiment d'exclusion et de non-reconnaissance d'une bonne partie de la population de ces territoires. Il faut bien comprendre que l'histoire récente des villes dont on parle est fondamentalement liée à celle des politiques publiques, et en particulier à ce que l'on met aujourd'hui, avec le recul du temps, sous le chapeau « politique de la ville ». Les villes de banlieue sont en effet autant le résultat d'évolutions économiques (rassemblement de main-d'œuvre à proximité des sites industriels de l'après-guerre) que des stratégies politiques (constitution de clientèles populaires pour certains élus locaux) et des procédures publiques qui se sont succédé dans le domaine de la gestion urbaine en France : rénovation des vieux quartiers centraux, opérations de résorption de



l'habitat insalubre, réhabilitation des premiers grands ensembles dès la fin des années 1970, politiques de développement culturel autour des MJC et des centres sociaux ; et, plus récemment, gestion de proximité, politiques d'insertion, lutte contre l'insécurité, démolitions. . . Retracer ces politiques, cerner les concepts sur lesquels elles se sont appuyées, identifier les acteurs et les personnages qui ont joué un rôle clé dans leur mise en œuvre, comprendre l'évolution des idées et dater les événements marquants de ces dernières décennies, c'est constituer un ensemble de connaissances qui non seulement enrichiront les services d'archives, mais encore vont constituer des repères pour les générations futures. C'est aussi participer à la reconnaissance des populations aujourd'hui concernées par les transformations en cours et du rôle que celles-ci ont joué dans cette dynamique urbaine. Ce peut être également une manière de lutter contre les discours stéréotypés et les clichés dont ces villes sont victimes. J'entendais récemment un ancien ministre de la Ville qualifiant La Courneuve de « ville ratée », par opposition à des villes « réussies » du même département. Mais qu'est-ce qu'une ville ratée ? Quel sens peut bien avoir une telle affirmation lorsqu'on replace l'histoire de cette ville dans la durée et la complexité des procédures et des processus sociaux qui se sont croisés sur ce territoire (implantation puis départ des usines, « vidage » de quartiers parisiens vers la banlieue, enracinement de plusieurs générations d'immigrants, dynamique des réseaux familiaux, héritages culturels multiples, solidarités et mémoires intergénérationnelles, action des réseaux associatifs et des équipements culturels, vie politique locale. . .). En faisant l'histoire des modes de conception et de gestion de cette ville, en croisant les mémoires différentes des acteurs de ces politiques, en repérant les divergences d'interprétation sur ce qui s'est passé ou les trous noirs de la mémoire subjective des uns et des autres, en menant ce travail de dévoilement, « d'archéologie de la mémoire », on aura plutôt l'exemple d'une ville populaire qui a traversé les soubresauts de l'histoire économique et institutionnelle de notre pays en construisant peu à peu sa propre histoire.

- Le travail soutenu par la DIV et la DAF doit, au final, se concevoir comme un processus de production de connaissances partagées, qui, certes, vise la transmission des savoirs, mais dans la perspective d'une action sur le présent. C'est l'idée que la mémoire et l'histoire peuvent constituer une ressource pour l'action : leur



élaboration, si elle est l'occasion d'un travail public, peut s'avérer le support de nouveaux réseaux, de nouveaux liens, et, finalement, le moyen de renforcer la capacité critique des citoyens quant aux représentations du passé mais aussi aux nouveaux projets urbains. En livrant des éléments de contextualisation des histoires individuelles qui se déploient sur le territoire, le travail engagé ici, à Saint-Denis, peut ainsi permettre à chacun de mieux mesurer sa propre place dans le grand mouvement de l'histoire urbaine et de l'histoire nationale, d'identifier les responsabilités respectives des différents acteurs impliqués dans l'histoire locale... Le temps du recueil des mémoires, de leur analyse et de leur diffusion publique alimente la capacité collective de réflexion et d'anticipation ; il devrait donner à tous des clés de compréhension pour éviter de reproduire les mêmes erreurs que par le passé. Nous l'avons vu à travers les témoignages : ce travail contribue à mettre en évidence le rôle des associations, l'action des élus locaux, les contradictions rencontrées par les bailleurs sociaux face aux objectifs parfois contradictoires de mixité sociale et de logement d'urgence ; ou encore le rôle fondamental de certains fonctionnaires qui, par-delà les alternances politiques, ont contribué à assurer la continuité des politiques publiques et de leurs financements.

Concevoir ainsi un travail de mémoire qui servirait à fonder la ville d'aujourd'hui passe notamment par la construction, sur les sites concernés, de « dispositifs de publication » et de « scènes de mise en débat » des résultats des travaux engagés. La journée de restitution du site du Franc-Moisin en est un parfait exemple. Les différentes mémoires recueillies sont exposées et confrontées devant un large public. Cette configuration alimente le débat local et national. On pourrait imaginer construire ces dispositifs sur d'autres sites, en organisant des espaces publics de débat qui mobilisent, outre les habitants, les associations locales et les services d'archives, différents services municipaux, des services déconcentrés de l'État, des universités, des instituts d'urbanisme, des écoles d'architecture, des écoles de travailleurs sociaux, des musées, des équipements culturels, des centres de ressources, des enseignants et des documentalistes du secondaire, des médias locaux... Autant de relais potentiels des connaissances recueillies qui devraient permettre que le plus grand nombre possible de citoyens s'approprié cette histoire qui, en réalité, concerne les villes dans leur globalité.

Témoignages

Témoignages réalisés et présentés par **Benoît Bréville**,
doctorant en histoire contemporaine, université Paris-I Panthéon-Sorbonne,
Centre d'histoire sociale du XX^e siècle.

À la fin des années 1980, le quartier du Franc-Moisin subissait une très mauvaise réputation, manifestement surfaite, puisque, en termes de difficultés sociales ou de taux de chômage, il ne se distinguait pas des autres cités. L'avantage de ses appartements spacieux ne pouvait suffire à compenser ses immeubles sombres, ses espaces extérieurs délabrés, et le souvenir qu'ils avaient été édifiés sur le site d'un des derniers bidonvilles de France.

“Il y a eu beaucoup d'affabulation sur ce quartier.”

Le Franc-Moisin, un quartier comme un autre ? Selon Patrick Braouezec, il se distinguait essentiellement par la stigmatisation qui le frappait.

« Je crois qu'il y a eu beaucoup d'affabulations sur ce quartier, peut-être liées à son histoire. Je pense que le fait que ce quartier soit né et ait été construit sur un terrain où il y a eu l'un des derniers bidonvilles d'Île-de-France y a aussi contribué ; le fait également que ce quartier se trouvait être excentré de la ville, et qu'on avait affaire au stéréotype du grand ensemble. Le fait même que ça ait été un des premiers quartiers à avoir été pris au titre du DSQ a aussi contribué à le stigmatiser plus que les autres, le fait qu'on y portait plus d'intérêt et de financements signifiait sans doute qu'il était plus en difficulté que les autres... Mais, dans les faits, c'était pas forcément plus difficile que dans d'autres quartiers. [...] On y retrouvait à peu près les mêmes caractéristiques en termes de difficultés sociales et de taux de chômage (notamment des jeunes) que dans les autres cités de l'est de Saint-Denis, comme La Courtille, Floréal, ou les cités du Nord, comme Allende. La particularité du Franc-Moisin, c'était l'évitement de la cité par rapport aux attributions de logements : il fallait passer par trois, quatre, voire cinq propositions avant que quelqu'un accepte d'aller s'y installer. Cette image-là a été renversée puisque, aujourd'hui, il n'y a plus de vacance de logements, et ce malgré une période qui a été un peu plus difficile, au milieu des années 1990, avec les événements – assez graves – qui se sont déroulés dans la cité : en 1994, en effet, des affrontements ont eu lieu avec la police, certains cherchant à s'accaparer toute une cage d'escalier ; puis avec le phénomène de squats d'appartements. »

Patrick Braouezec,
ancien maire de Saint-Denis (1991-2005)



“C’était un quartier extrêmement décrié.”

Adjera Lakehal dépeint le quartier au début des années 1980 en relatant ses premières impressions.

« C’était un quartier extrêmement décrié. La réhabilitation n’avait pas eu lieu. Les appartements du Franc-Moisin ont toujours été très spacieux, mais il n’y avait pas de double vitrage, par exemple ; les façades n’étaient pas refaites, les aires de jeux et de verdure étaient délabrées. C’était tristounet comme cité. Mais sinon, du point de vue du climat, je n’ai pas l’impression que ça ait beaucoup évolué, malgré tout ce qu’on a pu dire. Parce que la réputation qu’on lui a faite à l’époque était vraiment surfaite. Moi qui n’étais pas du tout au fait des grandes cités et de la banlieue, je trouvais ça plutôt sympa... C’est-à-dire qu’il y avait effectivement des difficultés, mais pas plus qu’ailleurs. Maintenant, la cité est moins décriée car il y a eu un fort investissement de la politique de la ville avec un programme de réhabilitation ; mais fondamentalement, le climat est toujours le même. Dans la réalité, j’entends... parce qu’il y a une évolution du discours sur le Franc-Moisin. »

Adjera Lakehal,

directrice de l’association des Femmes de Franc-Moisin

“Les espaces extérieurs étaient vraiment ravagés.”

Bruno Allieux brosse un panorama du quartier avant les opérations de réhabilitation.

« Quand je suis arrivé, ce qui m’a beaucoup frappé sur la cité du Franc-Moisin, c’est que la réhabilitation du bâti n’avait pas du tout commencé. On avait à l’époque un ensemble de douze bâtiments qui se ressemblaient tous, plutôt dans des tons marron, avec de la petite mosaïque sur les façades et une ambiance générale très sombre, très dégradée : les espaces extérieurs étaient vraiment ravagés... On avait des pelouses complètement tondues, des chemins à gauche, à droite, un peu partout, des espaces de jeux qui n’avaient d’espaces de jeux que le nom, avec des vieux tuyaux, des balançoires usées jusqu’à la corde... En gros, des espaces très dégradés sur lesquels il y avait vraiment beaucoup beaucoup de choses à faire. Ce qui m’a frappé, c’est que les deux ou trois premières fois où je suis venu dans la cité, je me suis paumé ! Mais vraiment paumé ! Ça ne m’était

pas arrivé depuis longtemps de me paumer en ville, et je me suis paumé en confondant les bâtiments les uns avec les autres, en cherchant le bâtiment 3 là où était le bâtiment 2. [...] Il n'y avait pas de plaques de rue ; les noms des rues étaient seulement connus des gestionnaires ou de certains anciens habitants. »

Bruno Allieux,

ancien paysagiste de la MOUS du Franc-Moisin

L'urgence de rénover et d'équiper

En l'espace d'une décennie, le quartier du Franc-Moisin a changé de visage. Ces transformations physiques ont pris deux formes principales. D'une part, la rénovation urbaine a permis la réhabilitation des bâtiments, la réfection des espaces extérieurs, la création de bureaux, l'aménagement d'espaces verts, etc. D'autre part, l'action urbaine s'est orientée vers l'implantation de nouveaux équipements. Ce type d'opérations n'est pas toujours une affaire facile : il faut concilier des intérêts multiples, parfois contradictoires. Au début des années 1990, la municipalité de Saint-Denis, la MOUS du Franc-Moisin et les associations se sont attelées à cette tâche ardue : un lycée, un restaurant associatif, un bureau de poste, un Espace services publics et un complexe sportif ont été créés.

Donner une vraie vie au quartier du Franc-Moisin

“On avait comme objectif de créer de l'espace public.”

Bruno Allieux détaille les choix d'aménagement.

« Sur le schéma directeur d'aménagement (SDA) de 1992, un des concepts importants qu'on avait développés avec Philippe Jacquelin (architecte de la MOUS), c'était la hiérarchisation des espaces... La hiérarchisation des espaces, c'est les prémices d'un terme qui est très utilisé aujourd'hui : la résidentialisation. [...] Nous, on avait pensé ce principe-là en 1991-1992. L'idée était de se dire : il manque des espaces publics dans la cité du Franc-Moisin. Quand je dis “espace

public”, je veux dire espace d’usage et de statut public. Ainsi, quand on a dessiné le SDA, on a choisi de considérer les bâtiments du Franc-Moisin comme étant des immeubles classiques, le long de voiries classiques, et donc de dessiner autour de ces bâtiments des voiries qu’on pourra faire basculer dans le domaine public et qui auront un vrai statut d’espace public, c’est-à-dire qui distribueront les entrées principales de chaque bâtiment. Ce principe va de pair avec celui de retournement des entrées ; parallèlement, les cahiers des charges fournis aux architectes pour la réhabilitation des bâtiments visaient à retourner toutes les entrées des bâtiments vers les espaces publics, soit existants, soit futurs. Ça signifiait qu’on essayait de créer de la ville classique dans la cité : on retourne les entrées vers de l’espace public concret, qu’on aménage avec un profil d’espace public. Il n’était pas question de faire des choses “originales” : sur les espaces publics, on faisait du profil de voiries classiques, comme on aurait fait ailleurs dans la ville. On avait comme objectif de faire de l’espace public banal. Mais pour la cité du Franc-Moisin, c’était un peu “révolutionnaire” parce que, jusque-là, les espaces n’étaient pas pensés comme des espaces publics : c’était des espaces de desserte, des espaces d’accompagnement de bâti, avec du stationnement en épi, des voiries placées pile-poil sur le tracé des obligations de desserte pompiers. Bon, les bâtiments du Franc-Moisin se baladent un peu, c’est pas des grandes barres mais, disons, des barres de chocolat cassées, et donc les voiries de desserte pompiers suivaient gentiment ces bâtiments en formant des ronds, des cercles... Ça aussi, ça m’a fait un drôle d’effet : le réseau de voirie de desserte pompiers du Franc-Moisin est un vrai labyrinthe ! »

Bruno Allieux,

ancien paysagiste de la MOUS du Franc-Moisin

“Le Stade de France a apporté une nouvelle donne urbaine.”

Selon Jean-Marc Denjean, l’objectif initial du projet urbain du Franc-Moisin – unifier les quartiers du Franc-Moisin et du Bel Air – a peu à peu été abandonné.

« Théoriquement, le DSQ, c’était un DSQ Franc-Moisin–Bel Air. À mon avis, le principal défaut a été le suivant : alors que l’ambition initiale était de faire un vrai projet de quartier qui intègre le Franc-Moisin dans le Bel Air, en fait, dans la



pratique, les choses se sont toujours gérées de manière parcellaire. Il y a eu une approche Franc-Moisin et une approche Bel Air autour du lycée, et, enfin, une approche quartier ancien, qui sont toujours restées trois approches totalement séparées. Il n'y a jamais eu de conduite d'un projet de quartier avec l'idée que la cité du Franc-Moisin et le quartier de Bel Air deviennent un seul et même quartier. Aujourd'hui, ce n'est toujours pas le cas. Ce qui a finalement un peu tranché le problème, de manière plutôt radicale, c'est l'arrivée du Stade de France. Car le Stade a apporté une nouvelle donne urbaine qui fait que, entre la passerelle et le pont tournant, ces deux équipements ont conforté le Rû de Montfort comme axe d'espace ouvert... On a définitivement consacré la coupure entre le Franc-Moisin d'un côté et le Bel Air de l'autre. [...] Moi, j'aurais construit sur l'espace du Rû de Montfort et là, vous faisiez un autre quartier. »

Jean-Marc Denjean,

ancien directeur de l'Office HLM de Saint-Denis

Des équipements ambitieux pour la ville

“On s'est battu avec l'État et les services postaux alors qu'on savait qu'il y avait un réel besoin.”

Monique Prim expose les difficultés rencontrées lors de l'implantation d'un bureau de poste dans le quartier.

« Ça a été une vraie bataille : à l'époque, on s'est vraiment battu avec l'État et les services postaux. [...] Débat sur l'aspect commercial, débat sur l'aspect sécurité, alors qu'on savait très bien qu'il y avait un réel besoin. Une fois qu'on avait obtenu le principe d'une implantation, de nouveaux débats se sont fait jour : est-ce que ce sera une agence postale ? Est-ce que ce sera une poste à plein titre ? Quelles seront les heures d'ouverture ? Tout a fait débat. [...] On avait fait tout un travail de rapprochement entre services publics et usagers. D'abord en faisant se rencontrer les agents des différents services publics. [...] Puis on a effectué un travail de rapprochement entre ce groupe d'agents et un groupe de jeunes avec lesquels on avait fait, en parallèle, tout un travail sur leur vision du rôle des services publics. On a ensuite organisé une confrontation des points de vue de ceux qui délivraient les services publics et de ceux qui en étaient les usagers, particulièrement les jeunes. »

Monique Prim,

ancienne maire adjointe de Saint-Denis en charge du Franc-Moisin

“La halle des sports reflétait une vraie volonté de désenclavement.”

Pour Patrick Braouezec, l'ouverture de la halle des sports du Franc-Moisin n'est pas non plus allée sans obstacles.

« C'était un peu compliqué de faire comprendre que le gymnase n'était pas uniquement réservé aux habitants du quartier... Que c'était un gymnase pour l'ensemble de la ville, et que des associations sportives, dont un grand nombre d'adhérents n'étaient pas du quartier du Franc-Moisin, pouvaient aussi y évoluer. Ça, ça n'a pas été gagné tout de suite à cause d'une appropriation un peu claniste du gymnase de la part des habitants, et notamment des jeunes du Franc-Moisin. Mais le fait d'avoir choisi d'implanter dans ce secteur des équipements ayant un caractère non pas simplement “de quartier”, mais communal, voire même plus avec le lycée (puisque'il y a quand même des jeunes qui viennent de l'extérieur de la commune), reflétait une volonté de désenclavement et de considérer que c'était un quartier à part entière. »

Patrick Braouezec,

ancien maire de Saint-Denis (1991-2005)

“Le projet de restaurant des femmes ne se serait jamais réalisé sans la politique de la ville.”

Adjera Lakehal souligne l'importance de la politique de la ville au moment de la création du restaurant des femmes du Franc-Moisin.

« C'est vraiment un projet qu'on a réussi à monter grâce à la politique de la ville. S'il n'y avait pas eu la politique de la ville, ce projet ne se serait jamais réalisé. [...] On a galéré pendant cinq ans pour le monter : on a tapé à toutes les portes, on est allé voir les banques, on est allé voir la ministre des Droits des femmes, la ville, etc. Tout le monde nous disait : “Votre projet est très intéressant, mais allez voir les banques pour voir combien elles sont prêtes à vous prêter.” Quand on est allé voir les banques, elles nous ont répondu : “Dites-nous d'abord combien les subventionneurs (sic) sont prêts à vous donner.” Donc le serpent se mordait la queue et, en fait, si le projet s'est monté, c'est simplement parce qu'un jour on en a eu un peu marre, on a fait un courrier à M. Delebarre [...], qui nous a renvoyés sur le préfet de l'époque, M. Laurens-Bernard. Ce dernier nous a donné un rendez-vous, on est allé le voir, et quand on lui a parlé du projet, il nous a dit : “Nous, ça nous intéresse tout à fait ; c'est complètement dans les objectifs de la politique de la ville, donc donnez-moi votre projet.” On a tout court-circuité : on

lui a rapporté le projet qui était dans notre tiroir et on a eu des subventions de la politique de la ville.»

Adjera Lakehal,

directrice de l'association des Femmes de Franc-Moisin

“Avec le lycée, nous avons voulu insister, par le nom, sur le fait qu’il devait renvoyer à l’État et non pas à une zone.”

En 1994, le lycée Suger ouvre ses portes au Franc-Moisin ; selon Annie Tobaty, le choix de ce nom montre l’importance de la dimension symbolique de l’action de la politique de la ville dans les quartiers.

« C’est un choix qui n’a pas été du tout innocent. Le nom a été choisi [...] pendant la construction et avant l’ouverture. La première chose dont nous étions tout à fait certains, surtout le proviseur (proviseur du lycée Corbillon, à Saint-Denis, dont Annie Tobaty était proviseure adjointe) et moi, c’est qu’il fallait que ce lycée ait un nom avant d’ouvrir. L’objectif était de faire en sorte que personne ne l’appelle jamais le lycée Franc-Moisin. [...] Nous avons réfléchi à l’intégration de ce lycée dans le cadre d’une politique urbaine et nous avons d’abord défini des critères : d’une part, il fallait qu’il soit rattaché à la ville de Saint-Denis et au centre-ville ; d’autre part, parce qu’on s’installait dans un quartier défavorisé et que nous avions peur que les gens fassent l’amalgame entre quartier défavorisé et marginalisation, nous avons voulu très fortement insister, par le nom, sur le fait qu’il s’agissait d’un lycée d’État et que tout lycée devait renvoyer à l’État et non pas à une zone. À vrai dire, ces deux critères-là ne nous laissaient pas tellement le choix : le nom de l’abbé Suger s’est imposé. Suger, parce que c’était le père de l’actuelle basilique de Saint-Denis mais aussi parce qu’il a été régent du royaume : là, ça renvoyait à la fois à l’État et à un ancrage très ancien sur le territoire national. [...]

Une fois les critères choisis, il nous a fallu à peu près deux minutes pour convaincre le maire de l’époque, Patrick Braouezec. [...] Il a fallu ensuite obtenir l’accord du conseil d’administration, ce qui a été beaucoup plus compliqué parce que Suger était un abbé et que les professeurs notamment (c’était en pleines manifestations laïques de l’hiver 1993-1994) n’appréciaient pas beaucoup que ce soit un abbé. Je ne sais pas pourquoi, mais les adultes de l’établissement ont été les derniers à se rattacher au nom. Par contre, les délégués des élèves s’y sont très vite ralliés. Ils

avaient cependant proposé un autre nom qui convenait à nos critères, celui de l'ancien maire, Marcelin Berthelot, qui symbolisait à la fois la ville et le territoire national de par son action dans la Résistance... Mais il était vivant, et on ne donne pas le nom de quelqu'un de vivant à un établissement scolaire... Les délégués se sont donc très rapidement ralliés au nom de Suger, pour les mêmes raisons que nous quand on leur a eu expliqué, mais aussi pour une raison supplémentaire : ça ne faisait pas banlieue. Le nom même ne faisait pas banlieue, et ils étaient très fiers d'être le seul établissement public à porter ce nom... Le nom a donc été adopté par le conseil d'administration, puis par le conseil régional, et, en janvier 1994, soit six mois avant l'ouverture de l'établissement, les choses étaient faites. En revanche, le même mois, des représentants d'associations du Franc-Moisin (j'étais allée à une réunion de démarche quartier) nous ont reproché de ne pas les avoir consultés. J'ai dû expliquer à ce moment-là que le nom d'un lycée ne regardait pas le quartier dans lequel il était établi, parce qu'un lycée ne représentait pas un quartier ; il s'agissait d'instaurer une clôture symbolique entre le quartier et l'établissement. »

Annie Tobaty,

ancienne proviseure du lycée Suger (Saint-Denis)

“Le Stade de France était un bon moyen de mettre en œuvre le projet urbain autour de cette idée de plurifonctionnalité du site.”

Patrick Braouezec explique les raisons qui, à la fin des années 1980, ont poussé Marcelin Berthelot, ancien maire de Saint-Denis, à s'opposer à l'implantation du Stade de France sur le territoire communal. En 1993, la donne a changé.

« La première raison, c'était une sorte de promesse que Marcelin Berthelot avait faite au maire de Tremblay-en-France, François Asensi : Saint-Denis ne serait pas concurrente pour accueillir le Stade de France. La deuxième raison, c'était aussi le fait qu'à cette époque on n'avait pas encore de projet urbain sur La Plaine, et on pensait – à mon avis à juste titre – que, sans projet urbain, un équipement de ce type pouvait complètement phagocyter l'aménagement futur et que, finalement, accepter un équipement comme celui-ci sans avoir une vision de ce qu'on allait



faire pouvait être un handicap plutôt qu'un atout. Alors, lorsqu'en 1993 on nous sollicite à nouveau, on a l'avantage d'avoir publié le projet urbain de La Plaine un an auparavant ; on se trouve également dans une période de récession économique qui fait penser qu'on aura du mal à réaliser un tel projet si on n'a pas un investissement public lourd, en amont d'un intérêt du marché, d'un intérêt privé. Ce qui nous amène à dire... ni oui ni non d'ailleurs... à dire "Oui, pourquoi pas ?" C'est un peu cette réflexion-là. On s'est alors mis à jouer un jeu dangereux, dans le sens où rien n'était gagné et où d'autres candidatures voyaient le jour. Mais c'est vrai qu'on était dans une position assez confortable : puisqu'on n'était pas candidat, on n'acceptait qu'à certaines conditions, et ces conditions étaient aussi de nature à désenclaver le territoire et à faire en sorte qu'il s'ouvre vers l'extérieur. [...] C'était pour nous un bon moyen de mettre en œuvre le projet urbain autour de cette idée de plurifonctionnalité du site, en y retrouvant du travail, des logements, des équipements publics, des espaces publics de qualité, de meilleurs transports, etc. C'est d'ailleurs à partir de cette phase du chantier du Stade de France, et constatant que La Plaine était effectivement un bassin d'emploi qui rayonnait sur les villes avoisinantes, que l'idée de la communauté de communes et ensuite de la communauté d'agglomérations a germé. On se disait : c'est vrai qu'on peut continuer à vivre tranquillement tout seuls et voir les villes avoisinantes, et notamment les villes comme Stains, Pierrefitte ou La Courneuve [...] avoir des difficultés à vivre pendant que nous continuons à "prosperer", en tout cas à avoir une taxe professionnelle qui ne cesse de croître. C'est là que l'idée de communauté de communes est née... en respectant cependant les limites départementales, car, sans cela, il aurait été logique d'aller voir du côté des XVIII^e et XIX^e arrondissements, de l'est des Hauts-de-Seine [...] et sans doute aussi du sud du Val-d'Oise. »

Patrick Braouezec,

ancien maire de Saint-Denis (1991-2005)

“Sur le plan associatif, le parti pris a été celui d'une dissémination des activités et des services sur l'ensemble du quartier.”

La création d'une maison des associations a longtemps été un sujet de discordance entre le tissu associatif du Franc-Moisin et les acteurs de la politique de la ville. Luc Faraldi explique ce qui a motivé le choix de ne pas construire un tel équipement.

« Il existait au départ un projet d'équipement central, mais les autorités ont



finalement pris le parti d'une dissémination, à la fois de micro-équipements et d'aides à des associations qui ont mis en place diverses activités et divers services sur l'ensemble du quartier. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut jamais construire de médiathèque ou de maison de quartier. Mais, à ce moment-là, dans la réflexion qu'on menait avec l'équipe de DSQ, ce qui a émergé, c'est l'idée d'éviter un gros équipement qui servirait à tout, [...] pour plutôt privilégier cette dissémination qui permettrait aux gens d'avoir le choix et de s'investir dans un projet plutôt que dans un autre, [...] qui permettrait une multiplicité d'investissements des uns et des autres, des choix, des alliances [...] et des possibilités de stratégie que, peut-être, un gros équipement centralisé, tenu par une équipe unique, n'aurait pas forcément permis à ce moment-là. »

Luc Faraldi,
anthropologue

“On nous appelle Maison des associations du Franc-Moisin, mais ça ne veut pas dire ça : MAISON, c'est un sigle.”

Jocelyne Bourgès explique comment, par une entourloupe langagière, certains habitants ont contourné la volonté municipale.

« On a créé la Maison des associations parce qu'on a détourné. Au début, ça s'appelait “comité de quartier”. Mais on a appris qu'avec un comité de quartier on n'aurait pas de subventions importantes parce que l'État ne les subventionne pas. [...] Alors on a trouvé une solution : en l'an 2000, on a changé de nom pour s'appeler MAISON. Maintenant, dans plein de courriers, on nous appelle “Maison des associations du Franc-Moisin”. Mais ça ne veut pas dire ça : MAISON, c'est un sigle qui veut dire Maison Associative, Informations, Soutien aux Organisations Novatrices. Voilà ce qui donne MAISON. Et c'est la première maison des associations ! »

Jocelyne Bourgès,
habitante du quartier du Franc-Moisin et militante associative

Une volonté de concertation avec les habitants

Depuis sa création, dans les années 1980, l'un des maîtres mots de la politique de la ville est celui de « participation » des habitants. Les changements des quartiers doivent être le fruit d'une « concertation » entre les partenaires et les habitants. Mais il existe une coupure entre les différents témoins rencontrés :

tous ne définissent pas l'impératif de participation de la même manière. Si les acteurs de la politique de la ville et le personnel politique municipal ont globalement tendance à considérer qu'ils ont rempli leur mission de concertation, il n'en va pas de même pour les représentants associatifs et les habitants...

“Faisons en sorte que les gens comprennent notre projet pour que, lors des réunions de concertation, les remarques soient pertinentes.”

Bruno Allieux détaille les différentes modalités de concertation imaginées par la MOUS du Franc-Moisin.

« Il y avait les présentations classiques, ancestrales je dirai, où le technicien fait son exposé avec un plan affiché en couleurs... Une bonne partie des gens ne captaient absolument rien, parce que lire un plan, c'est pas non plus si facile que ça : il faut déjà en avoir lu, il faut savoir en gros à quoi ça ressemble, il faut savoir se projeter en deux dimensions... et pour certaines personnes présentes – y compris des collègues, des médecins ou des chargés de mission sociale –, quand ils regardaient nos plans, on voyait bien qu'ils ne captaient pas tout ! Donc on a dû réfléchir à une manière de présenter les dossiers pour qu'ils soient compris. [...] On s'est donc mis à travailler avec des perspectives en 3D [...] qu'on positionnait sur le terrain à l'endroit où l'aménagement devait être réalisé. [...] Ça, c'était la première idée, se dire : faisons en sorte que les gens comprennent notre projet pour qu'après, lors des réunions de concertation, les remarques soient pertinentes. [...]

On avait aussi créé des cahiers de doléances qui étaient mis à la disposition des habitants dans les loges des gardiens pendant la réalisation des chantiers. [...] Et quand on tenait les réunions de terrain, on commençait par aller chercher le cahier de doléances chez le gardien pour regarder s'il y avait des remarques des habitants ; et c'est vrai que j'ai bien constaté un changement chez les habitants par rapport au début, où il y avait beaucoup de doutes et d'interrogations sur la volonté municipale d'améliorer les choses. Ça, c'était en 1991-1992, où pas mal d'associations étaient très remontées contre la ville et contre l'Office HLM. Au fur et à mesure des années, où les réaménagements et les rénovations se sont mis en place, la population est devenue beaucoup moins virulente, parce qu'elle avait bien compris que la municipalité

avait vraiment l'intention d'intervenir de manière conséquente et partout. Il y a eu une sorte de restauration de la confiance dans la municipalité. [...]

On organisait plusieurs types de réunions publiques. La réunion publique classique : on se retrouvait au café Danielle-Casanova pour présenter le projet à la population ; les réunions sur site : on donnait rendez-vous au pied du panneau en perspective et on répondait aux questions des personnes présentes. On a eu un peu de tout... On a fait des conneries aussi : on a organisé des réunions à 17 heures en plein mois de novembre, devant le panneau de perspectives où on voyait pas clair, et là, évidemment, il n'y avait pas foule. Bon, là, on s'était plantés ! Et puis, enfin, on a fait pas mal de visites. Dans le cadre de la fête de quartier, on organisait avec Monique Prim et tous les intervenants des visites de quartier avec les habitants qui le voulaient. C'est quelque chose qui s'est ensuite développé sur toute la ville et qui s'appelle Bonjour Voisin. Au moment des réunions aussi, pas mal de demandes "brutes de décoffrage" nous parvenaient : je vais prendre une image, ce sera plus parlant. Au lieu de dire "j'ai froid", les gens disaient "j'ai besoin d'un chauffage". Mais ce qui nous intéressait, nous, c'était plutôt d'entendre "j'ai froid", parce que dans l'autre cas, la solution est dans la demande. C'est très vrai aussi sur les problèmes de vitesse sur les voiries ; les gens disent "il nous faut un ralentisseur", et tant qu'il n'y en a pas, l'absence de ralentisseur reste le problème ; alors qu'en fait, le vrai problème, à la base, c'est que les voitures roulent trop vite. [...] Donc nous, on demandait à nos collègues du social de faire dire aux gens quel est le fond de leur problème : pas la solution, mais le fond ! »

Bruno Allioux,

ancien paysagiste de la MOUS du Franc-Moisin

“La concertation, c'est pas quelque chose qui se décrète du jour au lendemain.”

Adjera Lakehal juge sévèrement les efforts de la MOUS pour susciter la participation des habitants. Selon elle, il faut les impliquer dans la maturation du projet, et non simplement les consulter une fois les décisions prises.

« L'histoire du schéma directeur d'aménagement de 1988 a vraiment focalisé une grosse mobilisation. Mais encore une fois, c'était une mobilisation CONTRE.



Ils n'ont pas été capables de travailler AVEC, c'est-à-dire de prendre le temps, dès le départ, de réfléchir à cette réhabilitation avec les gens. Que souhaitaient ces personnes ? De ce point de vue-là, je pense que c'est loupé, même si ce qu'ils nous ont fait n'est pas affreux. Mais je pense qu'en termes d'implication des gens ils ont loupé un coche. [...] Je me rappelle de ces réunions : on annonce qu'on organise une réunion de concertation, mais en fait on arrive avec un projet et on lance : "Qu'est-ce que vous en pensez ?" Pour moi, c'est pas ça, la concertation. Ça demande des moyens plus importants : on arrive, on se met autour d'une table, il va y avoir une réhabilitation, comment on imagine une réhabilitation ensemble, et on trouve les outils pour organiser cette concertation. Et ça, ça n'a jamais été fait. [...] La concertation, c'est pas quelque chose qui se décrète du jour au lendemain. Il faut que les choses se mettent en place. Il faut accepter de passer plusieurs réunions à écouter un locataire parler de sa voiture qui a brûlé ; toute la réunion va d'ailleurs tourner autour de cet événement, et c'est pas pour autant que les gens n'ont rien à dire. Une concertation, ça se construit, il faut du temps, et le temps, c'est pas ce que les institutions maîtrisent le mieux. »

Adjera Lakehal,

directrice de l'association des Femmes de Franc-Moisin

Le choix de démolir le bâtiment 3

Le 30 septembre 1995, le « B3 » implose. Premier immeuble construit pour reloger les habitants du bidonville, ce bâtiment avait tôt fait de cristalliser l'image négative du quartier. Une réhabilitation lourde est d'abord envisagée mais, devant l'importance des coûts d'une telle opération, la municipalité et l'OPHLM décident de le démolir. Ce type d'opération nécessite un travail de longue haleine, en amont et en aval de la démolition.

“Le bâtiment 3 du Franc-Moisin avait été construit pour servir de premier tiroir au relogement du bidonville.”

Jean-Marc Denjean et Bruno Allioux expliquent les raisons qui ont conduit au choix de démolir le « B3 ».

« Il fallait absolument corriger l'erreur urbaine de ce bâtiment qui coupait la cité en deux et qui avait été réalisé en fonction d'une opportunité foncière et d'une



stratégie d'efficacité. Le bâtiment 3 du Franc-Moisin, il a d'abord été construit pour servir de premier tiroir au logement du bidonville. [...] Le plan-masse, à l'époque, je ne sais pas comment il a été arbitré, mais c'est vrai que quand on voit le bâtiment 3, tout comme le bâtiment 4 de Logirep, situé sur le chemin de Rù et qu'ils ont également conservé, d'un point de vue urbain, on se demande un peu quelle est la logique qui a présidé à ça, sinon une logique purement productiviste : il fallait réaliser des logements sur le seul terrain disponible... Ce qui n'est pas le cas du reste de la cité : l'ensemble des autres bâtiments du Franc-Moisin a été conçu selon une logique d'aménagement urbain en îlots qui a, selon moi, une relative qualité. [...] On y trouve une certaine qualité des espaces extérieurs, [...] avec un système de cours intérieures... Contrairement aux plans masse de ZUP de certains quartiers de ce type, l'aménagement du Franc-Moisin était relativement bien pensé. [...] C'est un quartier qui avait, d'un point de vue urbain, des atouts. »

Jean-Marc Denjean,

ancien directeur de l'OPHLM de Saint-Denis

“Ce bâtiment détenait le record des impayés de loyers de Saint-Denis, le record des problèmes de vie sociale.”

Bruno Allioux rappelle le projet de réhabilitation du bâtiment 3.

« À l'époque du premier schéma directeur d'aménagement de 1988, il était question de réhabiliter le bâtiment de manière lourde. L'idée de la municipalité était alors de dire : le bâtiment 3, avec ses 200 m de long et ses 13 étages, c'est un peu le symbole négatif du Franc-Moisin... une espèce de paquebot énorme monté sur des parkings souterrains vides ou malfamés avec des cages d'escaliers entières de F4 et de F5, et des cages minuscules, pas ouvertes sur l'extérieur. Si bien qu'on y trouvait des empilements de grandes familles, avec, bien sûr, des empilements de problèmes. Et puis il y avait aussi, peut-être, de la part de l'Office HLM, un choix délibéré de placer dans ce bâtiment des gens pas très faciles. Ce bâtiment détenait le record des impayés de loyers de Saint-Denis, le record des problèmes de vie sociale. [...] Donc, pour la municipalité, l'idée était de dire : si on réhabilite ce bâtiment, on le réhabilite en profondeur et on casse cet empilement de F4-F5, on en fait un bâtiment où on alterne entre des studios, des F1, des F2. [...] À l'époque, c'était ça ou rien. »

Bruno Allioux,

ancien paysagiste de la MOUS du Franc-Moisin

“Pour beaucoup de locataires, la démolition s’est traduite par une amélioration de leur logement.”

Aux dires des différents témoins, le relogement des habitants du « B3 » a été un succès. Luc Faraldi détaille les dispositions prises par les bailleurs pour mener à bien cette opération.

« L’ensemble des autorités avait décidé que la recherche de nouveaux logements pour les habitants du « B3 » se poursuivrait jusqu’à ce que chacun ait trouvé celui qui lui convenait, et donc que le cadre de la loi – qui autorisait deux propositions – pourrait être dépassé. On a parfois été jusqu’à quatre ou cinq propositions, [...] mais un seul couple a reçu une lettre recommandée. Ils en étaient à leur énième proposition et le temps était limité. C’était des personnes âgées qui voulaient conserver un trois pièces pour des raisons de commodité, et c’était un peu compliqué de trouver un bien qui leur convenait. Mais finalement, pas loin du centre-ville, on a fini par leur trouver un petit trois pièces qui leur a convenu. Je pense que, pour beaucoup de locataires qu’on a rencontrés, la démolition s’est traduite par une amélioration de leur logement. En tout cas, ça a été vécu comme ça. [...] Il y avait aussi un accompagnement notable en matière de déménagement. Je me souviens qu’il y avait trois formes possibles : soit de l’argent était donné aux gens pour qu’ils puissent déménager à leur convenance, soit la totalité du relogement était prise en charge, soit une solution intermédiaire consistait à mettre une camionnette à leur disposition. »

Luc Faraldi, anthropologue

“On a l’impression que ça va vite quand on fait une implosion mais, en fait, c’est tout l’inverse.”

Comme l’explique Jean-Marc Denjean, l’implosion d’un bâtiment ne peut pas fournir de résultat à court terme. Au contraire, les années qui ont suivi la démolition du « B3 » ont été particulièrement difficiles pour l’OPHLM de Saint-Denis.

« L’implosion a eu lieu en 1995. Mais l’évacuation des gravats, le curage des sous-sols et tout le reste a duré à peu près deux ans. C’est pour ça qu’on a l’impression que ça va vite quand on fait une implosion mais, en fait, c’est tout l’inverse. Cette période de chantier a été une très mauvaise période pour la cité, parce que c’était assez horrible pour les habitants d’avoir ce chantier en plein cœur de quartier

pendant trois ans. Et nous, on a également beaucoup souffert car ce chantier a été un vrai handicap pour la location des bâtiments 1 et 2, qui jouxtaient le bâtiment 3 ; ça a été trois années très difficiles, où la vacance s'est complètement accélérée. [...] C'est seulement quand on a réalisé le mail de verdure central que les choses ont commencé à s'inverser... , mais c'était seulement en 1998 ! Donc, pour nous, en termes de gestion, la période 1995-1998 a été très difficile. Bien que le nombre de logements ait été diminué de manière conséquente, on s'est retrouvé, en 1998, avec toujours autant de logements vacants (150). »

Jean-Marc Denjean,

ancien directeur de l'Office HLM de Saint-Denis

“Tous ceux qui donnaient de la qualité à ce quartier sont partis...”

Pour certains habitants, comme Karima Guermat, la démolition, loin d'avoir résolu les problèmes du Franc-Moisin, n'a fait que les déplacer.

« Moi, je suis née à Saint-Denis, et ce qui est marrant, c'est que j'avais une peur dingue de ce quartier-là à cause de tout ce qu'on entendait. En fait, il s'est avéré qu'on y était totalement en sécurité. Le quartier, il a commencé à vraiment se dégrader après l'implosion du B3. C'est là que ça a tout changé, parce que tous les anciens du B3 ont été dispersés. [...] Avant, on était vraiment en sécurité, tout le monde se connaissait. [...] Pendant l'année de l'implosion, en 1995-1996, ça allait. Puis, à partir de 1997, on a commencé à avoir plein de problèmes. Déjà, la population du quartier a complètement changé : tous les anciens partaient progressivement. Dans le B3, il y avait tellement d'appartements que les gens ont été mis un peu partout... Tous les gens qui donnaient de la qualité à ce quartier sont partis. Il n'est resté que les gens qui n'avaient pas les moyens de partir ; tous ceux qui sont ici aujourd'hui, c'est parce qu'ils ne peuvent vraiment pas aller ailleurs. Au fil des années, involontairement, la cité du Franc-Moisin est devenue un ghetto du fait de la pauvreté, de la non-mixité sociale, du fait aussi que le niveau scolaire n'a fait que chuter. Ce qui a poussé la population qui travaille à partir pour assurer à ses enfants une meilleure scolarité... »

Karima Guermat, *habitante du quartier*



“Les bandes de jeunes se sont réparties dans toutes les entrées, ça a été une catastrophe.”

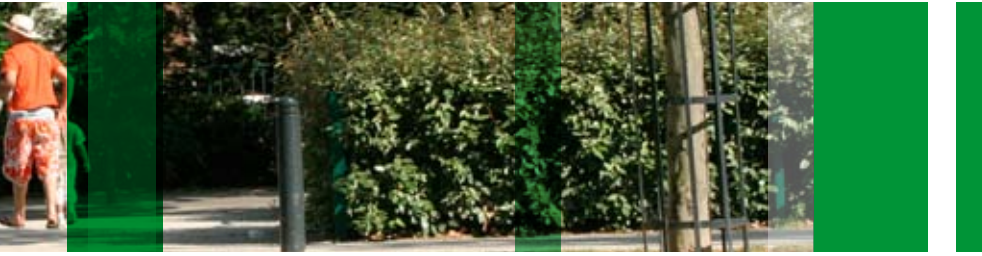
Une habitante du quartier témoigne.

« Il ne fallait pas démolir le bâtiment 3. Il fallait changer les personnes qui y vivaient, car c'étaient elles qui régnaient en maîtres dans la cité. [...] C'était des bandes de jeunes qui contrôlaient ce bâtiment. [...] Quand les habitants ont appris que le bâtiment allait être démolit, ils se sont dit : bon, peut-être qu'avec ça, on va être tranquille, on va pouvoir vivre. S'ils démolissent, les gens qui vivent là-bas vont partir... Pas tout le monde, bien sûr, seulement les quatre ou cinq familles qui posaient problème. C'était pas énorme ! Si ces gens partaient, on allait être tranquille. Mais comme les gens sont revenus après être partis, du coup, c'était pas un seul bâtiment qui était squatté dans la cité, mais tous les immeubles. Ils se sont répartis dans toutes les entrées, donc ça a été une catastrophe. Après la démolition, le squat des halls s'est généralisé. Ce problème existait déjà avant la démolition, mais il était concentré, donc facile à résoudre, à enlever. [...] Ces gens-là, il fallait les séparer, pas les déloger ni les mettre dehors (tout le monde a droit à un toit) ; il fallait seulement ne pas laisser les quatre ou cinq familles qui posaient problème (et qui ne vivaient pas toutes dans le bâtiment 3 ; par exemple, il y en avait deux dans mon bâtiment). À ce moment-là, les autorités ne se sont pas rendu compte de la gravité de la chose quand nous, les locataires, on se plaignait. [...] On nous répondait tout le temps que c'était des cas sociaux, qu'on ne pouvait rien faire. Mais cas sociaux ou pas, je dis qu'on doit vivre ensemble, donc qu'on doit pouvoir s'entendre. »

Une habitante du quartier

Des établissements scolaires très impliqués

L'éducation a toujours constitué un enjeu majeur de la politique de la ville au Franc-Moisin, quartier classé zone d'éducation prioritaire (ZEP) dès 1982 et qui rassemble, outre des écoles maternelles et élémentaires, un collège et un lycée. Comme souvent dans les banlieues communistes, les actions éducatives ont servi, au Franc-Moisin, de pivot à la politique de prévention de la délinquance.



“J’étais vraiment contente d’avoir cet entretien : au moins, on s’intéresse à nos enfants.”

À travers l’exemple de son fils, Yarie Yansane évoque les changements du collège Garcia-Lorca à la fin des années 1990.

« C’est vrai qu’avant c’était un peu dur. Mais maintenant, ils essayent de responsabiliser un peu les jeunes. Moi, je vois l’exemple de mon fils : quand il a commencé à se laisser aller, à suivre les copains, le proviseur a convoqué les parents en question... On s’est retrouvé pour dialoguer et trouver des solutions. Alors qu’avant, ça ne se passait pas comme ça. Mais depuis quelques années, ça a un peu changé. Contrairement à ce que j’entendais avant, maintenant, les parents reçoivent des convocations, on les appelle quand les enfants ne viennent pas. La CPE prend aussi contact avec eux si besoin. Moi, pour mon fils, j’ai eu un entretien avec la CPE du collège Garcia-Lorca, le proviseur et les professeurs, j’étais vraiment contente. Au moins, on s’intéresse à nos enfants. Quand mon fils arrive en retard, on m’appelle pour me prévenir. Du coup, je suis au courant et je lui pose la question : “Pourquoi tu es arrivé en retard ?” Alors qu’ici, à certains moments, quand l’enfant arrivait en retard, il fallait attendre un mois ou deux mois avant de recevoir le courrier à la maison... Finalement, quand on ne sait pas, on ne gère pas. [...] Maintenant, ça se fait directement : on m’appelle à mon travail ou à la maison. »

Yarie Yansane,
habitante du quartier

“Il fallait accueillir ces élèves qui n’avaient ni droits ni titre. C’était aussi le signe qu’on ne rejetait personne.”

Fait rare dans les quartiers de politique de la ville, le Franc-Moisin a vu arriver, en 1994, un lycée anciennement implanté en centre-ville. Une politique originale d’affectation a alors été décidée : laisser le choix aux lycéens d’aller étudier dans le centre-ville de Saint-Denis, au lycée Paul-Éluard, ou au Franc-Moisin. Annie Tobaty témoigne.

« Nous prenions le risque d’avoir des élèves qui n’avaient pas choisi de venir. C’était volontaire. On ne voulait pas que les gens du Franc-Moisin, notamment, se retrouvent prisonniers de l’établissement. D’une part, la relation avec le quartier

passait par le fait que cet établissement accueille des élèves du quartier, mais pas seulement eux et pas forcément eux. Les autres ont le droit d'être là et il ne doit pas y avoir de problème avec ceux qui viennent d'ailleurs. D'autre part, le lycée n'appartient pas au quartier. Il y a une clôture, et Dieu sait qu'il y en avait une. Il y a une clôture symbolique : tout le monde ne peut pas y entrer. . . Parce qu'on avait des gens qui venaient le visiter les premiers temps ; ils voyaient que c'était ouvert, ils entraient, et peu importe s'il y avait cours. Par contre, on était ouvert à toute action régulée de partenariat ; donc organiser des visites de l'établissement, accueillir des expositions ou des moments de la vie du quartier. Et puis, parce que la MOUS avait beaucoup insisté dessus, nous savions que nous aurions probablement à accueillir des gamins qui n'avaient aucun droit d'être là, mais qu'il fallait le faire parce que c'était un signe fort. Le signe aussi qu'on ne rejetait personne. Il fallait donc accueillir ces élèves qui n'avaient ni droits ni titre (c'est comme ça que je les appelais), c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas aller en seconde générale parce qu'ils avaient souvent suivi une scolarité en lycée professionnel mais ne l'avaient pas achevée. En fait, ils n'avaient droit à rien. Il s'agissait donc de les accueillir dans une structure Éducation nationale et selon des règles Éducation nationale. Il fallait bien les ramener dans le système scolaire, leur dire : "D'accord, vous voulez venir, mais attention, c'est dans l'institution, et ça n'est pas à n'importe quel prix et n'importe où." Ça a été un axe important dans le rapport au quartier (en réalité, le deuxième axe de notre politique), puisque nous avons pu, avec la complicité du rectorat, créer une classe de Module de reprise à l'examen (MOREA). Nous avons quand même pris 32 élèves, mais, comme l'Éducation nationale n'est pas une salle d'attente, nous les avons formés à préparer le CAP et le BEP ; et nous avons monté tout un projet pour cette classe. De la même façon, pour montrer que le lycée pouvait être une ressource pour le quartier – mais dans le bon sens du terme cette fois-ci –, nous avons engagé, comme CES (contrat emploi solidarité), des jeunes gens qui avaient suivi tout un programme de formation au service public et qui avaient travaillé avec la MOUS, la RATP, le collège Garcia-Lorca et la police.

Le troisième axe était lié aux inquiétudes des enseignants sur leur métier : comment gérer la polyvalence ? Il fallait qu'elle apparaisse comme un atout et non comme un bouleversement des pratiques. Pour ça, nous avons multiplié les classes passerelles entre les sections générales et les sections professionnelles, et ce dans

les deux sens. Et, par ailleurs, nous avons obtenu momentanément que des professeurs de lycée professionnel enseignent en section générale (ils ont été très peu à accepter) et, inversement, que des agrégés et des certifiés volontaires enseignent en BEP et en bac professionnel. Le rectorat et les inspecteurs ne nous ont pas empêchés de le faire ; c'était important, parce que c'est ce qui créait une appartenance commune et une logique d'établissement. Résultat : les élèves de la section professionnelle, qui avaient les mêmes professeurs que la section générale, se sentaient moins stigmatisés. [...] Il y avait un seul CDI (centre de documentation et d'information), il n'était donc pas question de faire une séparation. Les cours de maths avaient lieu dans les mêmes salles, même chose pour l'histoire-géo. C'était très important qu'il y ait cette circulation. »

Annie Tobaty,

ancienne proviseure du lycée Suger (Saint-Denis)

Conclusion

Aléas et richesses d'une stratégie publique

Par André Bruston, président du comité scientifique du Comité de pilotage DIV-DAF

À travers les exposés et interventions de ce colloque se croisent des travaux de recherche ou d'études, et l'expression des espoirs que porte en elle la démarche d'incitation, plus encore de programmation et de restitution des efforts mémoriels consentis dans de nombreux sites prioritaires des politiques de la ville : il s'agit bien ici d'une politique publique dont on cerne les apports et les limites. De nombreuses recherches récentes ou en cours⁴⁹ montrent que, dans ces actions relatives à la mémoire, c'est le caractère actif, individuel et collectif du processus mémoriel dans l'affirmation de soi qui apparaît déterminant, mais aussi apparemment de manière paradoxale la relativisation de l'étrangeté de l'autre comme de sa propre expérience. Dans un quartier, pendant les phases d'interrogation collective, il est tentant de considérer l'histoire comme seule apte à la relativisation des histoires individuelles, et les mémoires restituées comme seul élément directement actif de ces situations de remémoration.

Il nous faut pourtant aller au-delà, et reconnaître que les deux démarches sont à la fois actives et réflexives ; mais que, comme le montre Catherine Foret, leur différence d'échelle et de point de vue est indispensable à leur efficacité.

Différence d'échelle temporelle et spatiale, d'abord : le travail de Natacha Lillo montre que l'histoire d'une population immigrée (ici, les Espagnols) peut être quasiment occultée par des immigrations plus récentes, et que la disparition de leur habitat efface encore plus leurs traces. Les recueils mémoriels locaux sont des témoignages de première main dont l'épaisseur historique est limitée à la chronologie de présence de leurs auteurs, seule l'histoire viendrait compléter le tableau. Mais le souvenir de la présence espagnole est également ailleurs, dans des descendants, certes, mais aussi dans la mémoire transmise qu'on ne peut que confronter à l'histoire ; et parce qu'élargie, cette mémoire apporte avec elle une part du regard d'une époque sur ce que furent des migrants mal connus.

Sur un tout autre sujet, celui de l'histoire de la politique de la ville au Franc-Moisin, Benoît Bréville montre combien l'aller-retour entre les conditions locales de l'action et les temps plus généraux de la politique de la ville est une clé de

compréhension des témoignages que recèlent les récits mémoriels ; l'espace en est élargi, les logiques aussi : cela n'enlève rien – bien au contraire – à la spécificité des situations vécues, et dans ces cadres apparemment obligés de l'histoire, le poids des individualités ou des décalages politico-idéologiques se fait sentir ; peut-être faut-il le reconnaître, davantage en bien qu'en moins bien. À l'aune d'autres travaux, on constate que l'évolution des rapports entre les professionnels et le duo État-collectivités locales a été difficile dans bon nombre d'autres villes comme au Franc-Moisin ; d'autant plus que cette politique sollicitait, de la part de ses acteurs, une adhésion forte à ses objectifs et ses valeurs.

Différence de point de vue aussi : Luc Faraldi, engagé dans une démarche d'évaluation de grande ampleur, propose une intelligibilité particulière des comportements et des représentations des habitants du Franc-Moisin plutôt que des politiques publiques. Les « modes d'habiter » sont une notion qui permet de lier étroitement les perceptions qu'ont les habitants du cadre bâti avec leurs attentes, leurs représentations ou leurs valeurs. Les dénominations affichées ne désignent aucun groupe, cependant, elles sont une condensation éclairante des caractéristiques rencontrées et cette analyse permet de voir les travaux évaluatifs sur des politiques publiques ne peuvent faire l'impasse sur le sens à donner aux réactions sociales vis-à-vis de leurs impulsions, incitations ou injonctions. La mémoire de ce que fut une étape des politiques de la ville est aussi un rappel de ce que furent les effets à la fois de la méfiance et de la confiance dans les institutions. Entre les lignes des textes d'historiens comme dans cette tentative sociologique, ne voit-on pas émerger les temps du conflit entre populations successives d'un même espace, entre acteurs responsables et professionnels, entre représentations normatives de ce que doit être le « bien-habiter » et des comportements tout autres ? C'est un temps fort de l'intervention de Catherine Foret, qui appelle de ses vœux un débat systématique et ouvert sur les interprétations que les processus mémoriels entraînent inévitablement.

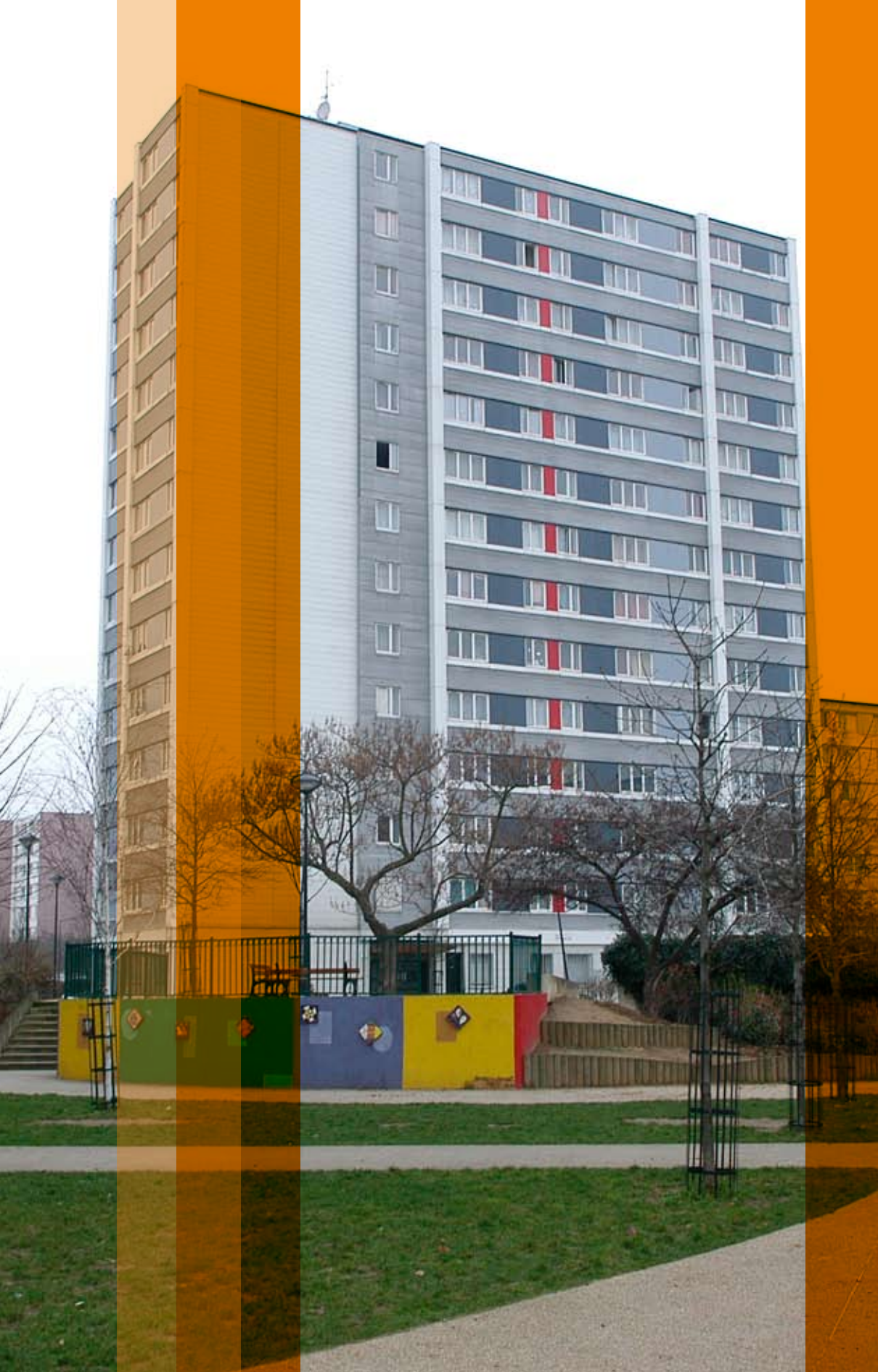
Le programme expérimental d'archives orales avait pour objectif de ne laisser perdre ni la mémoire ni les compétences des acteurs, notamment dans leur capacité à s'inscrire dans des situations tendues et changeantes à l'extrême. Ces

conditions difficiles ont le plus souvent exigé d'eux un véritable engagement personnel qui vient nourrir les témoignages recueillis dans les processus mémoriels locaux ou recueillis au titre de l'opération expérimentale. Les réussites sont aussi le résultat d'une conjonction décisive entre le travail d'archives orales qui, demain, seront le fondement d'une histoire, et la mobilisation de témoins qui, dans leur remémoration, construisent en fait un sens pour aujourd'hui de ce qu'ils ont vécu hier. « Les mémoires à l'œuvre » (titre du séminaire donné à l'université de Lyon-II sur le sujet) opèrent par le dire et la transmission au collectif, par un partage. C'est un partage de connaissances, mais aussi, comme le souligne Catherine Foret, une configuration d'action sur le présent.

L'importance de ce processus n'est plus à démontrer, et la journée de restitution du 2 février 2007 sur le Franc-Moisin montre que l'expérimental peut laisser place aujourd'hui à un programme plus étoffé, qui inciterait un plus grand nombre de sites à se lancer dans l'aventure de ce travail passionnant et exigeant. Les conditions de réussite sont aujourd'hui mieux cernées, les règles du jeu peuvent être définies avec suffisamment de souplesse pour s'adapter aux différents sites, et suffisamment de cadres logiques pour permettre une accumulation de connaissances sur cette politique publique qui, en comprenant ses prolégomènes, est aujourd'hui trentenaire.

L'histoire des politiques de la ville se fait et se fera sans doute sur fond de processus mémoriels des habitants, et les mémoires se déploieront d'autant mieux que l'histoire, y compris de l'ailleurs, leur proposera un horizon...

49 Cf. le site Internet Cultures en ville (<http://www4.culture.gouv.fr/actions/recherche/culturesenville>) du ministère de la Culture et de la Communication.



Annexe 1

Chronologie de la politique de la ville au Franc-Moisin

Établie par **Benoît Bréville**

1920-1984 : de la zone pavillonnaire à la ZEP

- 1920 : construction de la zone pavillonnaire de Bel Air.
- 1955 : construction de la cité d'urgence Danielle-Casanova.
- 1961 : construction de l'autoroute A1.
- 1969-1975 : résorption du bidonville du Franc-Moisin et édification de la cité.
- 1971 : Marcelin Berthelot devient maire de Saint-Denis.
- 1980-1981 : études Habitat et vie sociale (HVS) pour la cité Casanova.
- 1982 : création de la zone d'éducation prioritaire (ZEP) du Franc-Moisin.
- 1984 : création du conseil communal de prévention de la délinquance de Saint-Denis.

1986-1989 : procédure « projet de quartier » au Franc-Moisin–Bel Air

- 1986-1989 : des études sociale, urbaine et sanitaire sont menées au Franc-Moisin.
- avril 1986 : création de la première Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) du Franc-Moisin. Françoise Mesliand-Paillard en est la chef de projet.
- fin 1986 : création de la démarche quartier au Franc-Moisin–Bel Air.
- février 1988 : premier schéma directeur d'aménagement du quartier du Franc-Moisin–Bel Air.
- novembre à juillet 1989 : deux grandes campagnes de communication sont menées.
- 1989-1990 : dépôt et échec de la candidature de Saint-Denis au programme « lutte contre la pauvreté » de la CEE.
- début 1990 : la chef de projet et les architectes quittent la MOUS.
- janvier à septembre 1990 : période de vacance du poste de chef de projet de la MOUS. L'intérim est assuré par les sociologues du projet santé.

1990-1994 : procédure Développement social des quartiers (DSQ) au Franc-Moisin–Bel Air

- 1990 : début de la réhabilitation des bâtiments du Franc-Moisin.
- 1^{er} juillet 1990 : signature de la convention DSQ.

- septembre 1990 : mise en place d'une deuxième MOUS. Chantal Talland en est la chef de projet.
- 1991-1992 : transformation de logements du bâtiment 6 en bureaux.
- 1^{er} janvier 1991 : Olivier Laurens-Bernard devient le premier sous-préfet Ville de Seine-Saint-Denis.
- juin 1991 : Patrick Braouezec remplace Marcelin Berthelot à la tête de la mairie de Saint-Denis.
- 24, 25 et 26 mai 1991 : opération Quartier Lumières au Franc-Moisin.
- septembre 1991 : mise en place d'une troisième MOUS au Franc-Moisin. Patrick Maugirard en est le chef de projet.
- décembre 1991 : fin de la construction des équipements sportifs.
- 1992 : mise en place d'une mission locale et d'un plan local pour l'insertion et l'emploi.
- 1992 : création de l'association Objectif Emploi !
- mars 1992 : second schéma directeur d'aménagement du quartier du Franc-Moisin–Bel Air. Début de la restructuration de la voirie et des espaces extérieurs.
- juillet 1992 : création de l'association communautaire Santé Bien-Être.
- octobre 1992 : signature par la ville et l'État d'un Plan local de sécurité.
- septembre 1993 : ouverture du restaurant associatif de l'Association des Femmes de Franc-Moisin.
- octobre 1993 : la décision d'implanter le Stade de France à Saint-Denis est prise.

1994-1999 : contrat de ville de Saint-Denis

- 1994-1997 : construction du Stade de France, d'une passerelle au-dessus du canal de Saint-Denis et de deux gares RER à La Plaine Saint-Denis ; couverture de l'A1.
- mai 1994 : signature du contrat de ville de Saint-Denis.
- septembre 1994 : ouverture du lycée Suger.
- 1995 : généralisation des démarches quartiers à l'ensemble de la ville.
- mai 1995 : ouverture de l'Espace services publics du Franc-Moisin.
- 29 septembre 1995 : implosion du bâtiment 3.

- janvier 1996 : ouverture du bureau de poste.
- 11 juillet 1996 : signature de la convention du grand projet urbain Aubervilliers–La Courneuve–Saint-Denis.
- novembre 1996 : le quartier du Franc-Moisin–Bel Air est classé zone urbaine sensible (ZUS).
- 1998 : ouverture de la Maison de l’initiative économique locale au Franc-Moisin.

2000-2006 : contrat de ville de Plaine Commune

- janvier 2000 : naissance de la communauté de communes Plaine Commune.
- 15 juin 2000 : signature de la convention-cadre de Plaine Commune. Puis, à l’automne 2000, signature de la convention territoriale de Saint-Denis.
- 19 décembre 2000 : signature du Contrat local de sécurité de Saint-Denis.
- 22 juin 2001 : signature de la convention-cadre du Grand projet de ville (GPV) Aubervilliers–La Courneuve–Saint-Denis.



Annexe 2

Bibliographie

Le Franc-Moisin entre histoire et mémoires Rencontre de février 2007 à Saint-Denis–La Plaine

Mémoire / Grand ensemble

Aubriel Stéphanie, Canipet Guljan, Le Koalin Bruno, *Objets du destin. Mémoire des parents de la Boissière*, Éditions Transit, 40 p., 2002.

Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, *Le Devenir des banlieues rouges*, L'Harmattan, 215 p., 1997.

Barou Jacques, « La diversité culturelle dans la ville, fondement du lien social », *Les Cahiers du DSU*, n° 34, 43 p., juin 2002.

Belmessous Fatiha, « De la politique de la ville au renouvellement urbain : d'un changement de mot à un changement de regard ? », *Les Cahiers du DSU*, n° 31-32, 67 p., juin 2001.

Bencharif Léla, Bruston André, *Mémoire des villes et des habitants. Finalités, usages et conditions des démarches*, Pôle de ressources départemental Ville et Développement social Val-d'Oise, collection La soirée du pôle, n° 19, 21 p., 2005.

Bertho Alain, *La Crise de la politique : du désarroi militant à la politique de la ville*, L'Harmattan, 298 p., 1996.

Besnier Michel, *Allende en mots : mémoire des gens, mémoire de ville*, Mairie de Saint-Denis, 29 p., 1998.

Blanc Jean-Noël, Bonilla Mario, Tomas François, *Les grands ensembles, une histoire qui continue...*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 260 p., 2004.

Choffel Philippe, Dablin Jean-Pierre, Eysseric Philippe, Fourcaut Annie, Loche Bernard, Pelletier François, Zucker-Rouvillois Élisabeth, *La Seine-Saint-Denis : des représentations aux... réalités*, Profession Banlieue, collection Les Actes des rencontres, 128 p., 2002.

Cohen Jean-Louis, Lortie André, *Des fortifs au périif. Paris : les seuils de la ville*, éditions Picard, Pavillon de l'Arsenal, 320 p., 1992.

Darley Emmanuel, Martinez Jean-Claude, *Récits pro-cités*, Les Imaginayres, 127 p., 2003.

Debost Jean-Barthélemi, *Répertoire analytique des actions de terrain travaillant l'histoire et/ou la mémoire de populations et/ou de territoires*, Association L'Entre-Deux, 98 p., 2003.

Descamps Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF), 864 p., 2006.

Douady Clément-Noël, *Les Dragons de Persan. La restructuration d'un quartier sensible*, Éditions Recherches, 158 p., 2003.

Dufaux Frédéric, Fourcaut Annie, *Le Monde des grands ensembles*, Créaphis, 255 p., 2004.

Girault Jacques (Dir.), *Ouvriers en banlieues (XIX^e-XX^e siècles)*, Éditions ouvrières / Éditions de l'Atelier, 448 p., 1998.

Kaplan Leslie, *La Mutuelle en mots : mémoire des gens, mémoire de ville*, Mairie de Saint-Denis, 37 p., 1998.

Lallaoui Mehdi, *Du bidonville aux HLM*, Syros, 135 p., 1993.

Lelévrier Christine, Pichon-Varin Françoise, *Démolir les grands ensembles... et après ?*, Les Cahiers Habitat, n° 13, pp. 21-27, décembre 1995.

Peillon Pierre, *Utopie et Désordre urbains : essai sur les grands ensembles d'habitation*, Éditions de l'Aube, collection Société et territoire, 282 p., 2001.

Rouker Anna, *Visage de La Plaine : mémoire photographique*, Filigranes Éditions, 93 p., 1998.

Sayad Abdelmalek, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Autrement, hors-série n° 85, 124 p., avril 1995.

Tissot Sylvie, *De l'emblème au «problème». Histoire des grands ensembles dans une ville communiste*, Les Annales de la recherche urbaine, n° 93, pp. 123-129, mars 2003.

Tissot Sylvie, *Réformer les quartiers. Enquête sociologique sur une catégorie de l'action publique*, École des hautes études en sciences sociales, 530 p., 2002.

Verret François, Coutine Anne, *Cartographie des mémoires des Quatre-Chemins*, Les Laboratoires d'Aubervilliers, n.p., 1997.

Vincenot Alain, Tribalat Michèle, *Fleurs de béton*, Romillat, collection [enquête], 271 p., 2001.

Volovitch-Tavarès Marie-Christine, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Autrement, hors-série n° 86, 155 p., avril 1995.

Aux Courtilières. Histoires singulières et exemplaires, Créaphis, 248 p., 2005.

Colloque « Villes et mémoires », Délégation interministérielle à la ville, 94 p., 2006.

Des ensembles assez grands : mémoire et projets en Essonne, Cahiers de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, n° 11, 131 p., 2005.

Le grand ensemble : histoire et devenir, Urbanisme, n° 322, 97 p., janvier 2002.

Le logement social en Seine-Saint-Denis (1850-1999), conseil général de la Seine-Saint-Denis, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, collection Itinéraires du patrimoine, 64 p., 2003.

Les grands ensembles entre histoire et mémoire, Délégation interministérielle à la ville, 47 p., 2002.

Mémoire de la cité du 212, Mairie du Blanc-Mesnil, 66 p., 2000.

Mémoires et espoirs d'Allende « Voix publiques », Association Pulsart, Mairie de Villetaneuse, 107 p., 2005.

Mémoire et identité : états des lieux et inventaire, Agence QIPO, Délégation interministérielle à la ville, 110 p., 1994.

Mémoires partagées, mémoires vivantes, Pour, n° 181, 194 p., mars 2004.

Renouvellement urbain, place aux habitants, Habitat et Société, n° 38, pp. 60-69, juin 2005.

Rencontre entre professionnels de la mémoire, Culture & proximité, Organisation pour projets alternatifs d'entreprises, 14 p., 2002.

Une histoire de la Seine-Saint-Denis au XX^e siècle, conseil général de la Seine-Saint-Denis, Archives départementales, 2005. (Dvd)

Saint-Denis et le Franc-Moisin

Barou Jacques, Maguer Annie, Rothberg Ariella, *Services publics et usagers dans les quartiers en difficulté. Entre enjeux de régulation et jeux de partenaires : la question du citoyen*, La Documentation française, collection Perspectives, 162 p., 2001.

Beaufils Marie-Laure, Labayle Christine, Queguiner Maurice, Texier Laurence, Tobaty Annie, *Les activités tertiaires dans les quartiers*, Profession Banlieue, collection Les Cahiers, 50 p., 1998.

Béhar Daniel, Hannoyer François, Joguet Christiane, Maguer Annie, Prim Monique, *Espaces, plates-formes et maisons de services publics dans les quartiers*, Profession Banlieue, collection Les Actes des rencontres, 88 p., 1999.

Berthet Jean-Marc, Maguer Annie, *Les agents des services publics dans les quartiers difficiles : entre performance et justice sociale*, La Documentation française, collection Rapport d'étude, 130 p., 1997.

Bonabeau Jean-Luc, Denjean Jean-Marc, Depriester Marc, Genest Sigrine, Lacaze Jean-Paul, Lançon François, *L'insertion par le logement*, Profession Banlieue, collection Les Cahiers, 66 p., 1998.

Bourderon Roger (Dir.), *Histoire de Saint-Denis*, éditions Privat, 383 p., 1997.

Bréville Benoît, *Inner City montréalais et banlieue parisienne : deux politiques de lutte contre les problèmes urbains. La politique de la ville au Franc-Moisin (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) et à Hochelaga-Maisonneuve (Montréal, Québec)*, université Paris-I, 256 p., 2006.

Bréville Benoît, *La politique de la ville dans le quartier du Franc-Moisin à Saint-Denis du début des années 1980 à 2001. Du quartier à l'agglomération*, université Paris-I, 236 p., 2005.

Daudet Jean-Christophe, *Appropriations autour d'une politique publique : l'exemple de la politique de développement social des quartiers (au Franc-Moisin)*, université Paris-I, 118 p., 1992.

David Cédric, *La résorption des bidonvilles de Saint-Denis. Un nœud dans l'histoire d'une ville et « ses » immigrés (de la fin des années 1950 à la fin des années 1970)*, université Paris-I, 314 p., 2002.

Dunoyer De Segonzac Patrice, *Renouvellement urbain. 1 et 2 - Les enseignements de sept opérations*, Villes et Quartiers, 125 p., 1999.

Faraldi Luc, Mouchel Philippe, Vidal Jean-Claude, *Ville de Saint-Denis, Espace services publics Le Franc-Moisin–Bel Air. L'Espace services publics : le discours des acteurs*, Mairie de Saint-Denis, 104 p., 1997.

Faraldi Luc, *Quartier Franc-Moisin–Bel Air, MOUS Franc-Moisin–Bel Air*, 113 p., 1994.

Faure Jean-Louis, Laur Marie-Christine, Méloteau Michèle, Plichon Antoine, Teulière Jean-Paul, *Des commerces au cœur des quartiers*, Profession Banlieue, collection Les Cahiers, 44 p., 1997.

Feuillepin Mathieu, *La démocratie locale en pratique : les réunions « démarche quartiers » de la ville de Saint-Denis*, université Paris-I, 145 p., 1998.

Gaudriault Claude, Laur Marie-Christine, Lonchamp Jacques, *Le développement des activités économiques et commerciales dans les quartiers en difficulté en Ile-de-France : bilan de neuf opérations. (1- Petite Couronne)*, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, 67 p., 1993.

Guillon Michel, Gomez Rosita, *Évaluation du développement social urbain de Saint-Denis*, Cabinet d'ingénierie sociale, 170 p., 1992.

Jacquet Frédérique, Mordillat Gérard, *Douce banlieue*, Les Éditions de l'Atelier, 255 p., 2005.

Lillo Natacha, *La Petite Espagne de La Plaine Saint-Denis 1900-1980*, Éditions Autrement, 165 p., 2004.

Nonain Nadine, *Des relais pour l'accès aux soins dans un quartier de Saint-Denis (93)*, Prévenir, n° 32, 10 p., juin 1997.

Tortrat Yves, *Espace services publics : quartier du Franc-Moisin–Bel Air à Saint-Denis*, Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi, 22 p., 1997.

Oudin Julia, *La démocratie participative et les associations de quartier, Saint-Denis, Franc-Moisin et Bel Air*, Saint-Denis... au fur et à mesure..., n° 42, pp. 39-56, février 2004.

Villain Christian, *Le Franc-Moisin : un quartier de Saint-Denis et ses habitants immigrés 1922-1954*, université Paris-VIII, 96 p., 1998.

Franc-Moisin bâtiment 3. Mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement des 160 familles locataires et mise en place d'un travail d'accompagnement de l'opération de résorption des familles, Mairie de Saint-Denis, 9 p., 1992.

L'Espace services publics : quartier du Franc-Moisin–Bel Air, MOUS Franc-Moisin–Bel Air, n. p., 1995.

Quartiers Franc-Moisin et Bel Air : schéma directeur d'aménagement, Mairie de Saint-Denis, 23 p., 1991.

Rapport d'orientation. Objet : démarche engagée sur l'avenir du site après démolition du bâtiment 3 à Franc-Moisin, Mairie de Saint-Denis, 7 p. + annexes, 1994.

Rendre les quartiers d'un commerce agréable, Diagonal, n° 122, 55 p., décembre 1996.

Documentaires audiovisuels

Ça va sauter. Chroniques d'une cité avant implosion
Réalisé par **Habib Bourmat, Michel Dréano, Bertin Yapi**
Coproduction Point du jour, TTV, La Cinquième, 1995.

Saint-Denis mon amour. Paroles de Bel Air et du Franc-Moisin
Réalisé par **Gabrielle Thil**
Production Ville de Saint-Denis, 2003.

Annexe 3

Ressources

Délégation interministérielle à la ville (DIV)

194, avenue du Président-Wilson
93217 SAINT-DENIS LA PLAINE
Cedex
Tél. : 01 49 17 46 46
<http://www.ville.gouv.fr>
<http://li.ville.gouv.fr>

Profession Banlieue

15, rue Catulienne
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 48 09 26 36
profession.banlieue@wanadoo.fr
www.professionbanlieue.org

Direction des archives de France

56, rue des Francs-Bourgeois
75141 PARIS Cedex 03
Tél. : 01 40 27 60 00
www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/

Mairie de Saint-Denis

BP 269
93205 SAINT-DENIS Cedex
Tél. : 01 49 33 66 66
www.ville-saint-denis.fr/

Direction de la politique de la ville

Tél. : 01 49 33 66 20

Archives municipales

Tél. : 01 49 33 63 70
service.archives@ville-saint-denis.fr

Conseil général de Seine- Saint-Denis

Bureau du patrimoine
124, rue Carnot BP 193
93003 BOBIGNY CEDEX
Tél. : 01 43 93 93 93
<http://www.seine-saint-denis.fr/>

Communauté d'agglomération Plaine Commune

21, avenue Jules-Rimet
93218 SAINT-DENIS Cedex
Tél. : 01 55 93 55 55
www.plainecommune.fr/

Plaine mémoire vivante

Maison de quartier
rue Saint-Just
93210 SAINT-DENIS LA PLAINE
www.plaine-memoirevivante.fr/

Permanence Franc-Moisin – Espace services publics

75 rue Danielle-Casanova
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 49 33 97 70
www.ville-saint-denis.fr/

Associations du Franc-Moisin :

Amicale des locataires

35, rue de Lorraine
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 42 43 13 19

Association Santé-Bien-Être

31, allée Antoine-de-Saint-Exupéry
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 48 09 09 01

Association femmes de Franc-Moisin

3, rue du Languedoc
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 42 43 46 93

Association Les enfants du jeu

31, allée Antoine-de-Saint-Exupéry
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 42 43 85 30
enfantsdujeu@club-internet.fr
www.les-enfants-du-jeu.com

M.A.I.S.O.N. des associations Franc-Moisin-Bel-Air

111, rue Danielle-Casanova
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 48 20 53 35

Marem Makhou

8, rue de Lorraine
93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 42 43 29 59

Sites :

- Atlas du patrimoine
de la Seine-Saint-Denis

www.atlas-patrimoine93.fr

- Cité de l'architecture
et du patrimoine
Archives en ligne

<http://archiwebture.citechailot.fr/awt/>

- Copains de banlieue
Animation multimédia sur
le territoire de Plaine Commune
(1900 à nos jours)

<http://copainsdebanlieue.plainecommune.fr>

Le Franc-Moisin entre histoire et mémoires
est un hors-série de la collection
Études et recherches.

Cette publication a été réalisée
en partenariat avec *Profession Banlieue.*



Délégation interministérielle à la ville

194, avenue du Président-Wilson
93217 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tél. : 01 49 17 46 46

www.ville.gouv.fr

ISSN : 1633-7654
ISBN : 978 2 11 097190 6

